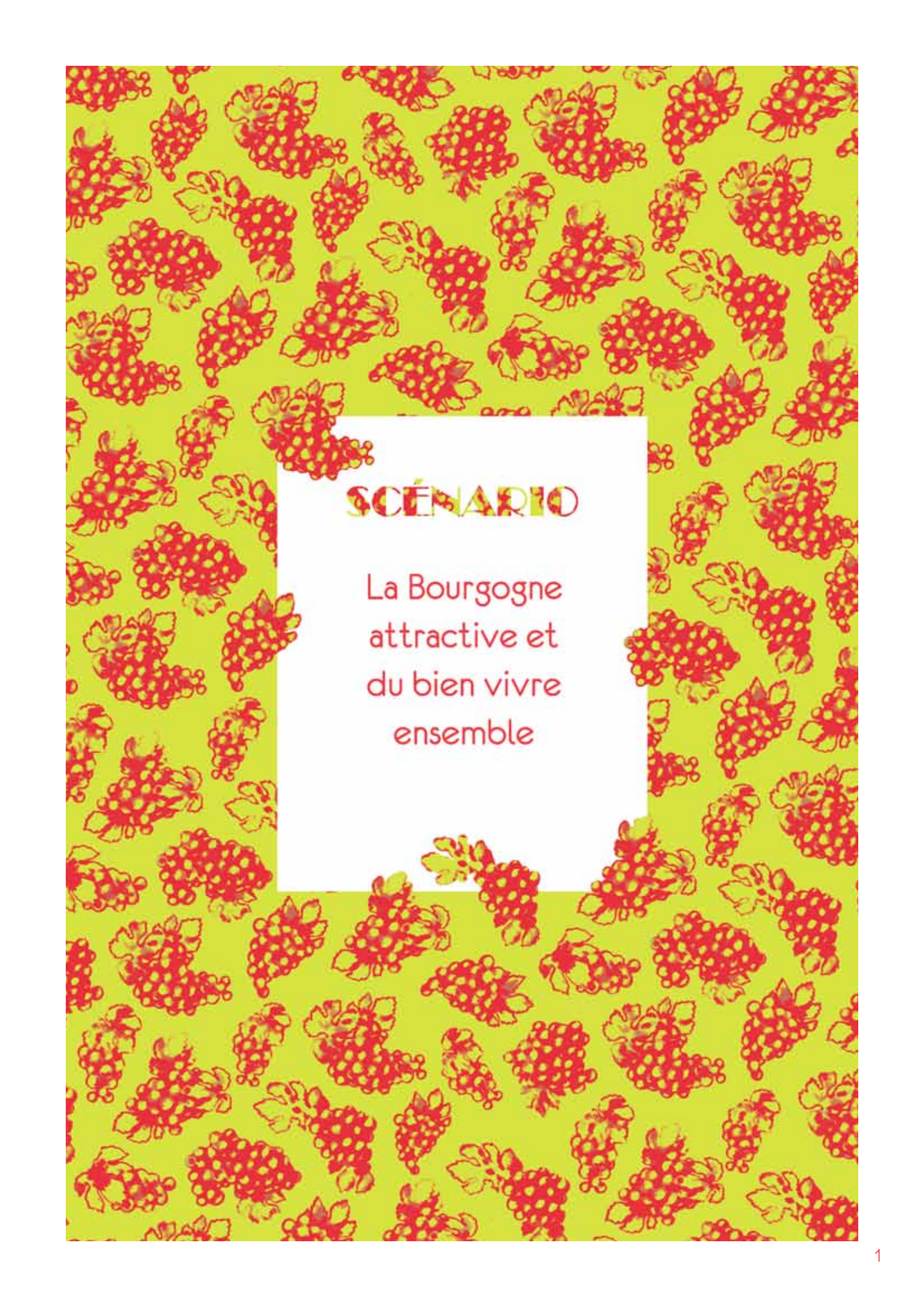
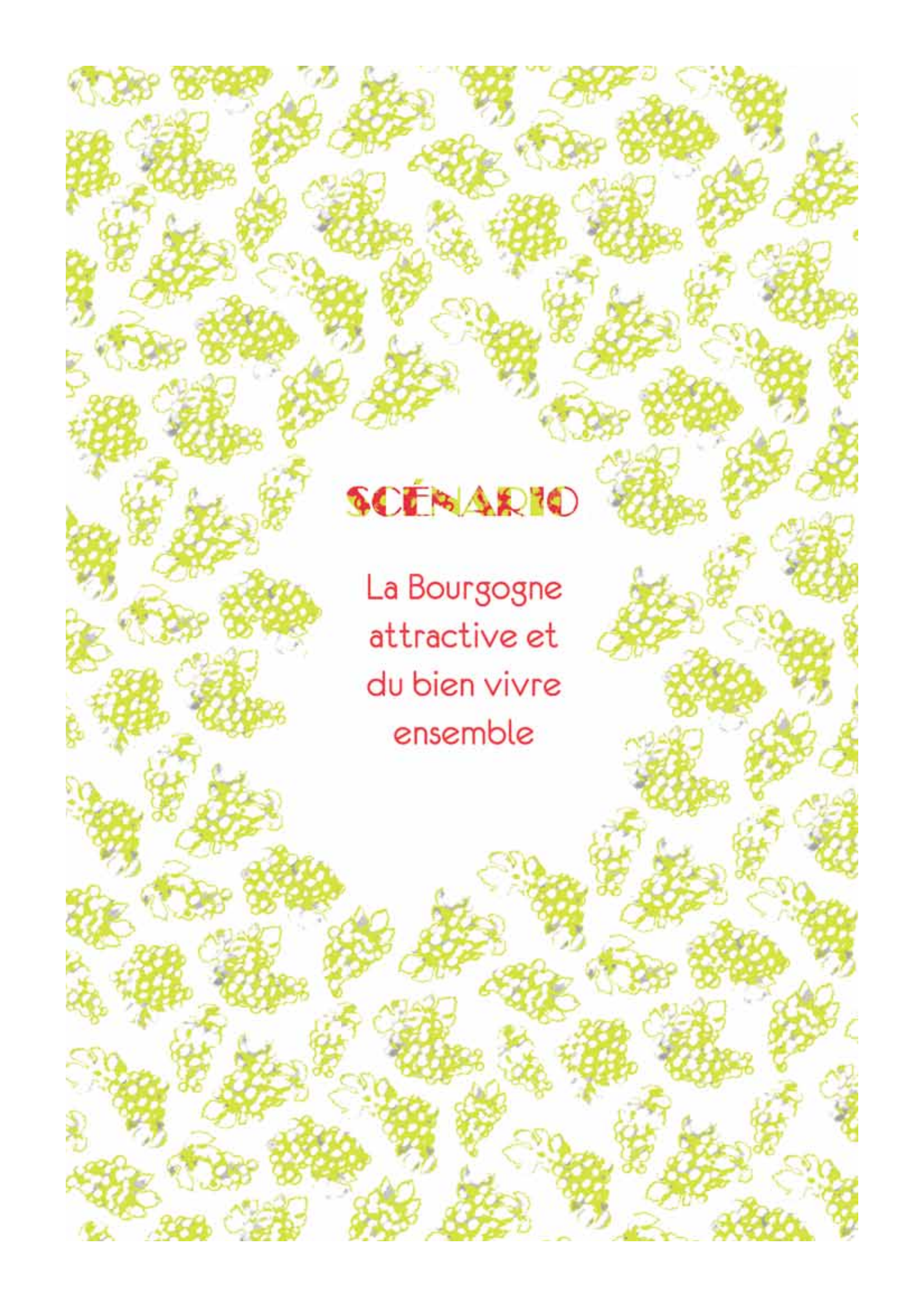




SCÉNARIO

La Bourgogne
attractive et
du bien vivre
ensemble

Téléchargez la 1^{ère} partie
de la réflexion prospective du CESER :
le diagnostic et les ambitions
« Quel avenir pour la Bourgogne dans 20 ans ? »
sur www.ceser-bourgogne.fr



SCÉNARIO

La Bourgogne
attractive et
du bien vivre
ensemble

Les membres de la Section Bourgogne Prospective

Président

Michel MORINEAU (CRAJEP)

Vice-président

Luc JOLIVEL (Personnalité extérieure)

Secrétaires

Géraldine GIEN-LANCE (Personnalité extérieure)

Gérard MOTTET (Organismes culturels-patrimoine)

Membres

Gérard ALCAZAR (MEDEF Bourgogne), Marc BENNER (PNB), André FOURCADE (CFDT), Thierry GROSJEAN (Environnement), Maddy GUY (USHB), Bernard LAMBERT (CFDT), Bruno LOMBARD (FCPE), Michel MAILLET (CGT), Gilbert MARPEAUX (CGT-FO), Daniel MARTIN (CFTC), Jean-François MICHON (CFE-CGC), Christophe MONOT (Jeunes agriculteurs de Bourgogne), Louis NUGUE (UPA), Jean PERRIN (UNPI), Alain PERRONNEAU (CGPME), Jean PIRET (Organismes culturels-culture vivante), Christian POIRIER (CCIR), François PRETET (Personnalité qualifiée)

Dont personnalités extérieures

Stéphan BOURCIEU, Jean-Philippe CAUMONT, Michel DAVID, Jacques DOLVECK, Houriah GHEBALOU, Bernard HUDELOT, Moïse MAYO, Marc SUSCHETET

Anciens membres

Charles BARRIÈRE (UNAPL-secteur médical), Thierry BIÈVRE (Personnalité extérieure), Daniel BIGEARD (FFB-Comité de Bourgogne), Jean-Louis BILLET (CGT-FO), Éric TAUFFLIEB (Associations de consommateurs membres du CTRC)

Le Cabinet du CESER

Chef du service Avis et Études, Chargée de la Section Bourgogne Prospective, Responsable de la communication

Oriane de SAINT SEINE

Chargés d'études

Michelle DUBOIS, Fanny LAMARZELLE, Lucile CHALUMEAU, Jean-François BURNICHON, Nicolas HUGUET

Assistante de communication

Lucie VIRELY

Stagiaire en communication

Rémi CAUMONT

Assistante de la Section Bourgogne Prospective

Marie-Claude LÉONARD-HAURY

Assistance méthodologique

Cabinet Entreprises et développement régional (EDR)

Contribution

Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne (USHB)

Conception et réalisation graphique

Oriane de SAINT SEINE, Lucie VIRELY, Rémi CAUMONT

6 ÉDITOS

8 SCÉNARIO

La Bourgogne attractive et du bien-vivre ensemble

12 AXE 1 : Développer une économie résidentielle polycentrique avec une capitale forte

- 18 Revivifier les territoires ruraux par une économie des services de proximité
- 22 Réhabiliter et densifier les centres urbains
- 26 Renforcer la capitale régionale
- 30 Améliorer la mobilité collective intra-régionale
- 34 Attirer les étudiants en Bourgogne
- 38 Attirer les seniors par des offres de résidence et de service variées
- 42 Irriguer les « déserts médicaux »
- 46 Promouvoir une politique culturelle d'excellence
- 50 Créer un pôle européen d'innovation des métiers d'art
- 54 Stimuler le débat démocratique

58 AXE 2 : Faire de la Bourgogne l'une des grandes destinations touristiques mondiales

- 64 Porter une candidature pour une exposition universelle à Dijon
- 68 Construire une offre touristique novatrice en Bourgogne
- 72 Multiplier et renouveler les événements touristiques et culturels
- 76 La Terre raconte son Histoire en Bourgogne
- 82 Développer le tourisme de nature et les loisirs sportifs
- 86 Miser sur l'œnotourisme en Bourgogne
- 90 Ouvrir une porte aérienne à Dole-Tavaux pour la Bourgogne

94 Merci aux auditionnés



2009 : Création de la Section Prospective, composée de 20 conseillers membres du CESER de Bourgogne et de 10 personnalités qualifiées qui ont su apporter leurs analyses diverses et particulièrement enrichissantes ; qu'ils en soient tous ici vivement remerciés.

Bourgogne 2030, c'est la volonté affirmée du CESER de tracer une ligne de force au sein de l'Assemblée, travaillant, au-delà de la compétence

de chaque commission, avec en perspective permanente : « Quelle Bourgogne pour nos enfants ? ».

Sans la moindre position politique, le CESER a souhaité réfléchir et proposer, pour une Bourgogne dont les atouts sont considérables mais qui sont souvent méconnus ou insuffisamment exploités, des idées neuves et fortes, utopiques parfois ; mais l'utopie n'est-elle pas la première forme de l'espérance ?

Cette démarche, parfaitement inédite, ne s'est pas contentée de la phase exploratoire, mais a pris le risque - calculé - de proposer des actions concrètes avec les moyens à mettre en œuvre pour réussir, faisant de ce travail un stimulateur de créativité et d'action pour la Bourgogne.

AUTREMENT est le maître mot de cette démarche qui, sans se prétendre euphorique, entend bousculer les paradigmes et faciliter une autre forme de réflexion.

Plus que jamais, dans un monde en mutation rapide et constante, il importe d'être sans honte « visionnaire », de « projeter ». Il ne s'agit pas de sombrer dans un optimisme béat mais, bien au contraire, de s'inscrire dans une confiance créatrice et surtout novatrice.

Le devenir de la Bourgogne passe par l'innovation des idées et des liens entre les hommes, c'est la vocation que revendique le CESER Bourgogne.

Sa seule ambition : organiser la contagion des idées neuves.

François BERTHELON

président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne



Quatre ans après la création de la Section Prospective, qui a reçu mission du Président et du Bureau du CESER de penser autrement l'avenir de la Bourgogne à l'horizon 2030, la première phase du travail s'achève avec le présent rapport. Il est indissociable du précédent. La Section Prospective a en effet publié un rapport d'étape en 2011, non moins fondamental pour la compréhension de celui-ci.

C'est dans ce premier document « à couverture rouge » que figure en détail le diagnostic de la situation de la Bourgogne dans tous les domaines de la vie économique, sociale, culturelle et environnementale. Et

c'est à partir des conclusions de ce diagnostic, que se sont élaborés trois scénarios, assortis des conditions de réussite pour chacun d'eux. La justification des scénarios réside précisément dans ce diagnostic préalable. Ils ont ensuite été déclinés en « axes stratégiques » puis en propositions d'actions concrètes (60 au total). Les deux dossiers constituent un ensemble destiné à alimenter le débat public.

La contribution du CESER à penser l'avenir de la Bourgogne n'est pas un exercice de style, a fortiori un essai divinatoire. Sa conduite a été organisée à partir d'une méthodologie intellectuellement rigoureuse et sans exclure l'imagination, les audaces, voire quelques utopies qui se révéleront peut-être plus tard des visions pertinentes ! La section a cependant bien conscience que la Bourgogne n'est pas seule au monde ! Son environnement national et international dans les vingt ans qui viennent et les rapports de force qui s'y déploieront constituent autant d'éléments dont nous savons bien qu'ils modifieront les trajectoires proposées par nos scénarios. Sans forcément les remettre en cause dans leur essence.

Deux avertissements s'imposent à ce stade avant d'en engager la lecture. D'autres scénarios, à partir du même diagnostic, étaient possibles. Les actions concrètes proposées n'épuisent pas non plus les initiatives ouvertes par chacun d'eux. La Section Prospective a donc constamment été amenée à choisir et, par conséquent, à argumenter ses choix. Le volontarisme raisonné et l'engagement déterminé et assumé des orientations politiques qui animent toutes ces propositions révèlent bien le CESER pour ce qu'il est : l'assemblée « pour avis » de la Région, fort de sa représentation de la société civile organisée, libre de ses propos mais respectueux de la déontologie républicaine qui laisse le dernier mot aux représentants du suffrage universel. Le Conseil régional conduit d'ailleurs ses propres réflexions au travers du SRADDT et la confrontation des deux démarches s'annonce comme un enrichissement de l'une et de l'autre. L'avenir est ouvert, les débats le concernant également !

La Section s'est emparée de l'avenir de la Bourgogne avec passion. Elle défendra ses visions chaque fois qu'elle le pourra car la parole est maintenant à la société civile et aux responsables politiques régionaux. Dans les trois ans qui viennent, ce débat public constituera la deuxième et ultime phase de ce vaste chantier prospectif, une sorte de conclusion générale laissée à l'appréciation des citoyens, des institutions, des organisations et de tous les élus de la région.

Rendez-vous pour le bilan-épreuve de vérité de ce travail, dans trois ans.

Michel MORINEAU

président de la Section Bourgogne Prospective



La Bourgogne attractive et du bien-vivre ensemble

La Bourgogne investit ses efforts dans les domaines où elle excelle naturellement. Son cadre de vie modelé par une histoire ancestrale et prestigieuse, des paysages naturels de grande diversité et d'incontestable beauté, un art de vivre forgé au cours des siècles dans ses villes et ses campagnes. Elle tourne à son avantage le vieillissement de sa population et exploite au mieux ses capacités d'accueil notamment touristique. Une véritable économie résidentielle prend forme.

La Bourgogne joue ses atouts

La région joue la carte de la « marque Bourgogne ». Elle mise sur sa notoriété mondiale, sur son image construite sur « l'art et la douceur de vivre », pour renforcer non seulement son attractivité touristique, mais aussi son attractivité résidentielle et générer ainsi de nouvelles dynamiques démographiques et économiques durables avec de nouveaux acteurs. Elle fonde sa politique de développement et sa stratégie de communication sur une exploitation optimale de ses atouts traditionnels : son histoire riche, son patrimoine culturel, géologique et scientifique exceptionnel, ses espaces naturels nombreux et variés, la beauté de son habitat, sa gastronomie et son vin...

La Bourgogne tire parti de sa position géographique

Simultanément, elle tire parti de sa situation géographique entre ses riches voisins : les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes, et l'espace rhénan et cela à deux niveaux : d'une part pour capter leurs clientèles de touristes nationaux ou étrangers, d'autre part pour attirer durablement leurs résidents.

Deux leviers de développement

Les deux leviers de développement privilégiés par la Bourgogne sont désormais l'économie résidentielle et le tourisme. Tout est donc mis en œuvre pour cultiver, moderniser, valoriser les points forts traditionnels de la région susceptibles d'activer leur progression, à travers une stratégie de développement et d'aménagement volontariste et exemplaire en matière de développement durable.



- **Premier levier de développement : l'économie résidentielle**

La Bourgogne, autrefois en déclin démographique, entre dans le top 10 des régions françaises en matière d'accueil de nouveaux résidents. En jouant de son espace, de l'importance et de la qualité de son habitat rural disponible, en menant une politique volontariste et innovante en matière de développement durable, de logement, en tirant avantage de son excellent rapport qualité/prix de la vie, elle réussit à attirer de nouveaux résidents permanents (migrants, alternants ou retraités) ou « secondaires » notamment dans les centres villes anciens d'une grande qualité patrimoniale..

Elle représente aujourd'hui une vraie alternative entre, d'une part les régions surpeuplées et chères, et d'autre part les régions « réserves naturelles », mais à faible attractivité patrimoniale ou de qualité de vie et en déclin démographique plus accentué.

Sa capitale régionale, sans avoir la taille d'une métropole, possède des atouts d'attractivité modernes recherchés : une taille humaine, une gouvernance dynamique, une université et des équipes de recherche de renommée nationale voire internationale.

Ses nouveaux résidents, aux revenus parfois élevés, génèrent de nouvelles activités économiques qui continuent de stimuler l'économie régionale.

- **Deuxième levier de développement : le tourisme**

La Bourgogne ambitionne de devenir l'une des premières destinations touristiques mondiales. A l'image de la Toscane, elle mise sur ses charmes réputés (patrimoine, culture, canaux, mets et vins délicats...) pour devenir une, si ce n'est LA région symbole du tourisme de plaisir et de découverte d'une authenticité de bon aloi. Elle se donne les moyens d'atteindre cet objectif en diversifiant son offre touristique, en élargissant la palette et la capacité de ses formules d'hébergement, en développant le maillage des transports entre les différents sites, en fédérant les acteurs de la filière, en associant les compétences de manière transversale, en améliorant la formation des professionnels et des acteurs associés à l'accueil (langues, médias...).

La Bourgogne fédère ses énergies

Pour parvenir à concrétiser ses ambitions, la Bourgogne s'appuie sur sa population et sur ses acteurs, qu'elle réussit à fédérer en les mobilisant notamment autour d'un projet emblématique de très grande envergure comme pour accueillir touristes et nouveaux résidents.

Parmi ces acteurs le Conseil Régional – aidé du CESER - joue un rôle central, de chef de file. Il doit fédérer autour d'une stratégie cohérente l'ensemble des acteurs : acteurs politiques et économiques, agences de développement et du tourisme, réseaux associatifs, professionnels du tourisme, de la culture, du BTP, professions agricoles et viticoles, etc., sans oublier l'Etat.

Au-delà de ces acteurs clés, tous les Bourguignons sont mobilisés, comme leurs réseaux en France ou à l'étranger, afin qu'ils deviennent aussi les acteurs de ce développement, les « ambassadeurs » de la région sur leur territoire comme au-delà.

La vision et l'organisation du territoire changent

Les deux dynamiques mises en œuvre amènent à changer la vision et l'organisation du territoire.

La Bourgogne en son entier est impliquée dans ce scénario. L'attractivité de Dijon est renforcée (en raison de ses services, de son offre culturelle, de son Université, etc...), mais simultanément le réseau des villes d'accueil et des sites touristiques est dynamisé et valorisé. L'ensemble du territoire est rendu plus accessible, grâce à une amélioration des points d'entrée et du maillage, de façon à permettre les déplacements à toutes les échelles. Plus largement, les services sont développés de façons à satisfaire les attentes des nouveaux résidents et des touristes.

La Bourgogne se révèle au monde

La Bourgogne doit faire parler d'elle, attirer la lumière. Dans cette perspective elle vise haut, en proposant sa candidature pour de grands événements comme l'Exposition Universelle, et aussi pour accueillir la future Cité de la Gastronomie.

Parallèlement, la Bourgogne met en place de grands événements culturels réguliers qui rayonnent au-delà des frontières et des campagnes récurrentes de promotion aux niveaux national, européen et international.





Kre



Développer une économie résidentielle polycentrique avec une capitale forte

Un processus déjà à l'œuvre...

La Bourgogne est remarquablement placée pour jouer la carte de l'économie résidentielle qui doit être considérée avec autant d'intérêt que l'économie productive.

Située entre les deux régions très peuplées et productives que sont l'Île-de-France et Rhône-Alpes, peu distante de l'axe rhénan lui aussi dense et actif, la Bourgogne offre son grand espace peu peuplé et bien desservi, de nombreuses possibilités d'habitat, un patrimoine touristique important et une qualité de vie renommée.

D'ores et déjà, elle attire au nord et au sud des résidents qui sont des « navetteurs », sur l'ensemble de son territoire des retraités¹, et de façon plus ciblée des résidents secondaires et aussi de très nombreux touristes.

Cette déconnexion entre production et consommation peut aussi s'observer à l'intérieur même de la Bourgogne, certaines zones étant plus émettrices de richesses et de revenus liés à l'emploi, et d'autres plus réceptrices de dépenses liées à la résidence permanente ou temporaire.

1. 30 % de la population bourguignonne est composée de retraités, dont certains établis à l'heure de la retraite. En 2009, 16 100 personnes âgées de 60 ans ou plus, qui n'habitaient pas en Bourgogne 5 ans auparavant, s'y sont installées, contre 10 200 sorties du territoire.

...que la Bourgogne doit amplifier d'ici 2030

D'ici 2030, la Bourgogne va très probablement bénéficier de ce phénomène dont les facteurs vont demeurer voire s'intensifier, mais elle peut aussi prendre des initiatives propres à l'amplifier et à en tirer parti. En effet, les écarts relatifs aux prix du foncier et de l'immobilier, comme au coût de la vie quotidienne entre les régions très denses et celles qui le sont moins, vont rendre la Bourgogne encore plus compétitive ; le différentiel en termes de qualité de vie va aussi s'accroître rendant la Bourgogne plus attractive ; le développement des moyens de communication soit matériels (TGV notamment), soit immatériels (internet), va rendre la Bourgogne plus accessible.

Pour autant, la Bourgogne ne saurait se laisser simplement porter par ces tendances favorables. Elle peut et doit stimuler le phénomène d'économie résidentielle, car d'autres régions seront en compétition avec elle dans ce domaine avec des atouts différents (climat, littoral) et parfois supérieurs.

Notre scénario « une Bourgogne attractive et du bien vivre ensemble » repose sur ce pari : il y a un avenir dans notre région pour ce processus de développement territorial, qui repose principalement sur la captation de richesses créées « ailleurs » et sur la déconnexion entre lieux de production et lieux de consommation, et ce dans la grande majorité des territoires bourguignons.

L'enjeu est de capter au maximum les flux de revenus sans toutefois renoncer à créer de la richesse interne. Il s'agit donc de capter et de faire circuler ces richesses constituées par les revenus agrégés par les territoires bourguignons grâce à leurs atouts résidentiels : salaires « rapatriés » au domicile par les actifs navetteurs, retraites et pensions diverses, revenus de transferts (minima sociaux, allocations diverses, indemnités et remboursement de soins de santé), dépenses des touristes et des nombreux résidents secondaires.

Qu'est-ce que l'économie résidentielle ?

Depuis le début des années 1980, on observe aux niveaux national et régional un découplage entre l'économie de la production et l'économie de la consommation, dite économie résidentielle. En d'autres termes, dans certaines régions ou certains territoires, on consomme plus qu'on ne produit, tandis que dans d'autres c'est l'inverse. La répartition des revenus ne coïncide plus avec celle du PIB.

Schématiquement, on peut ainsi opposer, d'un côté les régions littorales et périphériques, et de l'autre des régions telles que l'Île-de-France, Rhône-Alpes ou le Nord-Pas de Calais.

L'économie résidentielle décrit l'ensemble des flux de revenus que captent les territoires, indépendamment de leur capacité productive. Il s'agit notamment des retraites, des salaires des résidents navetteurs, des dépenses des touristes . . .

Ce phénomène résulte de l'allongement de la durée de la vie, des progrès technologiques, de l'essor de la mobilité, les prix du foncier et de l'immobilier entre autres. Ces processus de développement non productif constituent de puissants moteurs de développement territorial à condition que ces revenus soient dépensés localement et qu'ils alimentent le secteur domestique ou la sphère « présente » pour reprendre la terminologie de l'Insee.

Ce concept d'économie résidentielle doit beaucoup à Laurent Davezies. On se reportera à ses ouvrages.

Une nouvelle économie

Capter ces revenus extérieurs constitue donc une des étapes du développement territorial d'ici 2030, mais cette condition nécessaire n'est pas suffisante. Il faut aussi stimuler localement la propension à consommer par la création ou le développement de services et d'activités productives adaptées et ancrées territorialement.

En d'autres termes, cette économie résidentielle peut générer à son tour une nouvelle économie de production (agricole, industrielle ou de services) répondant aux besoins des nouveaux résidents, sans exclure les anciens. Par exemple dans le secteur de la construction écologique, de l'amélioration des logements pour seniors, dans l'amélioration de l'habitat des centres-villes anciens, dans les industries de restauration de patrimoine, dans les métiers d'art, dans la culture, etc.

Cette nouvelle économie devra s'adosser à un vigoureux effort de formation, qui pourrait voir émerger des « professions nouvelles » comme les « ingénieurs territoriaux » capables de mettre en œuvre de petites unités de production adaptées à notre géographie et susceptibles de répondre à la demande locale de bien vivre dans de nombreux domaines de la consommation.

Choisir cet axe de l'économie résidentielle ne signifie pas pour autant tirer un trait sur l'économie productive classique. Les deux peuvent parfaitement cohabiter. Et ce sera le cas, avec des dosages différents, dans les territoires les plus actifs de la région tels que Dijon et la vallée de la Saône, notamment.

Une capitale régionale forte, solidaire de sa région

Tout concourt à faire de Dijon une capitale régionale forte et attractive par son potentiel de développement productif : la situation démographique -seule agglomération qui progresse en population par effet du solde naturel, quand partout ailleurs la progression, lorsqu'elle existe, relève du solde migratoire- la situation géographique exceptionnelle en Europe, à la jointure du Nord et du Sud favorisée par les infrastructures de transport à grande vitesse (routes et TGV), les ressources universitaires, le potentiel public et privé de recherches et développement, la vivacité d'industries de pointe dans l'agro-alimentaire, la pharmacie, etc... Mais il faut avoir conscience que la cohabitation entre une région à dominante économie résidentielle et sa capitale est lourde de risques : ignorance réciproque, opposition stérile, rivalités entre la capitale et le reste de la région, isolation voire rejet... ces risques sont réels et déjà éprouvés dans les années 2010 ! Le pari du « bien vivre ensemble » suppose que la Bourgogne « marche sur deux jambes » : une capitale régionale forte mais qui reste solidaire de sa région. Pour cela il faut accentuer, d'ici 2030, « la complémentarité Dijon – la Bourgogne ».

Des actions ciblées

En ce sens, l'axe stratégique met l'accent dans les propositions qui suivent sur les politiques d'habitat, de santé, de services publics de proximité, de mobilité, d'accueil des étudiants, d'actions culturelles, qui sont les composantes indispensables d'une économie résidentielle à construire d'ici 2030. Si l'on veut accueillir de nouveaux résidents, il convient de densifier et améliorer l'habitat dans les différents centres urbains (de façon à stopper l'étalement urbain).

Plus largement, il faut créer des conditions d'accueil plus ciblées, d'une part pour les étudiants, d'autre part pour les seniors qu'ils soient valides ou non.

Cet accueil des résidents passe notamment par des services de proximité, des services à la personne adaptés aux différents âges de la vie et par des services publics ou privés offrant la mobilité à tous. Il convient aussi de développer une politique culturelle d'excellence, populaire mais de qualité, et de promouvoir les métiers d'art, activité tout à fait en phase avec l'économie résidentielle.

Enfin, le renouveau du débat démocratique nous semble essentiel pour cette société bourguignonne des années 2030.





Revivifier les territoires ruraux par une économie des services de proximité

Pourquoi ?

Dans la représentation cartographique de la Bourgogne¹, l'espace bourguignon apparaît nettement comme appartenant à la « diagonale du vide² » qui traverse la France de Champagne-Ardenne à Midi-Pyrénées (toutes régions aux densités inférieures à 60 hab/km²).

Plus précisément, ce territoire « vert et vide » de la Bourgogne se situe entre, d'une part, la mégapole parisienne qui aime inexorablement les villes moyennes de la vallée de l'Yonne, de Sens à Auxerre et, d'autre part, la métropole lyonnaise qui attire fortement le Sud de la Saône-et-Loire, le Mâconnais et la Bresse dans son ensemble.

Cette diagonale verte, donc à dominante « rurale » selon la conception quantitative dominante, orientée N.E./S.O., s'allonge du Châtillonnais à la Nièvre bourbonnaise, par l'Auxois, le Morvan, le Bazois. Ce « vide », caractérisé par son faible peuplement, est aussi le résultat de l'absence de centralité du réseau urbain de la Bourgogne, conséquence de l'histoire.

Une politique territoriale, autre que celle de la métropolisation, est donc indispensable pour assurer une réelle continuité de vie sur le territoire bourguignon, plus cohérent par son histoire et son riche patrimoine que par sa géographie actuelle.

Comment ? Propositions

Une autre politique nationale de l'aménagement des territoires est donc à mettre en place pour arrêter l'accentuation de la « diagonale du vide ». En dehors des mesures qui pourraient être

prises au plan européen ou national (DATAR), il convient au plan régional ou local de :

1. Donner une existence légale à toute structure permettant l'expression de la société civile, et un réel dialogue social territorial (ex : anciens Conseils de développement des Pays).

2. Comblent rapidement le « vide numérique » en suivant de très près la « Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique »³ (SCORAN 2012-2025) approuvée par le Conseil régional, de manière à en finir avec les « zones blanches » encore fréquentes pour le THD et la couverture mobile 2G/3G, sans parler du 4G qui arrive...

3. Maintenir ou organiser différemment les services de proximité : la priorité est à donner à l'éducation, à la poste et à la santé. Il s'agit de redonner à chaque « bourg-centre », comme aux centres villes historiques, la totalité des services publics et privés de proximité qui lui ont été enlevés, sans lesquels la continuité du « bien vivre ensemble » risque de disparaître rapidement. Ces services de proximité peuvent prendre des formes différentes de celles du passé, avec deux orientations fortes et communes :

- le regroupement physique dans une maison commune -sorte de guichet unique- pour des raisons de coût d'investissement et de fonctionnement, de sécurité, de proximité des citoyens ;
- la mutualisation des moyens et la polyvalence -si possible- des agents, ce qui peut arriver à limiter leur rôle au conseil et à l'orientation.

1. INSEE, carte nationale des « Territoires vécus ».

2. Terme de la DATAR.

3. Voir document Préfecture de Région Bourgogne SCORAN p.7/29.

Cela conduirait, par exemple, à des maisons regroupant :

- des « **pôles de la santé** » pluridisciplinaires en milieu rural (communauté de communes) avec des médecins qui travailleraient en équipe et en réseau avec des spécialistes, les CHU et les maisons de retraites..., et cela sous contrat d'engagement de service public.
- des « **espaces de service public d'Etat** » qui regrouperaient les services publics régaliens : antenne de la Préfecture ou sous-préfecture, gendarmerie, services des impôts et du trésor public...
- des « **pôles de services au public** » qui permettraient au quotidien, dans un lieu dédié, d'effectuer des permanences régulières à tour de rôle : mairie, pompiers, poste, caisse de sécurité sociale, services sociaux d'aide à la personne, conseil juridique, justice et défense des citoyens et des consommateurs, conseil pour l'emploi, caisse de retraite, mutuelles...
- des « **espaces de services de proximité à caractère commercial** » : avec boulangerie, épicerie, banque, presse, NTIC, espace tourisme, transport, auto-école, espaces pour commerces divers notamment produits régionaux ou bios...
- des **espaces à caractère culturel, associatif, sportif, religieux** ; l'organisation de ces espaces comportant une partie de locaux attribués et une partie commune en utilisation temporaire et alternative.
- **Des pôles scolaires.** Toutes ces structures et ces pôles doivent fonctionner en réseau avec une gouvernance qui définira le rôle et les limites des champs de compétence de chacun des acteurs. L'implantation de ces structures sera régie par la gouvernance régionale ou départementale dans le cadre d'un dialogue territorial qui attribuera leur installation et veillera à l'équilibre de leur implantation sur le territoire, excepté les structures à caractère purement commercial à surfaces réduites et limitées.

4. Dynamiser l'économie locale :

- En accentuant le **cadencement interne des transports collectifs régionaux** de voyageurs et en l'appliquant aussi aux marchandises.
- En développant la **transformation sur place de son considérable potentiel forestier**, en

Il n'y a pas de
« bien vivre ensemble »
sans un aménagement
équitable du territoire.

commençant par étendre à toute la Bourgogne les données de la charte forestière appliquée au Parc Naturel Régional du Morvan.

- En veillant, d'une manière générale, à la **valorisation des ressources locales** pour la redynamisation de l'économie régionale avant l'exportation incontrôlée de ces ressources.

5. Développer la production locale d'énergie valorisant les ressources en mettant en place un « **plan régional énergie** » incluant les bioénergies, les énergies dites renouvelables, l'énergie hydraulique, et surtout la **géothermie** au potentiel très conséquent en Bourgogne (travaux de BRGM, SGF, AFIG).

6. Réconcilier rural et urbain

- En redonnant à chaque territoire une réelle conscience collective de sa richesse culturelle et patrimoniale, historique mais aussi industrielle, scientifique, technique et environnementale ;
- en associant pour cela, en toutes circonstances, dans un esprit de réciprocité constructive, ruralisme et urbanisme, pour un réel aménagement équitable de tout le territoire bourguignon ;
- en mettant ainsi en place un nouveau rapport des habitants à leur milieu afin d'en finir avec cette distinction tant préjudiciable au « bien vivre ensemble » entre la « ville » et la « campagne », les « pôles urbains » et l'« espace rural », la « périurbanisation » et la « ruralité ».

Il n'y a pas de « bien vivre ensemble » sans un aménagement équitable du territoire.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Cette organisation des services de proximité, répartie et équilibrée sur tout le territoire bourguignon, induit la création d'emplois proches de la population.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Il s'agit d'emplois variés, qualifiés, voire très qualifiés.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Des services au public proches de la population concourent à l'amélioration du cadre de vie.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Ils apportent aussi un réel équilibre entre les différentes couches de la population, les populations rurales se sentant moins isolées, moins négligées.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les activités des différents services publics et de proximité sont interdépendantes et doivent fonctionner en réseau. Le développement des NTIC doit favoriser la permanence des échanges entre toutes les différentes composantes.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Le redéploiement des différents services de proximité aura pour conséquence de fixer les populations en milieu rural et de limiter les migrations internes.

LA COHÉSION SOCIALE

Une répartition équitable des services publics et des services de proximité est un gage de cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Un cadre de vie organisé, où l'on trouve tout ce dont on a besoin pour vivre pleinement sa vie dans un environnement rénové et riche d'un patrimoine historique fabuleux, est un facteur très important dans l'attractivité de la Bourgogne.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

La Bourgogne du bien vivre sur tout son territoire permet de soutenir une identité et une image forte.



Les conditions de réussite

- Réussir la mutualisation des moyens existants.
- Assurer une organisation pour le fonctionnement des lieux.



Les freins et risques

- L'insuffisance de moyens techniques et financiers.
- L'augmentation de la complexité des réglementations.
- L'absence de volonté des élus à engager les décisions menant à la mutualisation.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Le Conseil régional

Les groupements de communes

État

Professions de santé et leurs syndicats et ensemble des services publics et privés

Leviers

Pilotage, financement

PLU, locaux, SCOT

Organisation administrative; incitations financière

Présence dans les structures, formation de personnels polyvalents

SECONDAIRE

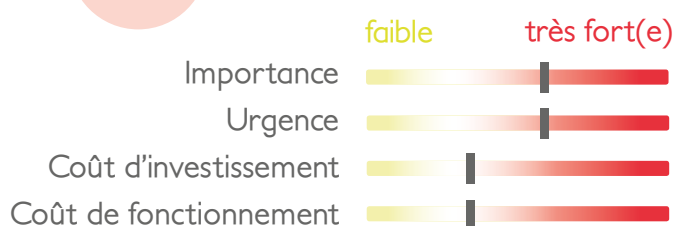
Secteur associatif

Leviers

Prestation de services d'intérêt général



ÉVALUATION





Réhabiliter et densifier les centres urbains

Pourquoi ?

La Bourgogne est peu dense et, à l'exception de Dijon, aucune ville ne dépasse 50 000 habitants. Les 47 villes entre 5 000 et 50 000 hab. sont en revanche très caractéristiques du bien vivre bourguignon. Elles sont souvent remarquables par leurs qualités architecturales et patrimoniales. Parmi elles, 15 villes bénéficient du label « Ville ou Pays d'art et histoire » et on peut avancer que le charme des centres historiques bourguignons fait l'intérêt principal de la région, au moins autant que ses paysages. Ce tissu urbain, riche et typique, est un fleuron touristique de première qualité.

Or l'entretien de ce patrimoine de centre-ville est un casse-tête. Les logements souvent difficiles d'accès en raison de leur situation au-dessus de boutiques, qui en constituent le seul point de passage, sont difficiles à mettre aux normes contemporaines de confort ; ils se vident de leurs habitants. Il s'en suit un risque de paupérisation des centres anciens. Les caractéristiques patrimoniales, qui font l'attractivité et l'intérêt touristique des villes bourguignonnes, sont ainsi menacées. La ville moyenne trouve sa place entre les grandes villes toujours aussi saturées et la campagne qui offre de moins en moins de services. Le modèle bourguignon de la ville moyenne et la qualité de vie, qui lui est liée, doivent être sauvés et régénérés.

Comment ? Propositions

A l'exemple de ce qui a été fait avec la politique des « cœurs de villages » à la fin du XX^{ème} siècle, les années 2020-2030 voient la région se doter d'une politique de soutien à l'amélioration des centres urbains se concrétisant par un programme étalé sur dix ans.

Ce programme a pour objectifs la réhabilitation de tous les cœurs de ville et l'amélioration de l'habitat et des espaces de vie. Grâce à des moyens financiers conséquents, il aide les collectivités, les institutions d'habitat social, comme les particuliers, à entretenir ce patrimoine urbain de centre-ville. Pour la quinzaine de villes ayant le label « Art et histoire » il s'agit aussi, et en priorité, de sauvegarder leur intérêt touristique. Cette action renforce l'économie résidentielle (par le développement de l'artisanat et du commerce de proximité notamment). Elle concourt par ailleurs à maintenir une diversité sociale en centre-ville.

Cette politique est conventionnée entre d'une part, la Région et, d'autre part, les villes concernées et volontaires parmi les 47 villes de plus de 5 000 habitants. La mise en place d'une politique patrimoniale est un préalable indispensable (secteur sauvegardé, AVAP, PLU patrimonial...).

Elle s'appuie sur :

- Un vaste plan programmé pour la réhabilitation des « cœurs de villes anciens » réalisé au niveau de la région. Il veillera en particulier à un bon usage des dispositifs du type AVAP, PLU patrimonial, Plan de sauvegarde et de mise en valeur, Plan de restauration immobilière... qui sont autant d'instruments juridiques spécialement adaptés par la loi à la protection et sauvegarde des centres urbains anciens, avec le soutien et le concours du ministère de la Culture. Il fixe les villes prioritaires et les priorités d'aménagement sur le domaine public (cadre bâti, espaces de vie, de circulation, espaces de commerces...), la nature des travaux (rénovation/restauration de bâtiments, de logements, de commerces, de places de vie, etc...). Pour cela, une utilisation concertée avec l'Etat (DRAC) et les villes concernées des outils et des instruments d'urbanisme spécifiques aux centres anciens classés est judicieusement mise en

œuvre (les PLU patrimoniaux sont révisés et les règlements d'urbanisme en secteur sauvegardé sont mis à jour sous l'impulsion du dispositif AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) dans lesquelles la dimension environnementale est très présente.

- Une politique de préemption d'immeubles aux caractéristiques historiques et architecturales remarquables et leur reconversion.
- Une attention particulière portée à cette occasion aux artisans (artisans d'art en particulier) dont on facilite l'installation dans les boutiques de centre-ville, car ils concourent à l'attractivité de la ville.
- L'incitation pour les propriétaires privés à utiliser les dispositifs Malraux (exonérations fiscales dans le cas de réhabilitation d'immeubles classés) et subventionnements des travaux de rénovation.

Cette politique est adossée à la création par la Région d'une structure type Etablissement public foncier local (EPFL), avec la participation de la Caisse des dépôts et qui doit s'autofinancer.

Présidé par la Région et associant les représentants des villes, des bailleurs sociaux comme les organismes représentant les propriétaires privés, cet Etablissement public devient l'outil financier d'encouragement indispensable au sauvetage des centres-villes, très affectés par la crise des années 2008/2015.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Favorise le développement de l'emploi artisanal dans tous les corps de métiers, notamment les métiers d'art, le commerce de centre-ville.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

La réhabilitation, rénovation de bâtiments anciens implique des recherches de matériaux et savoir-faire. Leurs mises en compatibilité avec les exigences des architectes des bâtiments de France est nécessaire. La recherche et la formation des emplois destinés à ces tâches sont donc importantes.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Très positif à cet égard. Embellissement des centres anciens, logements améliorés, et déplacements doux mis en valeur.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Grâce à une volonté de mixité sociale dans la répartition des logements et grâce à l'implication des bailleurs sociaux, les centres anciens rénovés restent accessibles aux populations modestes.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Relance du commerce de centre-ville.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Densification de l'habitat des centres-villes. Lutte contre l'étalement urbain.

LA COHÉSION SOCIALE

Le patrimoine est un élément fortement identitaire qui, s'il est adroitement utilisé, renforce la cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Très positif. Permet d'envisager une politique touristique plus dynamique (sous forme de circuit des villes anciennes, etc.).

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Il vaut mieux parler de la spécificité de la Bourgogne, qui se trouve renforcée par ces mesures.

Les conditions de réussite

Pour réussir, cette politique doit être concertée et coordonnée :

- entre la Région et les villes concernées et volontaires ;
- entre les villes elles-mêmes, notamment les villes labellisées « Ville ou Pays d'art et histoire » ;
- localement entre les exécutifs des villes concernées et les conseils de quartier nécessairement mis en place. Éventuellement les offices de tourisme sont associés.

Une instance régionale est par ailleurs créée pour suivre et évaluer cette politique. Elle est représentative de toutes les parties concernées.

- la densification et la réhabilitation des centres villes anciens rencontrent le problème de la place de l'automobile et de la circulation en raison du manque d'espace (rues étroites, stationnement difficile...). La réponse apportée dans les années 2030, par la création de parking relais à la périphérie des centres et la mise en place de navettes électriques gratuites à haute fréquence de circulation ainsi que la création de site relais de livraison évitant aux camions de rentrer en ville, contribue à la réussite de cette politique de réhabilitation des centres villes maintenant piétonniers. La voiture raréfiée, ils deviennent des lieux de commerce « plaisirs », plutôt haut de gamme, pour des produits qu'on ne trouve pas dans les grandes surfaces périphériques, bref, des lieux de déambulation fréquentés pour leur ambiance dépaysante et conviviale.

Les freins et risques

- Les investissements en parkings, en cheminements doux, en navettes sont onéreux, ce qui peut freiner cette dynamique ici ou là. On peut aussi faire le pronostic que, d'ici 2030, la voiture électrique aura progressé du point de vue de sa technologie, voire que de nouvelles technologies inconnues à ce jour annihileront définitivement la pollution charbonnée des pots d'échappement. Restera alors la question de l'encombrement des centres-villes anciens qui maintiendra la nécessité des « parkings relais » périphériques.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Conseil régional

Villes concernées

Leviers

Comité régional de coordination du programme.
Services locaux de l'urbanisme.

SECONDAIRES

Conseils généraux

Conseils de quartier

Associations de sauvegarde

Etat

Leviers

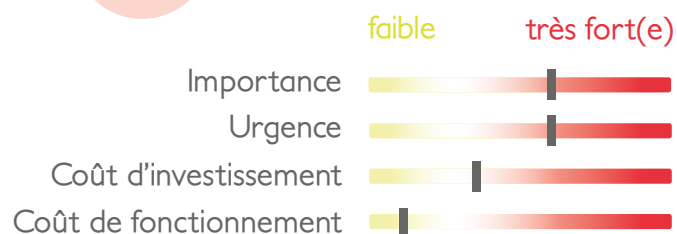
Services du CAUE

Dispositifs fiscaux d'allègement, subventions

La Région, en tant que chef de file, s'appuie sur une structure de pilotage : un Comité de Coordination du Programme spécifiquement conçu pour cette action ; regroupant autour de la Région, les représentants des villes, candidates au programme, et les services régionaux de la culture, du tourisme, les bailleurs, etc.



ÉVALUATION





Renforcer la capitale régionale

Pourquoi ?

L'enjeu était de taille ! En 2030, Dijon a réussi à devenir « la capitale réelle » de la Bourgogne, reconnue comme telle par les Bourguignons.

La satisfaction légitime qu'ils en tirent n'était pas acquise d'avance. Il a fallu conquérir cette place dans l'esprit et dans le cœur des habitants de cette région par un long et patient travail sur les atouts de la ville mais aussi sur ses faiblesses.

C'est à ces conditions que l'attractivité de Dijon et de la Bourgogne s'est réalisée de concert, rendant les Bourguignons plus solidaires et plus heureux de partager enfin un destin commun avec leur capitale qu'ils ne perçoivent plus seulement comme un centre administratif mais également comme un centre fédérateur.

Dijon, dès les débuts du XXI^{ème} siècle, est naturellement une ville disposée à rayonner au-delà de sa région. Son avenir aurait pu se jouer en comptant uniquement sur ses propres atouts car ils sont importants.

En effet, la ville dispose d'une démographie positive qui entraîne son agglomération vers les 300 000 habitants à l'horizon 2030-2050.

En 2030, elle fait partie des villes qui entreprennent le plus grâce, en particulier, à son exceptionnelle position géostratégique au cœur de l'Europe, position dont elle sait tirer parti. Elle est reliée par les moyens les plus modernes à toutes les principales capitales européennes par un réseau de communications de grande ampleur : autoroutes, TGV « presque » terminé, aéroport capable de recevoir de gros porteurs en voie de réalisation à Tavaux... sans oublier son accessibilité intramuros, principalement grâce à son tram inauguré dans les années 2010 et qui a transformé son urbanité.

L'emploi qualifié est en constante progression car il est adossé à une économie dynamique regroupant des filières (santé, chimie, pharmacie, agro-alimentaire...) constituées en réseau de moyennes entreprises performantes, de hautes technologies, disposant de centres de recherches et développement branchés avec l'université, et regroupées dans des zones d'activités ultra équipées pour les accueillir.

Sa politique de logement et sa politique sociale sont pensées dans un équilibre qui protège ses habitants, tout en maintenant la diversité.

Son enseignement supérieur, qui cherche toujours à fusionner avec celui de Besançon (pour atteindre les 50 000 étudiants), dispose de très beaux fleurons universitaires et de recherche -c'est une ville qui a su tailler sa place entre Paris et Lyon-, où il fait bon étudier et chercher, et sa réputation en bénéficie.

Enfin, elle a su mettre ses richesses en valeur et promouvoir, à part égale, l'aventure de la création contemporaine dans tous les domaines par des institutions culturelles de qualités (opéra, théâtre...) avec la conservation et la promotion intelligente de son patrimoine (musée, vieille ville...). Reconnue et classée mondialement comme ville du goût et de la gastronomie, située à l'embouchure des côtes vineuses prestigieuses classées au patrimoine mondial de l'UNESCO dans les années 2015, elle s'est portée candidate pour accueillir l'Expo Universelle (cf. fiche 2.1). Bien que n'appartenant pas au club fermé des métropoles de plus de 500 000 habitants, Dijon est très recherchée pour sa qualité de vie ; elle est au fait de son attractivité nationale et peut sereinement envisager d'aller plus loin encore.

De l'anticipation de cette évolution où l'on voit la ville se suffire à elle-même, s'ensuit une question pour aujourd'hui : Dijon a-t-elle besoin de la

Bourgogne pour exister ? Dans un scénario où l'économie résidentielle participe bien à son développement (grâce à ses potentialités d'accueil des touristes du monde entier, des étudiants et des chercheurs de tout l'hexagone et au-delà, des retraités qui viennent s'y retirer en nombre...), ce développement peut-il se passer de la solidarité avec le reste de la région ?

La réponse, retour à l'anticipation, semble cependant aller de soi : Dijon est devenue une capitale régionale forte dans ce scénario, justement parce qu'elle a su relier la Bourgogne à son histoire, à sa réalité actuelle, à sa destinée et que la Bourgogne le lui a bien rendu par la confiance et un soutien indéfectible : l'une et l'autre ne pouvaient exister que l'une par l'autre. Cette volonté a généré des propositions de développement réciproque et d'échanges qui ont transformé les mentalités des Bourguignons à propos de leur ville capitale... et de leur région.

Comment ? Propositions

Pour que le rêve ci-dessus devienne réalité, il faut notamment :

1. Associer Dijon et toute la Bourgogne dans le projet d'Exposition universelle ; avec une association étroite -voulue et suivie- de toutes les entités bourguignonnes aussi bien dans l'acte de candidature que dans la préparation de l'exposition.

2. Promouvoir conjointement et de façon bien coordonnée avec la Région le tourisme international ; le hub de Dijon s'articule solidairement avec les autres hubs créés en Bourgogne (cf. la fiche 2.2 : « Donner une identité touristique à toute la Bourgogne »).

3. Faire rayonner les événements culturels dijonnais : Dijon mène une politique de création de spectacles « décentralisables » en coordination étroite avec les institutions culturelles des autres villes de la région.

4. Développer en appui du Conseil régional les liaisons intra – régionales. (cf. la fiche 1.1 : « revivifier les territoires ruraux par une économie des services de proximité »).

5. Renforcer les centres universitaires déconcentrés (Auxerre, Nevers, Chalon, Mâcon...) en soutenant ces antennes déconcentrées de l'Université de Bourgogne, notamment en encourageant la création de filières universitaires spécialisées.

6. Associer à Dijon, devenue une des « capitales du goût et de la gastronomie », toute la région au moyen d'initiatives dans ces domaines.

7. Développer les fonctions métropolitaines de la capitale régionale (ex : banques, assurances, services juridiques, audit, logistique internationale, etc.).

• Méthode

Créer, pour faciliter une articulation aux villes moyennes (condition du rayonnement de Dijon en Bourgogne), « une coordination des villes de Bourgogne » pour suivre les projets structurants -infrastructures et grands projets- issus des propositions d'action énoncées ci-dessus. La création d'un commissariat à l'Exposition Universelle pourrait en être la première initiative.

• En conclusion

Le rayonnement de Dijon en Bourgogne, comme capitale et chef de file des grands projets, est assuré si en retour « les petites villes sœurs de la Région » ont des raisons tangibles de reconnaître son action fédératrice.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

L'attractivité de Dijon en termes d'implantation des entreprises provoque une forte création d'emplois dans sa proximité immédiate et des emplois induits (sous-traitants) notamment dans les réseaux de villes sœurs qui bénéficient ainsi de l'image forte de la capitale régionale.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

L'Université de Dijon, avec la fusion de son enseignement avec Besançon et les grandes écoles qui y sont rattachées, constitue un pôle universitaire de recherche et de formation attractif entre Paris et Lyon, et donne à la jeunesse de Bourgogne et aux enseignants les moyens d'un enseignement de très grand niveau qui séduit également les étudiants étrangers.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Dijon avec son urbanisme qui

concilie tradition et modernité, avec son environnement rural immédiat, avec des infrastructures de loisirs performantes procure à tous un cadre de vie agréable.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

La politique de logement social est l'outil principal du maintien d'un équilibre social harmonieux de la population de Dijon. Ni trop, ni trop peu, les réalisations de logement de qualité, réparties sur l'ensemble de son territoire, sont un des atouts de son attractivité.

Cette politique est complétée par celles relatives à la culture et aux transports. Dijon échappe ainsi à la ghettoïsation de ses quartiers.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les activités sont désormais tertiaires en ville et commerciales et industrielles dans les zones des communes environnantes du Grand Dijon.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Le développement très important de Dijon aurait pu provoquer un

déséquilibre territorial, mais les réseaux des moyens de transports, divers et variés, qui s'étendent et se développent en permanence contrebalancent ces effets et l'équilibre est maintenu.

LA COHÉSION SOCIALE

Le renouvellement urbain judicieux, bien intégré dans le patrimoine historique, et l'implantation des lignes de tramway ont accéléré les grandes mutations sociales et garanti la cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

De par sa situation géographique à l'entrée du couloir rhodanien et dotée d'infrastructures de transports importantes (TGV, LGV, TER, sans oublier l'aéroport à vocation internationale de Tavaux, autoroutes, au cœur des échanges entre l'Europe du Nord et du Sud), la Bourgogne bénéficie d'une attractivité réelle.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Dijon, capitale régionale de plus en plus « visible » et incontournable avec sa très forte attractivité, tire toute la Bourgogne vers le haut. Dijon et la Bourgogne ont partie liée.



Les conditions de réussite

- Dijon prend l'initiative de l'ouverture sur la région.

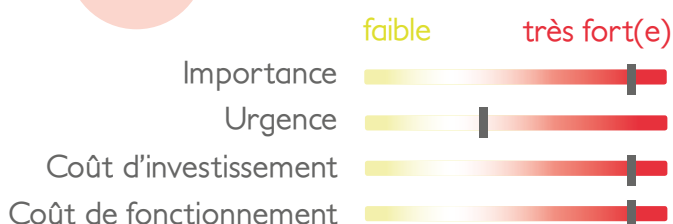


Les freins et risques

- Retour à la situation de la fin du XX^{ème} siècle.



ÉVALUATION



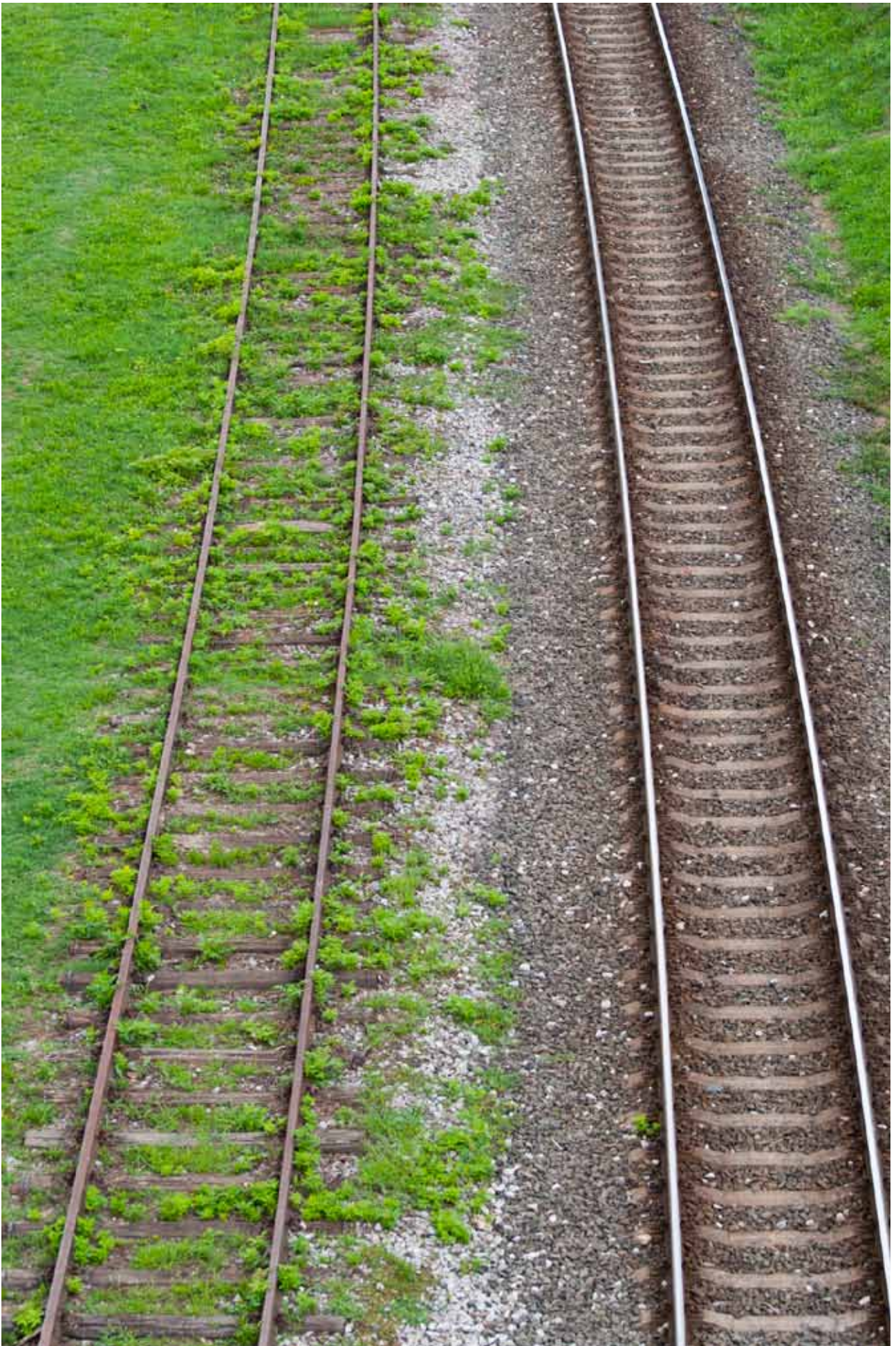
LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

Dijon et la communauté de communes du Grand Dijon	Commissariat de l'Expo universelle, Cité de la gastronomie
Conseil régional	Classement des climats à l'UNESCO
Etat	PRES

SECONDAIRES Leviers

Sites touristiques	Accompagnement
Hôteliers	Accompagnement
Transporteurs	Accompagnement



Améliorer la mobilité collective intra-régionale

Pourquoi ?

- **Un réseau de moyennes et petites villes**

La particularité du territoire bourguignon réside dans l'éclatement de ses territoires, comportant -hors la capitale régionale- à la fois des villes moyennes (Auxerre, Sens, Beaune, Nevers, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Montceau-les-Mines, Autun) de plus de 15 000 habitants et de multiples villes plus petites et bourgs-centres, quelquefois relativement éloignés des grands centres.

- **Des communications est/ouest difficiles**

Cette particularité suggère des mouvements importants à l'intérieur du territoire, tant du point de vue des déplacements domicile/travail que du point de vue de l'accès aux commerces, aux loisirs, aux grands axes de déplacement ferroviaires et autoroutiers. En effet, malgré la présence de grands axes de communication (autoroutes et LGV) sur l'axe nord/sud, une partie importante de l'ouest de la région en est relativement écarté (voir « Atlas 2008 des transports en Bourgogne »), même si le réseau TER a pour objectif de mailler le territoire et de raccourcir les temps de déplacements.

- **Des réseaux urbains parfois limités**

Au niveau plus local, seulement 8 pôles urbains (Sens, Auxerre, Dijon, Beaune, Nevers, Chalon-sur-Saône, Le Creusot/Montceau-les-Mines et Mâcon) disposent d'un réseau de transports urbains, éventuellement étendus au périmètre de la proche banlieue et quelquefois de l'agglomération. « L'Atlas 2008 des transports en Bourgogne » relève notamment que les différents périmètres de transport, s'ils couvrent bien l'ensemble du périmètre des agglomérations, ne sont pas forcément couverts par un réseau.

De plus, le vieillissement de la population entraîne de fait une limitation des possibilités de déplacements individuels en automobile.

Ainsi, le **besoin de développement des transports collectifs** dans un maillage serré du territoire est une des conditions nécessaires pour développer le « vivre ensemble » et l'attraction touristique de la Bourgogne.

Comment ? Propositions

1. Densifier et unifier le réseau TER (ferré et autocar), pas seulement en direction de la capitale régionale, mais aussi dans les transversales (est/ouest par exemple). Ces réseaux devront intégrer des offres de service fortes afin d'accéder aux sites touristiques, tant pour les usagers locaux que pour les touristes extérieurs à la région. Leur connexion avec les grands réseaux de communication (TGV, autoroutes, aéroport) devra être pensée afin de permettre le fonctionnement du territoire et le rayonnement touristique de la Bourgogne.

2. Renforcer les réseaux de transports urbains et interurbains, et les rendre attractifs, notamment par des tarifs très bas (exemple du réseau « Buscéphale » en Saône-et-Loire), voire gratuits.

3. Développer l'intermodalité autour des gares ou des « parkings relais » dans la mesure où la conversion totale (de bout en bout) de l'automobile vers le transport collectif est souvent difficile et où, par conséquent, il convient d'assurer la connexion auto/TC (TER ou urbain).

4. Développer les transports à la demande, en utilisant tout le potentiel des déplacements doux (covoiturage, taxis à la demande, auto portage) et notamment dans les bourgs ruraux, en les adaptant aux manifestations locales (marchés, fêtes, spectacles, etc.).

« Le besoin de développement des transports collectifs dans un maillage serré du territoire est une des conditions nécessaires pour développer le « vivre ensemble » et l'attraction touristique de la Bourgogne. »



LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Effets réduits sur l'emploi.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Peu d'effet.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Impact fort sur le cadre de vie.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Le développement de l'offre de transports collectifs favorise l'arrivée de population d'actifs.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Peut favoriser le développement d'activités en matière d'offres touristiques.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Un maillage des transports collectifs au niveau du territoire favorise son équilibre (rupture de l'isolement des bourgs ruraux).

LA COHÉSION SOCIALE

Rapprocher les territoires par des offres de transports denses et abordables constitue un outil de renforcement de la cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Renforcée par les facilités d'accès et de déplacements.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Renforce l'attractivité : la Bourgogne grande région à ruralité forte, mais où l'on peut se déplacer très facilement.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Conseil régional

Leviers

Schéma régional de transports collectifs
Conventionnement avec SNCF

SECONDAIRES

Régions limitrophes

Communautés d'agglomérations

Syndicats de transports intercommunaux / entreprises

SNCF

Leviers

Desserte inter-régionale

Réseaux de transports urbains et interurbains

Versement transport (extension)

Offre de transport ferré TER



Les conditions de réussite

- Dégagement des moyens financiers, car cette proposition est coûteuse.

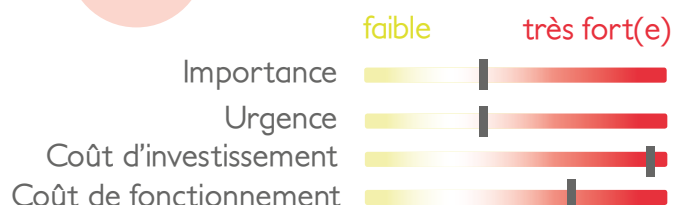


Les freins et risques

- Manque de moyens financiers.



ÉVALUATION





Attirer les étudiants en Bourgogne

Pourquoi ?

Les universités de Paris et d'Ile-de-France et celles de Lyon gardent leur réputation et leur pouvoir d'attraction, qui sont supérieurs à ceux d'une université comme Dijon.

Mais les conditions de vie et de travail des étudiants à Paris, et dans une moindre mesure à Lyon, sont assez difficiles en raison de la cherté des loyers, de la sélection croissante à l'entrée des universités parisiennes, du faible nombre de places dans les cités universitaires ou foyers étudiants, des temps de transport, du coût de la vie.

De ce fait, nombreux sont les étudiants originaires de la région parisienne qui vivent chez leurs parents jusqu'à un âge avancé, ce qui ne satisfait ni les uns ni les autres. Quant à ceux qui sont originaires de la province ou de l'étranger, ils « galèrent ». Finalement, ils ne profitent guère de Paris.

Dijon est en concurrence avec Amiens, Lille, Reims, Orléans, Tours, Rouen, pour développer cette stratégie, mais peut prendre une longueur d'avance.

De plus, l'Université de Bourgogne (UB) peut et doit assurer son développement en faisant des choix forts sur des pôles d'excellence en fonction des dynamiques économiques locales comme l'agro-alimentaire ou la pharmacologie, en complément d'un enseignement généralisé mais aussi en recherchant des partenariats avec des universités à compétences territoriales proches.

A cet égard, le PRES (Pôle Recherche Enseignement Supérieur) Bourgogne Franche-Comté a montré la voie et il est très probable que d'ici 7 à 12 ans, malgré les difficultés actuelles, il n'existe plus qu'une seule université : l'Université fédérale de Bourgogne Franche-Comté, dans une logique transrégionale. L'intégration et le développement des Grandes Ecoles de la Région Bourgogne ne doivent pas être oubliés.

Comment ? Propositions

L'idée est d'offrir aux étudiants une alternative en leur proposant un système d'accueil attractif à Dijon. Il s'agit d'attirer des étudiants parisiens, sachant que Dijon n'est qu'à 1h40 de Paris, mais aussi d'autres régions limitrophes (en les dissuadant d'aller à Paris), des étudiants étrangers (il y en a peu actuellement à l'UB) et aussi de retenir les étudiants bourguignons qui sont tentés d'aller à Paris, Lyon, Clermont, etc.

Le dispositif comprendrait les éléments suivants :

- Des actions d'information et de communication fortes sur l'Université et les Grandes Ecoles de Bourgogne tournées vers les lycéens et étudiants, vers leurs familles mais aussi vers les prescripteurs (les professeurs des lycées et des classes prépa) et n'oubliant pas l'international (outils en anglais au minimum).
- Mieux faire connaître les formations d'excellence autour de la vigne et du vin.
- Des actions ciblées au plan international pour des pôles d'excellence sur certains pays, par rapport au levier de développement économique, pour ne pas disperser nos efforts qui peuvent s'inscrire dans le cadre de partenariats plus globaux.
- Des opérations d'échange culturel avec des lycéens étrangers pour les inciter à découvrir la Bourgogne et à venir y faire leurs études.
- Un accueil renforcé des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur à Dijon par les familles dijonnaises (dans l'esprit de l'opération « Invitez le monde à votre table » organisée par le Crous de Dijon).
- Une structure d'accueil, de renseignement, et d'aide efficace s'appuyant sur un site internet et un bureau d'information, sorte de guichet unique, ainsi que sur des journées d'accueil.

- Une offre renforcée et attractive de résidences/ chambres étudiantes à la fois sur le campus et en ville.
- Une palette d'enseignements différenciée recherchant l'excellence en matière de recherche (GIS AGRALE, PRES Bourgogne Franche-Comté) sur des thématiques bien identifiées et se positionnant sur les filières saturées de la région parisienne.
- Associée à une offre de conditions de travail supérieure (bibliothèques, etc.).
- Complétée par des installations sportives de premier rang.
- Un « pass » donnant accès à toutes sortes de services (transports, loisirs) à des tarifs préférentiels.
- Poursuivre l'opération « Grand Campus » qui matérialise une volonté d'ouverture avec le grand Dijon à travers plusieurs projets structurants parmi lesquels il faut mentionner la desserte de l'université par le tramway et le projet Esplanade Erasme dont l'ambition est de renforcer l'unité du campus universitaire.

INFOS

- Le CROUS loge déjà 4100 étudiants
- Il existe déjà une carte culture étudiant
- L'UB dit avoir déjà 200 partenariats avec des Universités étrangères



LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Création d'emplois indirectement
Renforcement de l'Université

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

C'est l'impact majeur recherché

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Croissance de la population jeune

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Renforcement de Dijon probable

LA COHÉSION SOCIALE

Une ville étudiante est une ville dynamique, vivante

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Renforcement de l'attractivité de la Région

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Transformation de l'image de la Région : ouverture
vers l'extérieur ; relais de croissance pour Paris



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Université de
Bourgogne

Autres
établissements

Leviers

Offre d'enseignements,
création de partenariats

Idem

SECONDAIRES

CROUS Bourgogne

Rectorat

Région

Agglomérations
et villes

Leviers

Offre de logement,
de bourses

Impulsion politique,
orientation

Aide à l'investissement

Offre de logement
et de transport

Entreprises
(notamment de
l'agroalimentaire et
de la pharmacologie)

Partenariat avec
Université et écoles:
programmes
de recherche ; emplois
CIFRE et stages

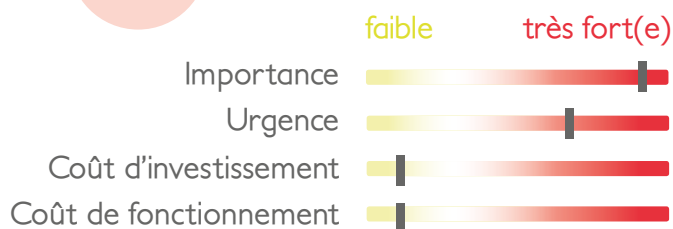


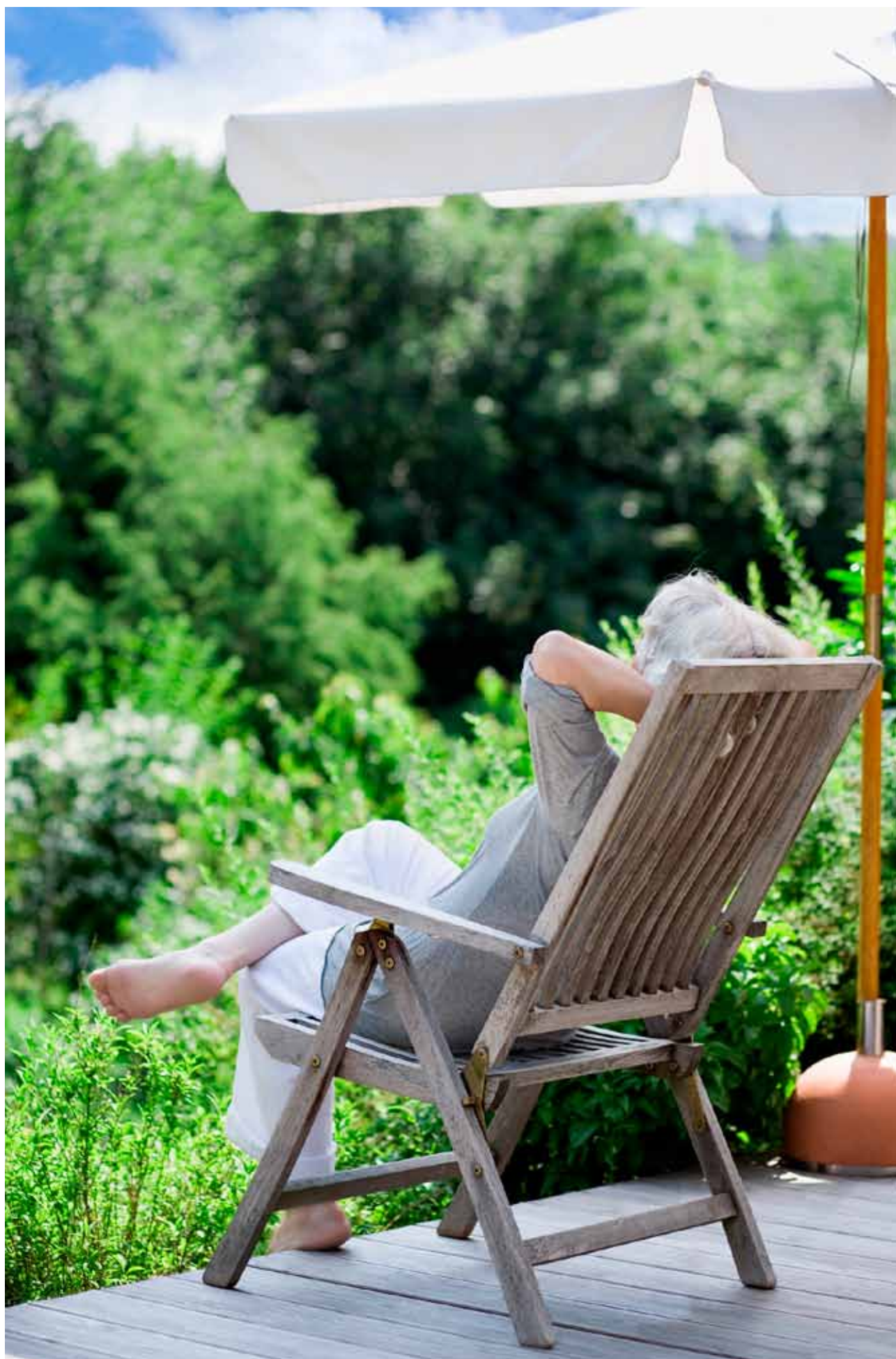
Les conditions de réussite

- La réussite de la fusion des Universités de Bourgogne et de Franche-Comté
- La mobilité entre les deux Universités
- La capacité d'accueil des étrangers
- La création des pôles d'excellence
- L'intégration des écoles d'ingénieur dans l'Université
- Une gouvernance universitaire ambitieuse



ÉVALUATION





Attirer les seniors par des offres de résidence et de service variées

Pourquoi ?

- **Le vieillissement de la population : les seniors de plus en plus nombreux**

D'ici 2040, les projections de l'Insee permettent d'attendre une légère croissance démographique de la Bourgogne qui serait portée par les migrations, de plus en plus excédentaires du fait d'un regain d'attractivité vis-à-vis de l'Île-de-France et de Rhône-Alpes.

Par contre, dans les prochaines années, le nombre de décès devrait dépasser celui des naissances en Bourgogne. Le déficit naturel ne cesserait de se creuser pour atteindre 5.000 personnes par an en 2040. Ceci résultant d'un côté du fléchissement du nombre de naissances et de l'autre des décès, générations nombreuses nées entre 1945 et 1975. Avec l'arrivée aux âges élevés des générations du baby-boom et l'amélioration de l'espérance de vie, les personnes âgées seront de plus en plus nombreuses et en grande forme physique.

En 2040, la région pourrait ainsi compter 208 000 personnes de 80 ans et plus, soit deux fois plus qu'en 2007. Leur part dans la population totale (12 %) serait une des plus élevées des régions de France avec la Corse et le Limousin.

- **Une diminution des possibilités financières des seniors**

Le pouvoir d'achat des seniors, relativement préservé actuellement, risque de baisser pour les seniors à venir en raison du déséquilibre actifs retraités, de cotisations ou prélèvements accrus pour les retraités.

- **Des difficultés de logement dans les grandes villes**

A ceci s'ajoutera un accroissement des charges pour se loger, en particulier en ville : loyers,

charges de copropriété et d'énergie, nouvelles normes...

Quant aux logements qui correspondent aux attentes des seniors, leur capacité d'accueil restera probablement en deçà de la demande et leur niveau de prix élevé en limitera l'accès aux plus aisés.

- **Des capacités d'accueil en Bourgogne**

Dans cette situation projetée la Bourgogne présente un grand nombre d'atouts : de nombreuses petites villes et des zones rurales offrant un habitat bon marché à l'achat ou à la location.

A ceci s'ajoutent des conditions de vie agréables, un isolement moins lourd que dans les grandes villes, une amélioration constatée des moyens de communication et, comme dans les autres régions, l'émergence de services nouveaux (livraison à domicile, soins à distance...).

« En 2040,
la région pourrait compter
208 000 personnes de
80 ans et plus, soit deux
fois plus qu'en 2007. »

Comment ? Propositions

Pour offrir aux 65-80 ans la possibilité de rester chez eux, et en même temps accueillir une nouvelle population en Bourgogne sur l'ensemble du territoire en qualité de locataires ou propriétaires, il faut combiner des offres de résidence et des offres de service :

LES OFFRES DE RÉSIDENCE

1. **Faire l'inventaire des logements vacants (estimation 30 000), les réhabiliter voire les adapter et les remettre sur le marché.**

Le CDAH-PACT (Centre départemental d'amélioration de l'habitat) accompagne les porteurs de projet dans la recherche d'une solution d'habitat intermédiaire adaptée à leur territoire, permettant de maintenir à domicile le plus longtemps possible des personnes âgées ou handicapées.

Une réalisation de diagnostics concertés des besoins et de l'offre disponible en termes de logements, de services permettant le maintien à domicile dans un environnement adapté.

2. **Promouvoir avec l'aide de la Région et des professionnels les systèmes de vente en viager, de crédit hypothécaire, d'usufruit temporaire.**

Ces différentes formules permettent de rendre solvables les propriétaires occupants afin qu'ils modernisent leurs logements.

3. **Promouvoir la mise à disposition des logements privés au parc public pour accueillir les retraités à revenus modestes en zone rurale.**

Ce dispositif permet, sous le contrôle de l'Etat et d'un organisme agréé, de mettre à disposition des logements vacants de façon temporaire et moyennant une redevance modique, pour les résidents en échange d'une garantie pour les propriétaires d'une assurance de préserver le bien et de le récupérer.

4. **Inciter la Région à s'impliquer avec les départements et communautés d'Agglomération pour conforter le rôle de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) dans le cadre d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat et dans le financement de l'adaptation des logements (accessibilité des personnes à mobilité réduite, économies d'énergie, rénovations...).**

Avec l'aide des Pact : le Pact est une association

qui a pour mission d'assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le montage de dossier afin d'obtenir des subventions et des aides pour les travaux d'amélioration et de rénovation.

LES OFFRES DE SERVICE

5. **Inciter les propriétaires de logements vides à utiliser les réseaux sociaux** (type cocoon home) pour toucher les 65-80 ans dans la France entière.

6. **Promouvoir la région** auprès des 65-80 ans des régions Ile-de-France et Rhône-Alpes dans le cadre de partenariats.

7. **Promouvoir ou s'inspirer du programme de l'OMS « Ville-amie des aînés »** (à l'instar de Dijon) Le programme de l'OMS, « Ville-amie des aînés » encourage les responsables de villes à améliorer la vie des personnes âgées en ville et, par là même, la vie de tous : espaces extérieurs et bâtiments, transports, logement, participation sociale, participation des citoyens et emploi, communication et information, services de santé et de soutien communautaire. Trente villes sont inscrites en France à ce programme, dont Dijon depuis octobre 2010 ; la ville de Sens semble intéressée.

8. **Développer le rôle et le financement des associations** qui pourront relayer ou appuyer les politiques mises en place.

9. **Sensibiliser les élus de chaque commune sur l'intérêt du soutien à une politique d'accueil des seniors en valorisant les retombées** (économiques et sociales).

- Services de portage de repas à domicile, des services d'aide à domicile/auxiliaires de vie relevant du secteur associatif et des soins à domicile assurés par des cabinets d'infirmiers libéraux.
- Réouverture des commerces de proximité (boulangerie, café, etc.
- Maintien des services publics.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Impact positif sur l'emploi local à travers les travaux, services, commerces, transports.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Concourt au maintien des services publics en zone rurale.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Positif en milieu rural.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Développement du commerce, de l'artisanat, du tourisme et des loisirs.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Va contre la désertification.

LA COHÉSION SOCIALE

Positif pour la mixité sociale et générationnelle et l'équilibre de la population ville-campagne.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Rénovation de l'habitat ancien et du patrimoine. Revitalisation des centres bourgs et embellissement des villages.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Illustration de l'image de la Bourgogne du « Bien Vivre Ensemble ».



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Leviers

Conseil régional

Communication quant à l'attractivité de la région et aux possibilités offertes
Impulsion centrale

SECONDAIRES

Leviers

ANAH

Maintien et adaptation des projets et aides du CDAH-Pact

Conseils généraux

Soutien et développement du financement des associations

Communes

Développement des services à domicile, maintien des services publics en milieu rural

Bailleurs sociaux et privés

Lutte contre les logements vides.

Professionnels de l'immobilier

Diffusion des différentes possibilités de cession du patrimoine immobilier

Milieu associatif

UNPI, comités de fête, comité de tourisme, Habitat et Humanisme, CNL...

Le Conseil régional de Bourgogne doit être le leader d'une structure de pilotage constituée de l'ANAH, des conseils généraux, des élus locaux, des professionnels de l'immobilier, des bailleurs tant privés que sociaux, et du milieu associatif afin d'évaluer et de mettre en œuvre les actions indispensables au maintien et à l'évolution du logement des 65-80 ans.

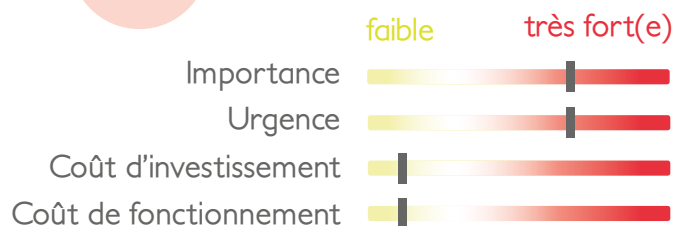


Les conditions de réussite

- Utiliser au maximum les règles, textes et lois existants pour ne pas entraîner de coûts pour la région.
- Associer tous les élus, CCAS, le parc public, le parc privé, les professionnels de l'immobilier.
- Cibler les seniors bourguignons ainsi que ceux des régions voisines et des grandes métropoles.
- Engager des partenariats avec les grandes régions d'Europe.



ÉVALUATION





Irriguer les « déserts médicaux »

Pourquoi ?

Dans la Bourgogne attractive et du bien vivre ensemble en particulier, on ne peut se passer d'un réseau de médecins de campagne pour attirer, notamment, les seniors. Or, nous sommes obligés de constater que, tant en Bourgogne que dans le reste de la France, la vocation de médecin généraliste tend à disparaître.

Il y a un refus de « l'exil campagnard » à cause de l'isolement, de l'éloignement, de l'angoisse de l'exercice solitaire du métier, des problèmes tels que la scolarisation des enfants, les transports et communications, etc. Le confort personnel passe devant l'intérêt général.

Les jeunes médecins portent leur choix :

- **majoritairement**, vers le secteur public, moins contraignant pour la vie familiale, propice au travail en équipe et soulageant des problèmes d'équipement ;
- **minoritairement**, vers la médecine libérale en ville, en association avec d'autres et dans des disciplines moins astreignantes telles que dermatologie, radiologie, ophtalmologie non chirurgicale, ORL non chirurgicale, etc.

Ce choix est surtout guidé par la compatibilité avec une vie sociale et familiale normale, ce critère jouant d'autant plus si les 2 personnes du couple travaillent, ce qui est désormais fréquent chez les médecins. Dans le public (hôpitaux) le salaire de 2 praticiens hospitaliers avoisine celui d'un médecin généraliste de ville avec moins de fatigue et de responsabilités. Or, avec le vieillissement de la population et l'augmentation de la catégorie des seniors :

- l'isolement des personnes âgées va devenir un problème crucial ;

- l'hospitalisation à domicile sera majeure et inévitable avec des acteurs de soins à domicile formés et structurés (infirmière, aide-soignante, garde malade jour et nuit, associations multiples (ex : ADMR) ;

- les soins de santé devront s'organiser de gré ou de force différemment.

En résumé, la présence d'une médecine de proximité est une des conditions sine qua non de l'installation de néo bourguignons, seniors ou non, souvent néo ruraux qui attendent de nos territoires ruraux les mêmes niveaux de service que ceux qu'ils ont connu en ville. Et nous ne parlons pas des Bourguignons qui ont aussi besoin d'un service de santé de qualité.

Les propositions qui suivent ont pour objet de faire renaître la médecine générale dans les campagnes bourguignonnes, et de créer les conditions favorables à ce retour.

Comment ? Propositions

Les solutions nouvelles et existantes à développer :

1. Suppression de la liberté d'installation

Cela consisterait à obliger certains médecins en fin d'internat à s'installer dans tel ou tel territoire déserté. Cette solution ne paraît pas réaliste à 20 ans dans le contexte européen actuel, il est préférable et sans doute plus efficace de privilégier une forte incitation.

2. Bourses en échange d'un engagement de service public

Ce dispositif est mis en place par le Conseil régional et concerne, entre autres, les médecins : prise en charge des études contre un engagement de 10 ans à 15 ans. Un tel système existe depuis longtemps pour les normaliens supérieurs, les

1. En 2011, 8 % seulement des étudiants sortant de la faculté de Médecine se sont installés en libéral !

polytechniciens qui sont payés pendant leurs études. C'est aussi le système de santé militaire.

3. Création de maisons médicales

Dès maintenant et en 2030, la Région aidera et/ou imposera la création des maisons de santé et de soins pluridisciplinaires sur son territoire et en y associant de fait et de droit, l'ordre régional des médecins libéraux ainsi que tous les professionnels de la santé et les élus locaux.

L'autorité publique en sera le régulateur mais aussi le demandeur et donc l'arbitre.

En zone rurale, les établissements seront nécessairement polyvalents et en réseau public/privé pour obtenir un maillage territorial.

4. La télé médecine

La télé médecine sera une réalité pour : la médecine « d'entretien », le renouvellement d'ordonnance, le suivi des ALD (Affections Longue Durée : ex diabète), la cardiologie première, la médecine infantile, mais aussi les « bobos » qui encombrant les urgences.

Sachant que les services urgentistes seront organisés et réservés aux véritables urgences.

Cette télé médecine utilisera les techniques de communication les plus avancées et obtiendront des infos en direct telles que tension, température, taux de glycémie, etc. via Internet essentiellement. Tout cela sera la médecine de maintenance ou de premier niveau (premiers mots et/ou premiers maux). Le deuxième niveau de médecine sera traité par une autre organisation vers les spécialistes ou les établissements hospitaliers.

5. La médecine mobile

Comment fidéliser les jeunes médecins dans leur région d'origine ou de formation ?

La médecine mobile est à inventer. Il s'agit de disposer d'un pool de médecins qui acceptent de couvrir, à tour de rôle, 24 heures de garde dans une de ces maisons médicales situées au milieu d'un territoire donné avec au minimum une infirmière et des moyens modernes de secrétariat (type reconnaissance de la voix, dossier informatisé). On peut imaginer un maillage du territoire avec des maisons de ce type, très légères : une salle d'attente, 3 salles de consultation et un échographe. Il faut apprendre aux patients à se déplacer. Il faut très bien rémunérer ceux qui acceptent cette organisation.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

En dehors de quelques postes pour l'administration des maisons médicales par exemple, l'effet sur l'emploi reste négligeable. Il s'agit davantage de réorganiser géographiquement les emplois qualifiés de la médecine, que de créer des postes nouveaux à proprement parler.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Indiscutablement la présence d'une bonne médecine répartie sur l'ensemble du territoire bourguignon grâce aux différentes formules proposées, et en particulier dans les zones rurales, apporte un mieux en termes de sécurité sanitaire et améliore le cadre de vie des habitants.

C'est déjà le cas : L'ARS (Agence Régionale de Santé) rémunère « des anesthésistes-volants » dans des hôpitaux où il n'y a même pas de chirurgien.

6. La médecine salariée

La jeune génération serait plus encline à devenir salariée : moins de rémunération, mais plus de sécurité, plus de vacances, une meilleure compatibilité avec la vie privée (conjoint de plus en plus souvent avec une activité professionnelle), etc. Le système est pris en charge par les collectivités territoriales.

« La présence d'une médecine de proximité est une des conditions sine qua non de l'installation de néo bourguignons, seniors ou non, souvent néo ruraux qui attendent de nos territoires ruraux les mêmes niveaux de service que ceux qu'ils ont connu en ville. »

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L'installation en milieu rural s'en trouve sécurisée. Les populations moins aisées « assignées à résidence en zones rurales » ne sont pas discriminées dans leur accès aux soins. Un pas est donc franchi dans l'égalité d'accès aux soins quels que soient les milieux d'habitation ou les origines sociales.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Facilité de l'accès aux soins ordinaires et proximité rapide des centres hospitaliers équipés sont deux atouts pour l'équilibre du territoire, qui dispose ainsi d'un système de médecine de proximité adossé à quelques grands centres hospitaliers.

LA COHÉSION SOCIALE

Les politiques publiques, en faisant les bons choix pour lutter contre les déserts médicaux, contribuent à la cohésion sociale. Elles requièrent un effort financier des collectivités

mais aussi complémentarément des patients, qui acceptent de prendre leur part dans le financement de ses services de proximité. Certaines communes vont même jusqu'à engager la solidarité par des majorations de la fiscalité locale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

L'attractivité de la Bourgogne, notamment pour les retraités soucieux de s'y installer, en est renforcée. C'est même une des raisons principales de leur installation dans la région.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Le vieillissement est bien pris en compte dans cette politique. Cette médecine de proximité bénéficie à tous. Elle donne l'image d'une Bourgogne qui sait garder une ruralité de qualité et qui permet d'y maintenir les populations. L'image de la région en ressort très positivement à l'extérieur car elle est identifiée comme un territoire ayant concilié qualité de vie et sécurité sanitaire.

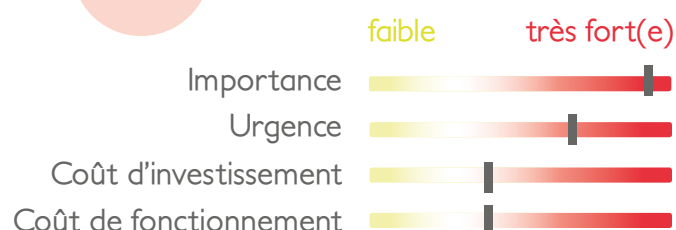
Les conditions de réussite

- Engager une véritable mobilisation en essayant de convaincre avant de contraindre.
- Obtenir des jeunes médecins un engagement (type ONG) aussi fort pour la Bourgogne que pour les pays en développement.
- Si des compétences et des modèles existent et fonctionnent ailleurs, il ne faut pas hésiter à copier le modèle et rencontrer les promoteurs de ces actions pour avancer plus vite.

Les freins et risques

- Le coût des incitations financières ou matérielles accordées en contrepartie de quelques années d'exercice en milieu rural.
- Le manque d'emploi du conjoint (avec la féminisation de la profession, de plus en plus souvent un homme).
- Le manque de compétences pour les gestes spécialisés.

ÉVALUATION



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Leviers

Conseil de l'Ordre
des médecins

Installation

Etat

Études, conventions, bourses

Université

Sensibilisation, motivation,
transformation radicale de
la formation des médecins
généralistes

SECONDAIRES

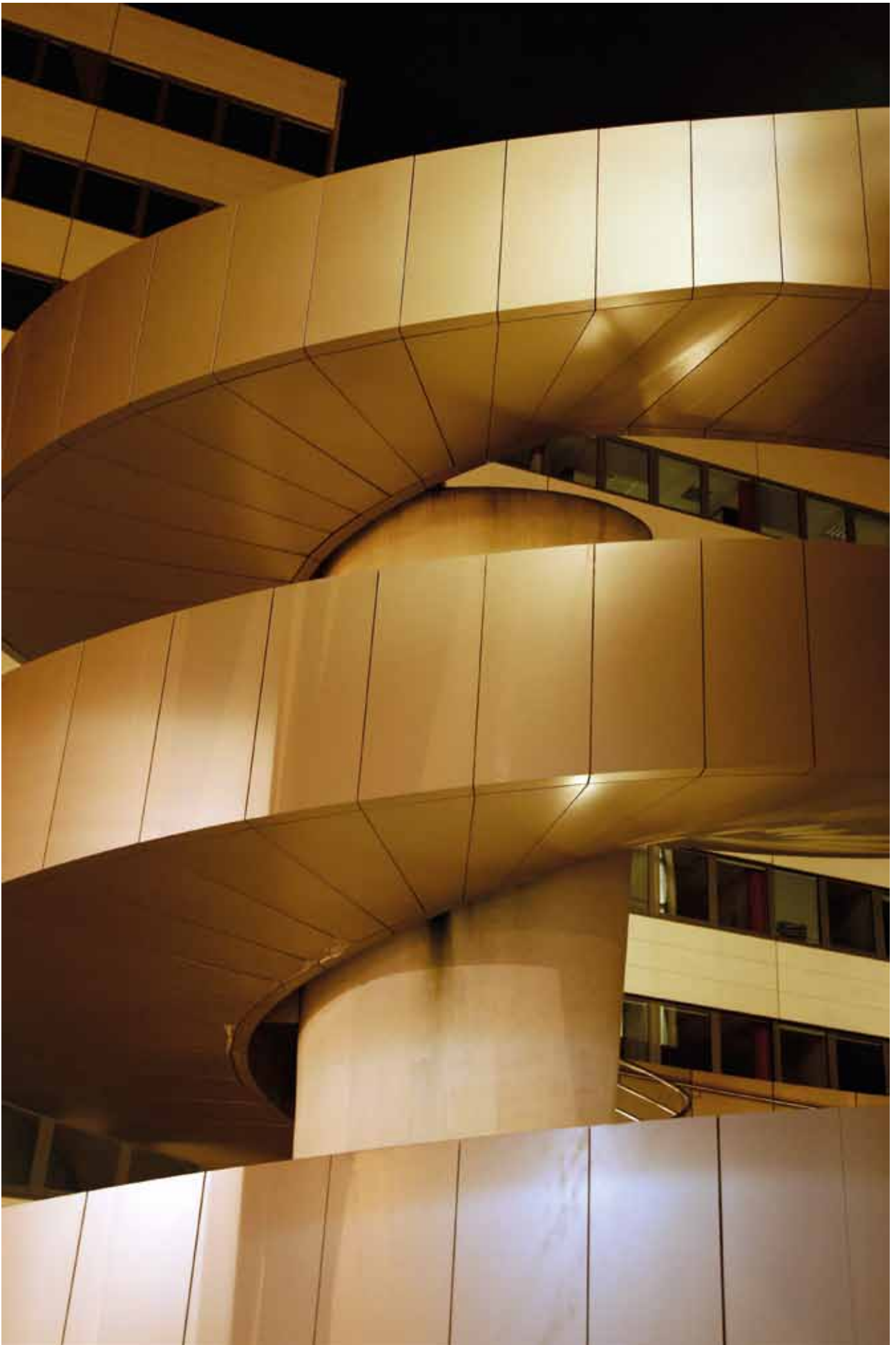
Leviers

Conseil régional

Soutien aux maisons
médicales

Collectivités
territoriales

Eventuelle prise en
charge du salariat



Promouvoir une politique culturelle d'excellence

Pourquoi ?

La Bourgogne est synonyme de terre d'histoire et de culture. Ses ressources dans ce domaine sont pourtant sous-estimées des Bourguignons et la culture n'est pas vraiment intégrée comme un facteur de développement des territoires. L'accent est plutôt mis sur l'exploitation des richesses du passé ; les initiatives pour promouvoir la culture contemporaine et inscrire la Bourgogne dans la modernité créatrice restent marginales. Elle dispose pourtant de beaucoup d'atouts pour rayonner dans ce registre : de nombreux créateurs et artistes installés en Bourgogne (ou en résidence) ; une proximité et des facilités de liaison avec Paris et les grands centres d'art européen, une capitale ; Dijon, bien identifiée et équipée au plan culturel ; un réseau de villes moyennes à fort potentiel patrimonial avec des programmations culturelles de qualité et souvent originales ; enfin de nombreux espaces et lieux disponibles d'exposition et de représentation de grande qualité patrimoniale propices à mêler le passé et le futur...

Comment ? Propositions

A l'horizon 2030, l'effort déployé pour promouvoir la Bourgogne à la fois comme région résidentielle et comme destination mondiale, s'appuie sur une politique culturelle d'excellence embrassant d'un même mouvement le patrimoine passé et la création future : éclairer le passé par un engagement résolu dans la modernité créatrice (et non l'inverse !). Elle ouvre la Bourgogne sur le monde et légitime en retour son histoire.

Cette politique culturelle est développée tous azimuts (patrimoine, contemporain, spectacles vivants, etc.). Elle se déploie sur l'ensemble du territoire, grâce au réseau des villes moyennes qui se coordonnent avec la capitale régionale pour élargir l'offre culturelle et mutualiser les ressources. Elle s'adresse à tous : Bourguignons résidents permanents ou secondaires, anciens ou récents, et touristes nationaux ou étrangers. Elle est la figure de proue du « Bien vivre en Bourgogne » qui est une composante forte de ce scénario.

Cette politique culturelle d'excellence s'articule autour de trois lignes de force :

1. La création contemporaine

D'ores et déjà, la Bourgogne dispose d'atouts institutionnels et d'outils culturels importants (notamment le Consortium de Dijon) non seulement dans tous les domaines artistiques, mais aussi répartis sur tout le territoire. Elle offre au public une multitude d'initiatives culturelles dans tous les registres artistiques.

Il s'agit d'aller plus loin grâce à une prise de conscience des acteurs du développement culturel : ensemble on peut mieux et davantage ! En s'appuyant sur les nombreux artistes installés en région et les institutions culturelles présentes sur le territoire, la Bourgogne devient un haut-lieu de rendez-vous et d'expression de la culture contemporaine qui dépasse les frontières. Les événements culturels sont réguliers, bien répartis sur le territoire, diversifiés et bien relayés par une politique de communication efficace. Partout en Bourgogne, il existe dans l'année un événement culturel de qualité, rayonnant au-delà de son territoire d'implantation. C'est ce fourmillement d'initiatives bien coordonnées et de très bon niveau qui fait l'attractivité de la Bourgogne.

2. Le patrimoine du passé appartient au futur

Cette orientation amène à jeter un regard nouveau sur l'immense patrimoine historique de la Bourgogne. Patrimoine monumental, intellectuel, géophysique, scientifique... L'usage social de ce patrimoine est systématiquement questionné, moins dans le sens de sa conservation au sens étroit du terme que dans le sens de son adaptation aux évolutions des besoins, des pratiques et des mentalités du XXI^{ème} siècle. Les besoins en lieux d'expression, de rencontre, d'exposition, de résidence... sont très importants, et le patrimoine est souvent reconverti -en même temps que restauré- pour des usages collectifs en phase avec la volonté de la Bourgogne de sortir de l'image statique de « grand musée », de « grande vitrine » qu'il aurait pu lui conférer. C'est la vision d'avenir de la Bourgogne et du rôle qu'elle entend tenir dans le concert des régions qui oriente les priorités des réhabilitations et l'usage de son patrimoine passé. L'avenir et la restauration des grands lieux comme Vézelay, la Charité, Pontigny, Saint-Germain d'Auxerre, Paray-le-Monial, etc. sont examinés sous cet angle ; de même la reconversion et l'usage de bâtiments hospitaliers, de châteaux, d'églises, de maisons de ville... L'effort des collectivités territoriales donne naissance à un programme d'actions, coordonné par cette volonté d'inscrire le passé dans la modernité -quitte à détourner ce patrimoine de ses fonctions premières- et accompagné d'un programme d'investissement conséquent.

3. La science, les techniques et le patrimoine industriel

Là aussi l'histoire et le patrimoine -légé ou naturel- est immense, notamment sur les grands sites industriels de la région, mais aussi sur les grands sites géomorphologiques caractéristiques de la région. Avec son corollaire, la culture scientifique et technique remise en valeur comme un élément constitutif de la culture générale de « l'honnête homme » du XXI^{ème} siècle, les initiatives culturelles font une large place à cette dimension. C'est même un domaine dans lequel la Bourgogne est une région très représentative de l'essor des sciences et des techniques dans le monde. Les savants historiques (Buffon, Fourier, Monge, Niepce, Paul Bert...), les grands capitaines d'industries (Schneider...), trouvent traces partout sur le territoire. Elles englobent et légitiment l'essor contemporain des technologies de la communication et de l'environnement. Les programmes d'action des villes et de la région sont encouragés, notamment quand ils font de la culture scientifique et technique une des dimensions de l'enseignement, universitaire en particulier.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Cette politique crée des emplois notamment dans les collectivités territoriales et les organes culturels, mais en quantité modérée car l'essentiel repose sur la volonté politique de bien coordonner l'existant.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

L'apport de la culture enrichit l'intelligence au-delà des formations techniques ou spécifiques.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

La valorisation des sites patrimoniaux, leur réhabilitation, leur usage, constituent des atouts pour le cadre de vie qui s'en trouve amélioré.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

La culture proposée vise à rassembler, non à discriminer.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Concourt à sortir la culture de son rôle de « cerise sur le gâteau ».

Les conditions de réussite

- Au plan interne à la région, cette politique culturelle nécessite la mise en place d'outils de réflexion, de préparation des décisions et de régulation.
- Création d'un « conseil culturel régional » (sorte de Parlement régional de la culture), composé de représentants de villes de la région, qui aurait en charge de préparer les orientations et les actions du Conseil régional dans ce domaine. Ce processus de bas en haut marquerait un renversement de mentalité dans la culture politique des élus : la politique culturelle n'est plus seulement un « supplément d'âme » mais c'est aussi un instrument pour le développement des territoires.
- Par ailleurs, on peut envisager que le CESER se dote d'une section permanente dédiée entièrement à la culture en charge de l'évaluation de cette politique.
- Au plan externe, cette politique suppose une ouverture accrue aux représentants et acteurs des grands courants contemporains de la culture dans le cadre de coopérations avec d'autres régions ou d'autres pays ; d'où la nécessité d'un renforcement de la cellule du Conseil régional destinée aux coopérations.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

C'est une action globale qui s'appuie sur les ressources de tout le territoire. Elle ne peut réussir qu'à cette condition d'équilibre. Dijon est locomotive mais pas impérialiste !

LA COHÉSION SOCIALE

Une culture d'excellence mais non élitiste est source de cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Elle est renforcée tant pour les résidents que pour les touristes.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Elles sont renovées, modernisées.

Les freins et risques

- Le frein principal réside dans les moyens qui pourront être dégagés car cette action coûte cher, notamment en investissements. La recherche de financements public-privé est néanmoins jouable.
- Le risque majeur reste l'inadéquation de cette action avec la population et ses élus qui ne la comprendront pas immédiatement et qui risquent de s'en offusquer. Une région de 1 750 000 habitants dont 35 % de personnes âgées... peut-elle s'engager dans cette action sans crainte d'être majoritairement désavouée... Sans efforts conséquents et préalables d'explication -par des acteurs convaincus- sans doute pas !



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

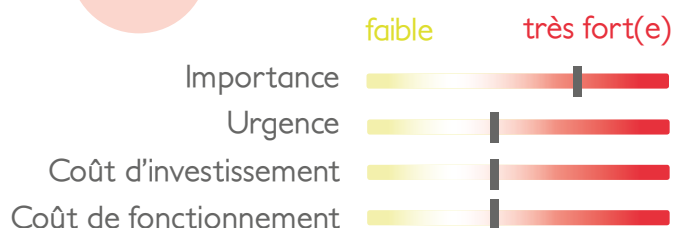
Qui est leader ? La Région en premier lieu ; les collectivités territoriales : essentiellement les communes de plus de 5 000 habitants et/ou les agglomérations.

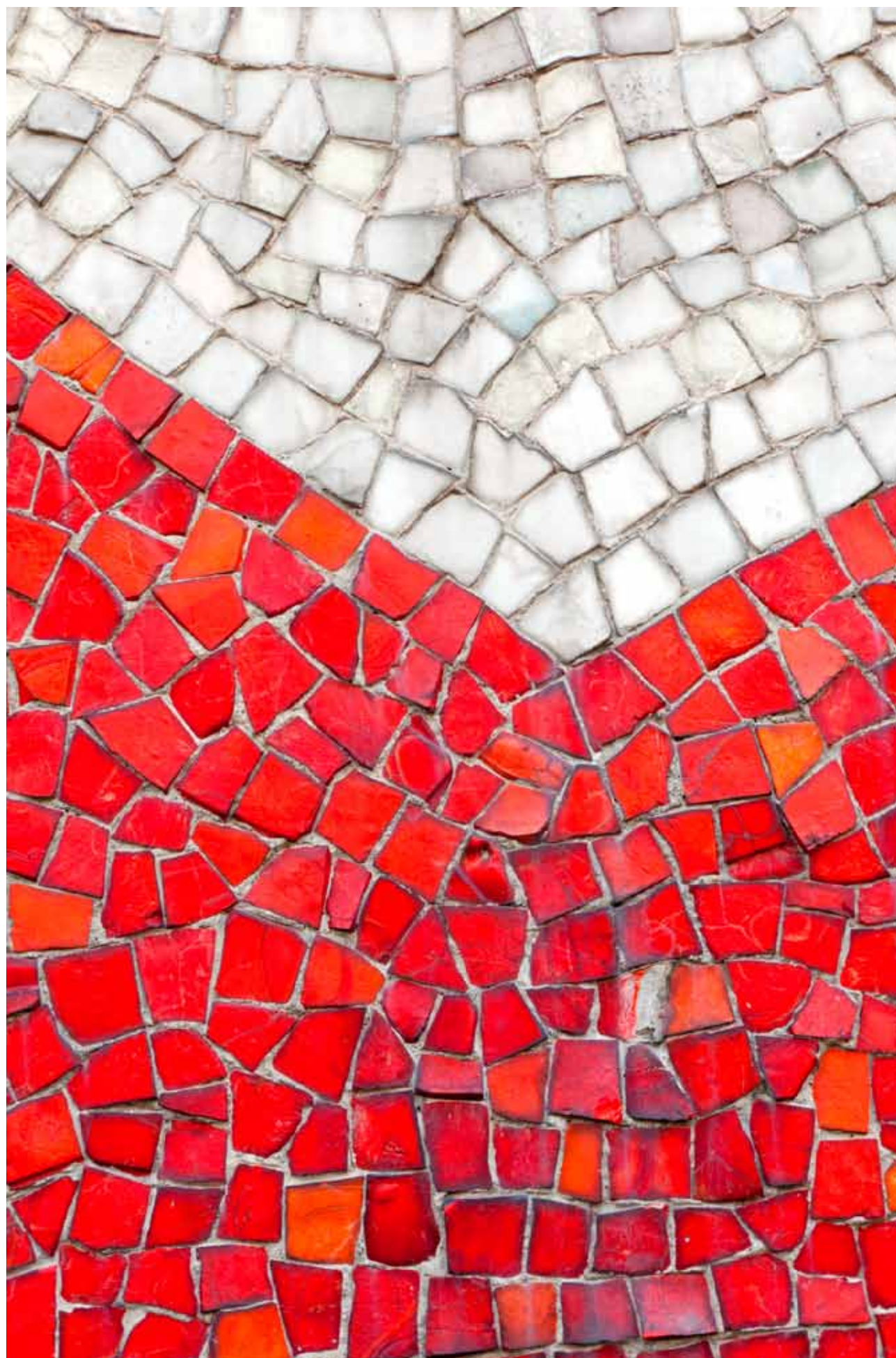
La Région s'appuie sur le « Conseil culturel régional » et la section culture du CESER (instance d'évaluation et de proposition) représentative des forces culturelles de la région : associations, institutions culturelles, artistes, etc...

Quelle structure de pilotage ? Un « Bureau régional de l'action culturelle » désigné par le « Conseil culturel régional » (élu au suffrage de second degré).



ÉVALuation





Créer un pôle européen d'innovation des métiers d'art

Pourquoi ?

LES MÉTIERS D'ART, UNE EXCEPTION FRANÇAISE

Les Métiers d'Art, riches de 217 métiers, constituent l'un des socles essentiels du patrimoine immatériel culturel français. Tout métier d'art « nécessite la maîtrise d'un savoir-faire, de techniques et d'outils traditionnels mais aussi innovants dans le but de créer, transformer, restaurer ou conserver, seul ou en équipe sous sa responsabilité, des ouvrages et des objets produits en pièce unique ou en petite série¹ ».

La France est le seul pays européen où les Métiers d'Art sont assez organisés, notamment avec l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) créé en 2010 et succédant à la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA).

LES POTENTIALITÉS DES MÉTIERS D'ART

Les Métiers d'Art présentent des potentialités en phase avec les enjeux actuels : valorisation des métiers manuels, proximité et personnalisation des productions, image de marque liée au territoire et à la qualité du « Made in France ».

Ces potentialités sont de trois ordres :

- **économique** : le secteur des métiers d'art se caractérise par une forte valeur ajoutée qui repose essentiellement sur le savoir-faire, le geste et l'expérience du créateur ; « l'excellence française » jouit d'une très forte crédibilité et peut avoir une forte valeur marchande notamment à l'international ;
- **social** : les professionnels des métiers d'art sont présents sur l'ensemble du territoire, y compris en zone rurale. Ils sont pleinement acteurs de la vie

locale et créateurs de lien social. De plus, ce sont des métiers à fort potentiel féminin ;

- **artistique, technique, culturel et patrimonial** : les métiers d'art ont en commun la science du geste, les valeurs du beau, de l'authenticité ; l'exigence, la passion et l'amour du travail bien fait. La référence à des méthodes de fabrication traditionnelles n'exclut ni l'utilisation de nouvelles technologies (conception assistée par ordinateur, usinage en tous genres, découpe au laser, etc.), ni le design pour être à la fois plus compétitif et en accord avec la demande d'objets contemporains.

LA BOURGOGNE, UNE RÉGION D'ÉLECTION DES MÉTIERS D'ART

La tradition des métiers d'art est vivace en Bourgogne depuis longtemps : elle a été entretenue depuis l'art gaulois avec Bibracte, Alésia, en passant par l'art roman et clunisien puis l'art gothique jusqu'à l'époque industrielle.

La Bourgogne possède aujourd'hui une palette importante, tant en quantité qu'en qualité, de métiers d'art et/ou artistiques sur son territoire. On compte 932 entreprises inscrites à la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Bourgogne (CRMA), mais on estime que cela ne représente que la moitié des artisans ou artistes des métiers d'art en Bourgogne, les autres étant déclarés sous un autre statut comme artiste ou profession libérale ou aussi auto-entrepreneur.

Se distinguent notamment :

- une quinzaine d'entreprises artisanales du patrimoine vivant qui se caractérisent par la détention d'un patrimoine économique spécifique issu de l'expérience manufacturière, la mise en œuvre d'un savoir-faire rare reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute

1. Selon l'UNMA (Union Nationale des Métiers d'Art)

technicité, l'attachement à un territoire ;

- de nombreux maîtres d'art qui sont des professionnels d'excellence, distingués par le ministère de la Culture et de la communication, reconnus par leurs pairs pour leur expérience, leur expertise et leurs compétences pédagogiques ;
- de non moins nombreux lauréats du diplôme « Meilleur Ouvrier de France », chefs d'entreprise mais aussi salariés d'entreprises artisanales, notamment dans le domaine de la gastronomie.

La formation aux diplômes des métiers d'art est particulièrement active puisque présente au sein de 21 établissements dont 12 dans le secteur public. L'académie de Dijon a mis au point un label « Excellence Métiers d'Art » regroupant quatre lycées proposant une formation métiers d'art de qualité². Dans le cadre de ce scénario, ce secteur d'activité contribuera significativement à l'économie, à l'emploi, à l'équilibre social et culturel, à l'équilibre territorial, à l'attrait touristique et au rayonnement³ de la Bourgogne.

Traditionnels ou récents, les métiers d'art sont porteurs d'une image particulièrement positive et participeront pleinement à l'attractivité de la Bourgogne.

Comment ? Propositions

La région doit avoir l'ambition de se doter rapidement d'un Pôle européen des métiers d'art pour ses artisans d'aujourd'hui évidemment, mais aussi et surtout pour ceux de demain.

Ce pôle aura pour objectifs : la transmission des savoir-faire ; l'échange des savoir-faire ; l'innovation dans les métiers d'art ; la diffusion des métiers d'art. Ce pôle se composera à la fois d'un lieu matériel à définir sur un territoire emblématique (le Clunisien, le Charitois, etc.) accompagné de sites décentralisés⁴ et d'un outil immatériel (reposant sur un site Internet).

Il sera dédié en priorité aux professionnels des métiers d'art, aux jeunes, aux formateurs, aux collectivités locales qui les supportent, et plus

généralement à toute personne intéressée par les métiers d'art. Devenir un Pôle européen des métiers d'art, telle est l'ambition !

Ce sera en conséquence :

- **Un dispositif de sauvegarde des savoir-faire** (et gestes uniques pour certains) qui seront ainsi répertoriés, sauvegardés, et transmis par ces artisans eux-mêmes.
- **Un lieu de formation** (formations initiales, formation continue, reconversion...) et d'échange pour les professionnels non seulement de la région mais aussi de la France et même de l'Europe.
- **Un lieu de recherche** de nouveaux métiers ou techniques et un détecteur des professionnels des métiers d'art de demain.
- **Un centre de ressources** avec bibliothèque, médiathèque donnant accès à l'historique, à la généalogie des métiers et faisant un inventaire permanent des atouts de la Bourgogne, de ses savoir-faire, particulièrement des savoir-faire rares
- **Une source de diffusion** avec un site internet de référence.
- **Un outil d'accompagnement à la création** et à la reprise d'entreprise dans le domaine des métiers d'art.
- **Un lieu de rencontre avec le public** proposant des événements exceptionnels de référence (par ex. salons des métiers d'art, rencontres européennes des métiers d'art, etc.), des expositions régulières visant le grand public, mais aussi les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.
- **Un partenaire actif des grands centres européens** tels que le verre de Venise, les cristaux de Bohême ou pourquoi pas la musique à Vienne, ou encore les centres équestres d'Espagne, d'Autriche et de Saumur.
- **Un facilitateur de la complémentarité tourisme et métiers d'art.**
- **Un lieu d'accueil** pour les associations concernées.

Soulignons enfin que ce Pôle européen des Métiers d'Art sera un argument majeur pour organiser l'Exposition Universelle en Bourgogne. Avant 2030, la Bourgogne, avec son Pôle européen des métiers d'art, devient « **Le pays du geste et de l'esprit** » !

2. Source : site internet INMA

3. Citons le cas de Roland Mesnier, Meilleur Ouvrier de France, qui fut chef pâtissier de la Maison Blanche durant vingt-cinq ans, de J. Carter à G.W Bush.

4. A noter les initiatives de la ville de Tournus dans ce domaine, qui a créé notamment un salon régional des métiers d'art et accueille de nombreux artistes et artisans.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Le pôle donne la possibilité de créer son propre emploi avec éventuellement son conjoint, un compagnon ou des stagiaires en formation.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

La matière grise, propriété de chacun, est mise à disposition des autres par l'échange et sert la création. L'innovation fournit des emplois nouveaux pour tous les niveaux de possibilités,

connaissances, avec des formations ad-hoc. L'artisanat demeure à ce jour la première école de formation où tout le monde vient puiser.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Cette initiative concourt à maintenir en Bourgogne le bien vivre ensemble.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

La présence des métiers d'art sur un territoire est un moyen de maintenir la diversité économique et sociale de ce territoire.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Après observation du terrain, il sera identifié des logiques territoriales

permettant de développer l'expression d'individus créateurs à domicile donc localement.

LA COHÉSION SOCIALE

Le retour des artisans d'art est une nouvelle donne et un atout pour la cohésion des territoires et pour la mixité.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

En créant son Pôle des métiers d'art la Bourgogne devient le chef de file européen du geste et de l'esprit.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

« La Bourgogne où rien ne se perd, où tout se crée, carrefour du geste des métiers et de l'esprit d'entreprendre ».



Les conditions de réussite

- Devenir le chef de file du geste et de l'esprit est un pari audacieux pour la Bourgogne, qui réussira avec le concours exceptionnel de promoteurs artisans qu'il convient de découvrir et encourager. Pas de réussite sans alliances professionnelles, culturelles, architecturales ou gastronomiques.
- Les Bourguignons sont concernés et attachés aux métiers manuels, du tailleur de pierres au tailleur d'habits (musée Magnien à Dijon), du luthier à l'accordeur de guitare ou de piano, et du fileur de verre au fileur de sucre.
- Les élus de la région ont la volonté de donner suite.

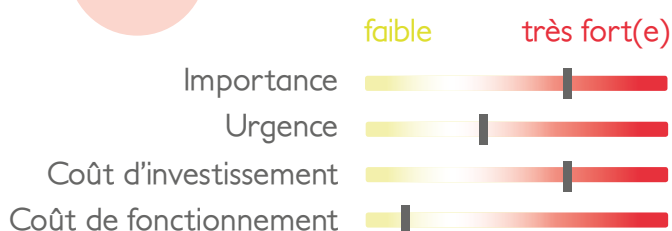


Les freins et risques

- Le risque encouru est de passer à côté d'une mobilisation réelle sur ce projet sans fédérer les potentialités européennes.



ÉVALUATION



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Leviers

Conseil régional et collectivités territoriales

Porteurs du projet

Europe

Accompagnateur du projet

Chambre régionale des métiers ; CCIR

Mobilisation des organisations professionnelles d'artisans

SECONDAIRES

Leviers

Etat

Soutien au projet

INMA (Institut National des Métiers d'Art)

Soutien au projet

Organisations professionnelles

Soutien au projet

Associations culturelles

Soutien au projet

Université, centres de connaissance ?

Soutien au projet



Stimuler le débat démocratique

Pourquoi ?

LE RETOUR DE L'ESPRIT CRITIQUE

Dans les années 2030, à l'instar des autres régions, la Bourgogne est bien équipée en technologies de communication. La fibre optique et d'autres procédés tout aussi performants irriguent jusqu'aux territoires les plus isolés de la région. Les Bourguignons ont facilement accès aux données, informations et savoirs que l'économie des technologies de l'information n'a cessé de perfectionner depuis les années 2010. La fracture numérique constatée à cette époque est résorbée. L'accès aisé aux « savoirs constitués » et aux informations plus précises qu'ils impliquent n'a cependant pas annihilé « le besoin de connaissance », autrement dit ce besoin de compréhension du monde, plus global et plus analytique. Au contraire ! Nos concitoyens, ici comme ailleurs, sont restés finalement très prudents devant les « savoirs » économiques, écologiques, sociaux... assésés comme autant de « vérités » dans le début des années 2000. Ils gardent confiance dans le progrès, mais ils usent de la raison critique pour ne pas avaler n'importe quoi (condition essentielle à la préservation des libertés fondamentales !).

Nombreux sont, en effet, nos concitoyens qui estiment indispensable d'entretenir une distance critique, une vigilance, un doute créateur à l'égard de « l'information » et des « savoirs » et qui, de ce fait, recherchent la confrontation, la controverse, le débat pour évaluer, juger ou simplement relativiser ces masses de données, leur apportant des réponses à tout ou presque tout. Ou tout simplement pour comprendre les questions vives de société. Sans le formuler aussi clairement, ils ont acquis la conviction que la controverse, le

débat, ne remplacent pas la communication. Ils la complètent car ils restent au bout du compte la manière la plus dynamique de se faire une opinion. Pour autant, ils ne renient pas les réseaux sociaux et en sont gros consommateurs, surtout les jeunes, mais ils ont conscience que ces réseaux n'épuisent pas les vertus du débat démocratique.

D'UNE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION À UNE SOCIÉTÉ DE VIGILANCE

Ainsi les années 2030 ouvrent largement le passage d'une société de l'information, se déversant tous azimuts et sans contrôle, à une société de vigilance fondée sur la raison critique, c'est-à-dire sur une conception de la connaissance constamment sous tension du débat. Les promesses politiques, comme les savoirs constitués, sont considérées avec infiniment plus de distance et de doute que par le passé. Il était temps ! Dans les années 2010, on avait assisté à une inquiétante progression de l'obscurantisme et du populisme traduisant sans doute des peurs, des inquiétudes, des replis sur soi dans certains territoires ou certaines populations, la Bourgogne ne faisant pas exception.

UN BIEN POUR LA DÉMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE

En résumé, la formidable accumulation et disponibilité des savoirs a rendu indispensable le besoin chez nos concitoyens de les soumettre constamment à une compréhension globale, analytique, distanciée, développant ainsi leurs aptitudes civiques à devenir plus exigeants quant à leur destin politique commun. Dans ce scénario d'une Bourgogne d'économie résidentielle, le facteur « temps disponible » pour la connaissance, dans cet esprit, décuple les capacités du débat et de la confrontation pour le plus grand bien de la démocratie et de la gouvernance du territoire.

Comment ? Propositions

Les questions vives de la société du XXI^{ème} siècle qu'elles soient politiques, économiques ou sociales, qu'elles soient franco-françaises, européennes ou mondiales, qu'elles soient historiques ou d'actualité, toutes ces questions liées à la vie des sociétés humaines intéressent les Bourguignons.

LE RENOUVEAU DES CERCLES DE DISCUSSION ET DE DÉBAT

Ils s'en emparent, en discutent, en débattent via internet ou plus souvent par le contact direct dans des assemblées régulières, constituées à cet effet. On assiste en effet dans cette décennie 2020-2030 au grand « essor/renouveau » des Cercles de discussions et de débats (types Cercles Condorcet, Jeunes Chambres économiques, cafés philo), des Universités pour tous en Bourgogne, des Universités populaires, des sociétés savantes, sans oublier les associations de culture scientifique ou de développement de la lecture... Il n'est pas jusque dans certaines entreprises bourguignonnes où se constituent des groupes de réflexion sur des sujets sociétaux. La plupart des villes recense au moins une Université pour tous ou un cercle de débats, qui a pris la forme d'association loi de 1901. Elles sont libres et indépendantes des pouvoirs locaux et même des partis ou syndicats. Elles fonctionnent en réseau par l'intermédiaire de grandes fédérations d'éducation populaire qui les fédèrent activement en soutenant leurs initiatives. L'éducation populaire retrouve du coup ses filiations originelles et son utilité sociale par ce grand effort de développement culturel aux finalités politiques salutaires : comprendre le monde pour agir sur lui et non le subir. A l'inquiétude, née des formes exacerbées d'individualisme, renforcées par des outils technologiques sophistiqués mais accentuant encore davantage l'isolement des individus, répond ce besoin collectif des hommes de se rencontrer pour discuter entre eux du présent et de l'avenir, en s'éclairant du Savoir et de l'exercice de la Raison.

UN RAYONNEMENT LARGE FONDÉ SUR LE BÉNÉVOLAT

Antidotes de la résignation, ces associations et mouvements civiques et d'éducation rayonnent sur tout le territoire et on compte leurs adhérents par centaines, qui se recrutent surtout dans la classe moyenne ou aisée et dans les milieux à bon

capital culturel ; les retraités fournissent aussi un contingent non négligeable de participants.

Ces associations et mouvements, ouverts sur le monde, attentifs aux grandes questions sociétales, participent ainsi à la formation politique (au sens civique du terme) des citoyens et « fabriquent » en fait l'encadrement social et politique futur de la Bourgogne. Un grand mouvement de conférenciers-débatteurs voit aussi le jour, qui sillonne la Bourgogne et rencontre des publics très diversifiés. Universitaires, enseignants, chercheurs mais aussi cadres d'entreprises, de l'économie, du social, issus des administrations, des organisations internationales, des institutions européennes ou mondiales... Aucune grande question de société, en 2030, n'échappe aux débats que ces conférenciers débatteurs sont invités à animer. Des manifestations s'étalant parfois sur plusieurs jours dans certaines villes bourguignonnes se sont développées annuellement depuis plusieurs années et ont pignon sur rue avec une audience nationale. Au point que certaines sont mêmes recensées pour contribuer à la formation continue des salariés d'entreprises ou de fonctionnaires. Ce vaste effort repose essentiellement sur l'engagement militant et bénévole mais les mouvements d'éducation populaire savent aussi rassembler des moyens financiers -par voie de subvention des collectivités territoriales- afin de financer le fonctionnement de ces réseaux et notamment des cadres permanents pour organiser les débats.



Les conditions de réussite

- La prise de conscience des acteurs que l'action collective est supérieure à la somme des actions individuelles pour redonner de la confiance dans l'avenir et mieux maîtriser son destin.
- La disponibilité et la motivation des gens qui ne se résignent pas, qui pensent qu'il faut faire l'effort de penser, qui veulent savoir « pourquoi », qui restent curieux, ouverts sur le monde et qui ne demandent qu'à être rassemblés.
- L'existence de réseaux éducatifs et culturels, d'une grande qualité intellectuelle, avec de nombreux points d'implantation répartis équitablement sur le territoire régional ; des réseaux mobilisables à peu de frais.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Cette politique ne crée pas d'emplois spécifiques mais elle met à contribution dans une perspective de vulgarisation intelligente tous les détenteurs de savoirs universitaires et professionnels. Le temps nécessaire pour donner à connaître et à comprendre fait désormais partie de l'emploi du temps de nombreux professionnels (vulgariser est devenue une tâche aussi noble que la recherche elle-même) : les ingénieurs, les techniciens des entreprises de pointe en particulier sans parler des universitaires, chercheurs et administrateurs de toutes sortes !

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

C'est dans ce domaine que l'impact est évidemment le plus important, ouvrant la voie en Bourgogne à une « société de la connaissance » qui n'est pas simplement une « société d'accumulation de savoirs » plus ou moins « marchandisée ».

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Un des effets bénéfiques de cette évolution amène à revisiter de façon plus critique et distanciée les « théories environnementales, écologiques et climatiques » du début du siècle. La protection de l'environnement s'en trouve mieux servie !

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Cette dynamique politique de diffusion critique des connaissances est réalisée sans discrimination de population. Mais on prend soin d'adapter et de travailler le discours selon les capacités des divers publics. On tient compte de leurs caractéristiques. Le milieu rural, en particulier, n'est pas abandonné par cette politique.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Aucun sujet n'est tabou. La demande de compréhension et de connaissance porte néanmoins majoritairement sur des débats qui font intervenir les sujets de sciences sociales, de sciences politiques, de sciences et techniques,

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Cette action est sans frontière ni limite territoriale. Elle met en œuvre les ressources -notamment en conférenciers- de toute la région et au-delà. Reste que dans les territoires fortement influencés par les thèses extrémistes -comme certaines régions de l'Yonne ou du nord de la Côte-d'Or-, l'action pénètre plus difficilement.

LA COHÉSION SOCIALE

Une connaissance partagée du monde mais non élitiste est source de cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Quelques manifestations de renommée nationale (comme les Entretiens d'Auxerre ou le Festival du Mot à la Charité...) attirent au-delà de la région. On s'inspire de ses réalisations, et la capacité de la Région à accueillir des personnalités intellectuelles de renommée internationale est reconnue

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

La région est repérée nationalement comme un territoire de démocratie participative, où sa société civile organisée est mise en valeur.

Les freins et risques

- La résignation des groupes et sociétés locales face au réel (la crise, la situation économique, l'évolution écologique, les menaces sur la démocratie locale...) conduisant à l'impuissance.
- L'inertie et l'éparpillement des leaders potentiels de ces initiatives.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Leviers

Associations et mouvements civiques et d'éducation

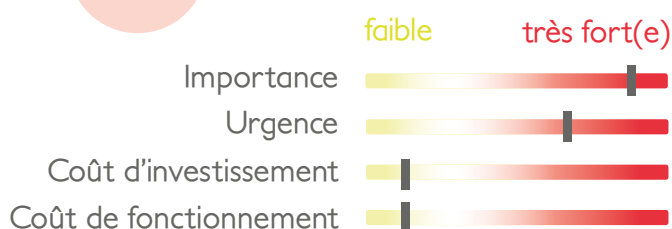
Expérience, carnet d'adresses, sens de l'organisation

Collectivités territoriales

Subventions

Sans l'aide financière des collectivités territoriales, le mouvement associatif n'ira pas loin. Débattre coûte un peu d'argent : il faut organiser les confrontations, les publiciser, faire venir des intervenants, parfois les rémunérer, publier les actes des débats, à tout le moins sur le net, etc... C'est peu d'argent en contrepartie de beaucoup d'engagement militant. Aux collectivités de savoir ce qu'elles veulent : une démocratie de la délibération, qui aide à gouverner au plus juste des attentes malgré les contraintes (et parfois lourdeurs) dues aux exigences de la délibération, ou une simple démocratie participative qui fonctionne comme alibi, limitée aux questions de proximité et sans capacité critique organisée.

ÉVALUATION







Ze



Faire de la Bourgogne l'une des grandes destinations touristiques mondiales

Aujourd'hui, une performance honorable...

La Bourgogne présente une performance honorable en matière de tourisme, compte tenu du fait qu'elle n'est ni une région littorale, ni une région de montagne, ni une région au climat particulièrement agréable.

Selon les chiffres publiés par les différents organismes tels que l'INSEE ou le Comité Régional du Tourisme¹, l'activité touristique en Bourgogne contribue pour 2,2 Mds € à l'économie régionale, représentant près de 6,3 % de son produit intérieur brut, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (7,1 %).

L'emploi lié au tourisme en Bourgogne est d'environ 27 000 personnes dont 22 000 salariés, soit 4,1 % de l'emploi salarié régional, se répartissant pour moitié dans la restauration, près d'un tiers dans l'hôtellerie et quelques pour cents pour les autres types d'hébergement. Le tourisme est majoritairement français (environ 70 % des séjours et des nuitées totales). Cette clientèle française est originaire pour près de 45 % d'Ile-de-France et pour 20 % à part égale de Bourgogne et Rhône-Alpes.

Cependant, la Bourgogne est la 6^{ème} région métropolitaine en termes de fréquentation étrangère, derrière l'Aquitaine mais devant Midi-Pyrénées. Le nombre de touristes étrangers par an (1,65 millions) est à peu près équivalent à la population de la région, ce qui est remarquable comparé à l'ensemble de la France qui est un des rares pays au monde où le nombre annuel de touristes est supérieur à sa population².

1. Sources : Les chiffres clés du tourisme en Bourgogne en 2010 (Bourgogne Tourisme) ; Bourgogne Dimensions N°152 mars 2009 : l'emploi salarié dans le tourisme (INSEE)

2. En 2011 81,4 M de touristes étrangers pour une population de 65 M d'habitants

Les touristes étrangers sont majoritairement originaires de quatre pays, les Pays-Bas pour près de 30 % (des nuitées totales), la Belgique, la Grande-Bretagne et l'Allemagne (chacune autour de 15 %), suivis de l'Italie et de la Suisse, le reste étant assez dispersé³ entre le reste de l'Europe et les autres continents.

Le tourisme étranger en Bourgogne est un tourisme de court séjour (4 à 5 jours en moyenne) avec de fortes disparités selon les modes d'hébergement⁴.

Sa répartition n'est pas uniforme sur le territoire, la Côte-d'Or ayant les pôles majeurs (Dijon et Beaune) et étant le seul département pour lequel la fréquentation étrangère est en hausse, largement tirée par la gastronomie et le vin. Mis à part cela le tourisme étranger est assez dispersé, notamment quant aux sites visités⁵.

Des atouts exceptionnels à mieux valoriser et exploiter

Parce qu'elle dispose d'atouts exceptionnels tant par leur importance que leur qualité la Bourgogne peut avoir l'ambition de devenir une destination touristique mondiale.

Il ne s'agit pas d'y développer un tourisme de masse pour lequel elle ne possède pas les atouts géographiques (littoral, montagne) ou climatiques nécessaires.

Elle peut en revanche, promouvoir un tourisme de qualité fondé sur ses ressources patrimoniales, monumentales, gastronomiques, culturelles, naturelles, industrielles et technologiques permettant à des populations d'origines sociale et géographique différentes d'y trouver dépaysement, découverte, détente, culture et une certaine forme d'ouverture d'esprit et d'enrichissement personnel.

L'axe se réfère volontiers à l'exemple de la Toscane avec laquelle la Bourgogne présente de nombreuses similitudes : histoire prestigieuse, nombreuses villes anciennes, monuments remarquables, vignoble renommé, beaux paysages humanisés, gastronomie typique, habitants accueillants.

La Bourgogne peut mettre mieux en valeur ses atouts reconnus, en révéler de nouveaux, jusque-là cachés, innover et renouveler son offre dans de nombreux domaines.

Huit projets concrets au service de cette ambition

Pour devenir une destination touristique mondiale, la Bourgogne doit d'abord afficher une identité plus lisible sur ses valeurs qui plongent leurs racines dans les profondeurs de l'histoire de l'humanisme occidental, et construire une notoriété internationale qu'elle ne possède pas aujourd'hui. Cela malgré l'inscription de quelques monuments au patrimoine mondial de l'UNESCO (la basilique de Vézelay, l'abbaye de Fontenay, l'église prieurale de La Charité-sur-Loire), l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne, et l'intégration de la ville de Dijon au sein du Réseau des Cités de la Gastronomie⁶; et en dépit des actions menées, en particulier (mais pas seulement), par le Comité Régional du Tourisme.

1. Porter une candidature pour une Exposition Universelle à Dijon

Une candidature de Dijon et, derrière sa capitale, de toute la Bourgogne pour une Exposition Universelle sur un thème intégrant les différentes formes de culture serait un projet fort, propre à créer une notoriété au niveau international.

Il amènerait les différents acteurs à se structurer davantage et à se mobiliser autour d'un objectif précis dans un temps imposé.

Au-delà de l'événement lui-même, ce projet aurait des retombées durables dans tous les domaines en raison des investissements réalisés. En particulier, il contribuerait à donner une notoriété internationale à la Bourgogne, qui serait favorable au développement du tourisme d'affaires.

3. La répartition en termes de dépenses est cependant différente, car les Néerlandais fréquentent surtout les campings et les Allemands sont très adeptes des gîtes

4. Nb moyen de nuitées : 1,3 à l'hôtel, 2,4 en camping, 9,2 en gîte

5. Près d'une cinquantaine de sites attirent chacun au moins 20 000 visiteurs. Le trio de tête : la Basilique de Vézelay, les Hospices de Beaune et Guédelon

6. Avec Paris-Rungis, Tours et Lyon

2. Construire une offre touristique structurée en Bourgogne

Il s'agit de mailler l'ensemble de la Bourgogne en s'appuyant sur des hubs touristiques en nombre limité, proposant chacun des courts et moyens séjours à partir d'une offre spécifique à son territoire élaborée en termes de circuits, de services et de structures d'accueil.

Autour de chaque hub s'élabore un projet de territoire avec son identité, ses propres acteurs fonctionnant en cohérence avec les objectifs et les moyens d'une organisation régionale, notamment en termes de promotion et de vente à l'international.

Ce projet doit être construit tant avec les acteurs publics, pour ce qui relève des moyens de transport et de communication, qu'avec des investisseurs privés pour améliorer et développer les équipements touristiques, les services proposés et les différentes formes de structure d'accueil.

L'offre hôtelière doit être revue, en particulier pour le haut de gamme qui connaît une hausse de fréquentation des touristes étrangers, avec des « Resorts » plus attractifs pour faciliter l'allongement de la durée moyenne des séjours.

3. Multiplier et renouveler les événements touristiques et culturels

La Bourgogne organise déjà de nombreuses manifestations culturelles sur l'ensemble de son territoire qui doivent être renforcées, complétées et diversifiées, dans le cadre d'une politique coordonnée, grâce à des événements culturels originaux et de très grande qualité ; Dijon devant créer un événement d'envergure internationale autour de la gastronomie.

4. Créer un Pôle européen d'innovation des métiers d'art

Compte tenu de la richesse de son patrimoine et de son histoire, du nombre et de la qualité de ses artisans et artistes, la Bourgogne peut prétendre devenir un Centre Européen de Rencontres des Métiers d'Art, afin de promouvoir, échanger, développer et transférer les savoir-faire de professionnels d'excellence qui pourraient se retrouver autour d'un Pôle Européen des Métiers et Maîtres d'Art.

5. Développer le tourisme scientifique et environnemental autour de l'histoire de la Terre

Le territoire bourguignon est aussi un carrefour exceptionnel de sites géologiques, géographiques, floristiques et faunistiques, propice à un tourisme scientifique, industriel, technologique et environnemental avec notamment la création d'un Muséum Européen d'Histoire Naturelle (par exemple sur le site d'Autun).

6. Et le tourisme et les loisirs de nature

C'est aussi un territoire privilégié à proximité des grands pôles urbains pour organiser des pôles de nature permettant la pratique de randonnées et d'activités sportives de plus en plus recherchées par des touristes voulant associer la détente avec la découverte de son histoire.

7. Renouveler l'œnotourisme et préserver les chances de développement de la viticulture

Le tourisme, qui s'exerce autour du vin, doit trouver de nouvelles formes et de nouveaux attraits en associant l'œnotourisme avec d'autres formes du tourisme bourguignon.

Ceci nécessite de rapprocher les acteurs de la filière vinicole et touristique par bassins viticoles afin de valoriser une offre globale répondant à une demande française et étrangère pour des produits et des offres de qualité.

Il est nécessaire de préserver ce qui fait la spécificité du vignoble bourguignon et la typicité de ses vins, en tenant compte du développement des vignobles étrangers et en anticipant les effets et les conséquences à venir d'un réchauffement climatique inéluctable.

8. Un aéroport à vocation internationale pour Dijon et la Bourgogne

En conséquence et pour satisfaire à ces ambitions, la Bourgogne, qui dispose d'un réseau ferroviaire et routier de qualité, doit être accessible par avion pour faciliter la venue de touristes étrangers de l'Europe distante ou des autres continents. C'est pourquoi le projet d'un grand aéroport régional à vocation internationale à Tavaux doit être à nouveau examiné pour trouver une solution.

Faire de la Bourgogne l'une des grandes destinations touristiques mondiales est un projet qui s'inscrit dans le long terme et dans une logique économique et sociale qui doit être partagée sur l'ensemble du territoire. Sa réussite dépend moins de contraintes extérieures que de la volonté de tous les acteurs, publics et privés, de travailler ensemble dans la durée.



Porter une candidature pour une exposition universelle à Dijon

Pourquoi ?

La Bourgogne possède tous les atouts pour devenir l'une des régions leaders du tourisme haut de gamme en Europe et pour développer une économie résidentielle attractive.

Pour parvenir à cet objectif, il est nécessaire de renforcer les infrastructures, de structurer la filière et de coordonner les acteurs et enfin de développer et mettre en valeur le patrimoine exceptionnel du territoire.

La réalisation d'un grand projet de type Exposition universelle permettrait de répondre à ces différents enjeux et de faire rayonner la Bourgogne dans le monde entier.

C'est un levier pour changer de niveau.

Cette proposition peut s'inscrire dans un calendrier au-delà de 2030, l'essentiel étant le bénéfice escompté autour de la fédération des efforts de l'ensemble de la Région pour lutter contre ses vieux démons.

Comment ? Propositions

1. L'Exposition Universelle de toute la Bourgogne

Contrairement aux habitudes, il ne s'agit pas de faire l'Exposition Universelle d'une ville ou d'une métropole, mais bien d'une région toute entière. En effet, de Fontenay à Cluny, de La Charité-sur-Loire à Beaune, la Bourgogne possède une richesse et une diversité qui peuvent être mobilisées et valorisées dans le cadre d'un tel événement.

2. Un objectif accessible pour Dijon et la Bourgogne

Après Shanghai en 2010 et Milan en 2015, ambitionner d'accueillir l'Exposition Universelle en Bourgogne d'ici 2030 peut sembler prétentieux, voire totalement déraisonnable.

Comment comparer Dijon en effet à Shanghai, l'une des plus grandes métropoles mondiales, ou à Milan, la capitale économique de l'Italie ?

C'est oublier un peu vite que l'Exposition Universelle n'a jamais été l'apanage des seules mégalo-poles. Séville est plus proche, par sa taille et son identité, de Dijon que de Shanghai ; cela n'a pas empêché l'Exposition Universelle « l'Ère des Découvertes » de 1992 d'avoir un succès considérable et 42 millions de visiteurs. Le raisonnement vaut également pour Hanovre qui a accueilli l'Exposition Universelle de 2000 (avec seulement 18 millions de visiteurs, elle a été considérée comme un échec).

3. Une manifestation à forte dimension structurante

La candidature à une Exposition Universelle et la préparation de l'exposition en elle-même représentent un projet très structurant, en termes d'organisation comme d'infrastructures.

- **Un projet qui doit être fortement anticipé :** pour Séville l'idée a été lancée en 1976, 16 ans avant, la candidature annoncée en 1981, 11 ans avant, l'organisation créée en 1985, 7 ans avant, et les travaux furent lancés en 1987, 5 ans avant.
- **Un projet qui impose de réaliser des investissements importants en matière de transport** (pour relier efficacement les différents sites disséminés sur l'ensemble de la Bourgogne),

« L'Exposition Universelle n'a jamais été l'apanage des seules mégalofoles. Séville ou Hanovre sont plus proches, par leur taille et leur identité de Dijon que de Shanghai. Et il ne s'agit pas, contrairement aux habitudes, de faire l'Exposition Universelle d'une ville ou d'une métropole, mais bien d'une région toute entière. »

d'accueil, d'hébergement qui, pensés d'emblée dans cette optique, permettra par la suite à la Bourgogne de déployer son offre touristique de qualité.

- **Un projet qui impose un calendrier précis** et force les différents acteurs à se structurer et se fédérer autour d'un objectif central, connu et à fort enjeu (il n'est pas possible d'abandonner en route ou de décaler d'un an).
- **Un projet qui rassemble autour d'un objectif commun** : c'est une dimension importante pour fédérer la région Bourgogne et renforcer son identité jusqu'ici relativement atomisée (entre le nord attiré par la région parisienne, le sud situé dans l'aire d'influence lyonnaise et l'ouest situé proche de la région Centre).
- **Un projet qui donne enfin une visibilité mondiale à la Bourgogne**, avec un positionnement haut de gamme et générera une forte attractivité au moment de l'Exposition Universelle en elle-même.

L'Exposition Universelle est le grand projet qui peut contribuer à dépasser les rivalités de territoire et à créer et aménager les infrastructures (d'accueil, de communication etc.) nécessaires pour développer une telle activité et donner à la Bourgogne l'image et la notoriété indispensables au succès d'une telle orientation.

Une Exposition Universelle a forcément un thème, généralement tourné vers l'avenir. Cela obligera notre région à regarder son futur et non à se tourner vers son passé.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

De l'emploi pendant les 5 à 7 années précédant l'ouverture de l'Expo et pendant les 6 mois de l'Expo.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Un projet qui requiert et diffuse des compétences diverses.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Le projet doit être conçu dans une optique de développement durable et fédérateur.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Le projet concerne des populations très différentes et des catégories variées.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Le projet a des retombées sur de nombreux secteurs.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Le projet peut et doit associer Dijon et de nombreux sites.

LA COHÉSION SOCIALE

Le projet est fédérateur.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Par essence le projet repose sur le développement de l'attractivité de la Bourgogne.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Le projet reconstruit l'image de la région, qui ne se résume pas à Dijon.

Les conditions de réussite

La Bourgogne a de nombreux atouts : accessibilité, infrastructures autoroutières et ferroviaires, espace, patrimoine, équipement hôtelier, qui seront à compléter par des investissements importants :

- publics-privés : liaisons ferroviaires et routières permettant de mailler les sites d'exception de Bourgogne ;
- privés : capacités hôtelières (resorts haut de gamme, villages vacances etc.) ;
- La région doit s'adjoindre son aéroport régional à vocation international ;
- publics : accessibilité et animation des sites d'exception de Bourgogne ; festival.

Et une organisation de projet rigoureuse. Mais, néanmoins, un très gros effort est à faire pour se hisser au niveau requis par une Expo Universelle.

Les freins et risques

L'échec relatif de Hanovre montre bien qu'il y a des risques indéniables :

- fréquentation insuffisante conduisant au déficit et à l'endettement ;
- erreurs de marketing (par ex. prix trop élevé des entrées pour Hanovre) ;
- reconversion des bâtiments difficile.

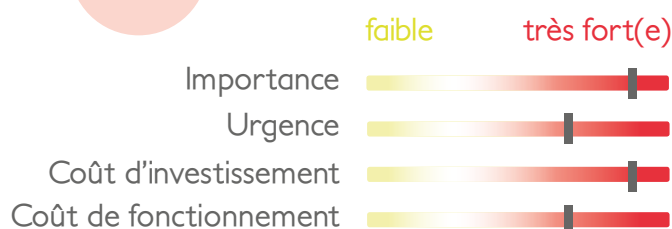
L'enseignement de ces risques doit amener à une grande vigilance sur ce sujet. La situation économique actuelle ne doit pas obérer une prise de décision pour 2030.

LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX	Leviers
Conseil régional	Portage du projet
Etat	Soutien du projet
Commissariat de l'Expo	Direction exécutive
SECONDAIRES	Leviers
Collectivités territoriales	Soutien et participation au projet
Hôteliers	Soutien et participation au projet
Transporteurs	Soutien et participation au projet

*L'impulsion initiale doit venir de l'Etat et de la Région.
Ensuite une fois la candidature agréée, c'est une organisation de gestion de projet qui doit être mise en place.
C'est un projet exigeant : tout doit être prêt pour le jour J sans possibilité de report.*

ÉVALUATION





Construire une offre touristique novatrice en Bourgogne

Pourquoi ?

La Bourgogne dispose de nombreux atouts pour être une des grandes destinations touristiques mondiales et proposer à des populations d'origines sociale et géographique différentes, un tourisme de qualité fondé sur son histoire, son patrimoine exceptionnel, son vignoble, sa gastronomie, ses richesses culturelles et naturelles. Notamment, la ville de Dijon est mondialement connue et reconnue comme capitale du goût et de la gastronomie.

Cependant :

- **La notoriété touristique de la Bourgogne n'est pas encore mondiale** et se limite encore trop souvent au vin et à quelques grands sites.
- **Sa richesse et sa diversité sont méconnues**, car seuls les villes et sites phares attirent des flux importants de touristes : Dijon, Beaune et la Côte notamment.
- **La Bourgogne bénéficie essentiellement d'un tourisme de passage ou de court-séjour.**
- **L'offre hôtelière est insuffisante** en capacité et en qualité (haut de gamme limité ; offre souvent vieillotte).
- **L'offre touristique est aujourd'hui illisible** en raison du foisonnement des supports de communication, notamment internet, et des informations de toutes sortes qu'ils véhiculent.
- **La région ne dispose pas d'un aéroport international** ni même national, mais doit compter sur les aéroports des régions voisines : Paris, Lyon et Bâle-Mulhouse, Dôle-Tavaux.

Comment ? Propositions

En dehors de notre proposition de candidature à l'organisation d'une exposition universelle ou de faire de Dijon une capitale européenne de la culture, événements qui pourraient donner un coup d'accélérateur, nous estimons qu'il faut reconfigurer l'offre touristique de la Bourgogne. Il s'agit d'organiser un tourisme de qualité et donner à la Bourgogne l'image et la notoriété internationale qui lui font défaut aujourd'hui et qui sont indispensables à cette orientation.

QUATRE OBJECTIFS SONT POURSUIVIS

- Augmenter la contribution du tourisme dans le PIB régional.
- Faire de la Bourgogne la région leader d'un tourisme de qualité valorisant la diversité de ses ressources et de son patrimoine historique.
- Accroître la fréquentation des touristes étrangers notamment en provenance des Etats-Unis, de l'Asie et des pays émergents.
- Assurer un meilleur équilibre de l'activité touristique sur l'ensemble de son territoire.

La méthodologie à mettre en œuvre pour répondre à ces objectifs est la suivante :

ORGANISER LA FILIÈRE TOURISTIQUE AUTOUR DE QUATRE AXES THÉMATIQUES

Pour construire une identité forte et donner une meilleure lisibilité à la filière touristique, il convient d'organiser la filière touristique autour de quatre axes thématiques¹ (lesquels favoriseront parallèlement le tourisme d'affaire) :

1. Se reporter aux fiches actions pour le développement des 4 axes.

1. le tourisme patrimonial historique et culturel

2. le tourisme scientifique

3. le tourisme de loisirs et de plein air

4. le tourisme vitivinicole ou œnotourisme

A l'intérieur de ces axes seront valorisés et déclinés : activités, circuits et manifestations. Cela permettra de mieux structurer les actions de marketing et de promotion, et de les adapter pour répondre aux demandes tant du tourisme de séjour que du tourisme de passage.

CHOISIR ET ORGANISER DES « HUBS TOURISTIQUES » ET LEUR TERRITOIRE

Le développement du tourisme en Bourgogne ne peut se concevoir sans un meilleur maillage de son territoire s'articulant autour de « Hubs Touristiques », terme d'origine aéroportuaire que l'on adapte au monde touristique en proposant la définition suivante :

Un hub touristique est un pôle géographiquement situé, facilitant une communication multimodale dans un territoire, qui propose une offre diversifiée et organisée de sites, monuments, activités culturelles et touristiques, ainsi que des formules de transport, d'hébergement et de restauration, etc. A chaque hub correspond donc un territoire, et les hubs permettent d'offrir aux touristes à partir de leur lieu d'hébergement une offre à la carte ou « packagée » de circuits pour des courts ou moyens séjours avec une interconnexion des hubs entre eux.

Le nombre de couples hubs-territoires touristiques doit être limité -moins de dix- afin que chacun d'eux puisse être bien identifié et exister au sein du plan de communication et de marketing global de « la Bourgogne, grande destination touristique mondiale ».

Voici quelques critères permettant de sélectionner ces couples hubs-territoires :

- des hubs interconnectables par leurs moyens d'accès pour faciliter une plus grande mobilité des touristes sur l'ensemble de la Bourgogne ;
- des ressources touristiques suffisantes et équilibrées permettant de construire des circuits variés à partir des thèmes constituant l'offre globale de la Bourgogne ;
- des structures d'hébergement de toutes catégories mais de qualité et réparties de façon à permettre aux touristes qui le souhaitent de faire des circuits différents sur plusieurs jours tout en séjournant sur un même lieu d'hébergement ;

- de bonnes liaisons routières et ferroviaires, et des services de transports publics et privés permettant d'effectuer ces circuits dans les meilleures conditions ;

- des points d'accueil équitablement répartis, avec du personnel connaissant parfaitement l'offre de son territoire, maîtrisant plusieurs langues étrangères et formé pour assurer à ses touristes une qualité d'accueil irréprochable
- une offre hôtelière de qualité.

UN SCHÉMA DE MAILLAGES À ÉVALUER

Sur cette base, il est possible d'établir, sans contraintes de limites administratives, une cartographie des lieux et des maillages. Elle permettrait d'accueillir avec une grande flexibilité et dans de bonnes conditions des touristes pour des courts et moyens séjours avec des offres variées, un accueil et des services de qualité.

Les différents hubs devront être évalués en fonction de leur impact sur les grands enjeux régionaux notamment en termes d'emploi, d'équilibre du territoire, d'image et d'attractivité de la Bourgogne. Le schéma global retenu devra faire l'objet d'un business-plan pluriannuel.

Il faudra mettre en place pour chacun des hubs une structure et un mode de gouvernance pour lui permettre d'être en cohérence avec les objectifs régionaux et lui donner la possibilité de mettre en œuvre des contrats d'objectifs et de moyens avec l'Etat, la Région et les collectivités territoriales afin d'assurer son développement.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Projet créateur d'emplois pour différentes qualifications et activités dans l'hôtellerie, la restauration et l'accueil avec sans doute des métiers pour mettre en valeur et accompagner le développement des hubs touristiques.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Un projet qui nécessite beaucoup de compétences diverses pour sa conception et sur plusieurs années mais aussi une formation importante du personnel d'accueil et d'accompagnement.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Il existe déjà un bon cadre de vie en Bourgogne qui se trouve naturellement amélioré par un aménagement raisonné du territoire dans toutes ses composantes.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Le maillage du territoire lui permet d'accueillir de façon plus aisée des populations de touristes d'origine géographique et sociale diverses. Il facilite un meilleur équilibre entre les populations des villes et du milieu rural.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

C'est l'un des objectifs de ce projet.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Il se trouve renforcé par le positionnement de Dijon capitale régionale et par un nouvel équilibre de l'offre et des ressources assuré par un maillage du territoire.

LA COHÉSION SOCIALE

Le projet de hubs touristiques fédère l'ensemble des acteurs de la filière mais également la population et les élus locaux car il s'agit d'un projet de territoire à vocation socio-économique.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

C'est par définition l'objectif recherché, à la fois par un grand évènement comme la candidature à l'exposition universelle et par le développement d'un tourisme de qualité à vocation internationale.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Elle est affirmée par un positionnement clair sur ses valeurs et son ambition.



Les conditions de réussite

- L'adhésion de tous les acteurs à un projet à vocation économique ambitieux.
- La conjonction des efforts publics et privés en matière de financement.
- La publication d'un inventaire précis et répertorié des sites touristiques et des structures d'accueil.



Les freins et risques

- L'adhésion de tous les acteurs à un projet à vocation économique ambitieux.
- La conjonction des efforts publics et privés en matière de financement.
- La publication d'un inventaire précis et répertorié des sites touristiques et des structures d'accueil.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Leviers

Conseil régional

Porteur du projet

CRT

Directeur du projet

SECONDAIRES

Leviers

CDT

Soutien du projet

Sites touristiques

Accompagnement

Structures existantes
sur le territoire

Accompagnement



ÉVALUATION

faible

très fort(e)

Importance



Urgence



Coût d'investissement



Coût de fonctionnement





Multiplier et renouveler les événements touristiques et culturels

Pourquoi ?

Le tourisme culturel, essentiellement fondé sur le patrimoine, connaît une érosion constante de sa pratique. Les sites de province, hors grands circuits internationaux, en font l'amer constat.

De plus, le public est vieillissant et peine à se renouveler. Nous sommes loin de l'engouement passé des « chefs d'œuvre en péril ». L'enthousiasme pour les journées du patrimoine ne doit pas faire oublier le non renouvellement des publics. De même la fréquentation, captive, du public scolaire masque à peine la réalité des choses. En matière de festivals et d'événements touristiques et culturels, la Bourgogne, quoique disposant de nombreuses manifestations, « ne passe pas encore la rampe », aucune d'entre elles n'ayant encore un rayonnement national ou international.

D'ici 2030, la Bourgogne doit « changer de braquet » pour mieux exploiter ces richesses touristiques, notamment vis-à-vis du tourisme international. Remarquons au passage que cette exploitation plus ambitieuse des ressources touristiques de notre territoire profitera tout autant aux Bourguignons en s'inscrivant dans la politique culturelle d'excellence développée dans l'axe 1.

Comment ? Propositions

Dans le cadre d'une « Bourgogne destination touristique mondiale », il s'agit de créer et pérenniser sur tout le territoire une politique événementielle culturelle de grande qualité, offrant une possibilité d'itinérance touristique attractive.

1. Renouveler la valorisation des sites patrimoniaux

Tout d'abord, il convient de valoriser les sites touristiques patrimoniaux existants en inventant constamment des modalités d'animation, de visites vivantes, des prestations culturelles d'accompagnement. Les sites, qui ont su renouveler leur mode de valorisation (visites théâtralisées, utilisation du multimédia, visites thématiques, espaces dynamiques d'interprétation, création lumière...), connaissent un vrai succès et sont les seuls à voir leur fréquentation augmenter. On peut citer quelques belles expériences bourguignonnes : Guédelon et son chantier, Cluny et son évocation en 3D, Alésia et son centre d'interprétation, Saint-Fargeau et son spectacle, Joigny et ses nuits maillotines, etc. Initiatives privées et publiques se mêlent autour d'une même prise de conscience : le patrimoine, aussi intéressant soit-il, ne se suffit plus à lui-même. Les touristes veulent connaître et comprendre de façon vivante et ludique ce qu'ils découvrent. Tous les sites patrimoniaux bourguignons d'ici 2030 se mettent en situation d'inventer cet accompagnement culturel très attendu et qui contribue à leur notoriété.

2. Multiplier les festivals ou événements

Certes, la région ne part pas de rien. De nombreuses manifestations existent et disposent d'une bonne notoriété au plan régional voire national. Citons les plus connues : « Chalon dans la rue », les Franco-gourmandes de Tournus, le festival de musique baroque de Beaune, les rencontres musicales de Vézelay, le festival international du film policier de Beaune, le festival du mot à La Charité-sur-Loire ; et dans un autre genre « les Entretiens d'Auxerre ». Toutes ces manifestations rassemblent des milliers de

spectateurs. Elles sont de qualité par les artistes invités et répondent aux exigences d'accès et d'organisation. En dehors de ces manifestations les plus connues, une multitude de petits événements fleurissent en Bourgogne : festivals de musique classique, de jazz, de rock ou pop, de danse, de théâtre, de cinéma, fêtes des arts et traditions populaires...

Il est cependant nécessaire de compléter et de diversifier cet existant par d'autres grands événements. Par exemple :

- Manque d'un événement majeur autour du vin et de la vigne (sous forme de salon ou de fêtes internationales) en profitant du classement de la Côte au patrimoine mondial de l'Unesco.
- Compte tenu de l'intérêt croissant du public pour la gastronomie et « les chefs » (cf. les émissions de télévision sur ces thèmes) on peut aussi proposer un festival international de la gastronomie à Dijon, qui renouvellerait ou compléterait la traditionnelle Foire gastronomique.
- Fait défaut également un festival style « Vieilles Charrues » bourguignon, alors que des embryons existent qui seraient à développer (comme le festival Catalpa à Auxerre).
- Manque aussi une « biennale d'art contemporain » que nous proposons en lien avec le Consortium.
- N'oublions pas enfin les rencontres intellectuelles telles que « les rencontres

de Pétrarque » à Montpellier ou celle d'Averroès à Marseille, ce qui suggère de donner plus d'ampleur aux « Entretiens d'Auxerre ».

3. Faire émerger des festivals ou événements majeurs

Parmi tous ces festivals présents ou à venir, il s'agira aussi de sélectionner et d'aider quelques événements majeurs originaux et de très grande qualité visant un rayonnement national, voire international, à l'instar de ceux existant dans d'autres régions.

On ne compte pas encore en Bourgogne de festival atteignant l'importance et le rayonnement des festivals majeurs tels que : le Festival d'Avignon évidemment, la « Folle journée » de Nantes, le festival international de piano de La Roque d'Anthéron, le festival de Montpellier – Radio-France, le « Printemps de Bourges », les « Francofolies » de La Rochelle, le festival de Jazz de Marciac ou encore le festival des arts de la rue d'Aurillac, etc.

Soyons lucides, il faut beaucoup de temps, beaucoup d'efforts, et bien sûr le talent des organisateurs pour arriver à ce niveau de notoriété, de fréquentation et de qualité, selon un processus cumulatif. Et l'extension du public au-delà du local, du régional et du national est assez difficile comme le montre l'exemple du festival d'Avignon.

INFOS

→ Le festival d'Avignon présente chaque année, entre 35 et 40 spectacles différents, au cours d'environ 300 représentations sur une vingtaine de lieux. Il délivre entre 120 000 et 150 000 billets pour les spectacles payants et accueille entre 20 000 et 40 000 spectateurs dans ses manifestations gratuites.

→ La Folle Journée de 2013 a proposé sur 5 jours : 316 concerts payants + 34 concerts gratuits + 47 conférences + 20 concerts hors les murs ; 1 800 artistes y ont participé ; 145 000 billets ont été délivrés.

→ Le festival de La Roque d'Anthéron a accueilli 83 600 spectateurs en 2012.

→ Les Francofolies ont réuni 86 000 personnes en 2011.

→ Le festival d'Aurillac attire chaque année 130 000 personnes.

→ Les spectateurs du Festival d'Avignon –très renommé– viennent environ pour 35 % de la région d'Avignon, 20 % d'Île-de-France, 35 % des autres régions françaises et 10 % de l'étranger.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Ces propositions nécessitent un personnel compétent et sur le plan culturel et sur le plan touristique. Occasion de développer la formation et le recrutement de « médiateurs » culturels, profession nouvelle en voie de généralisation. Effets induits également sur les emplois artistiques.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Plus que d'un équilibre il s'agit, à l'occasion de ces

événements, de transformer l'accueil traditionnel des Bourguignons en le rendant plus ouvert à l'autre et au différent, et plus curieux. Développer un véritable intérêt à l'ouverture au monde et à la création contemporaine.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Les événements sont répartis sur le territoire de manière équitable mais sans hégémonie d'une ville ou d'un territoire. La coopération Dijon et la Bourgogne fonctionne.

LA COHÉSION SOCIALE

La fierté d'appartenir à une région reconnue et plébiscitée pour l'intelligence de ses initiatives participe de la cohésion.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

La Bourgogne terre de rendez-vous de l'intelligence et de la culture sans nostalgie du passé.

Les conditions de réussite

- Une concertation de qualité entre tous les acteurs concernés : pouvoirs publics, associations, professionnels qui suppose la volonté de la région de jouer ici un rôle de catalyseur. Il faut faire travailler ensemble tous ces acteurs, sans esprit d'hégémonie, pour réussir.
- Un réseau de relations et de collaborations avec l'élite culturelle internationale ainsi qu'avec les grands tour-opérateurs touristiques.

Les freins et risques

- L'idéologie conformiste des Bourguignons qui leur ferait dire (à leurs élus) : « rien de tout cela n'est pour nous, nous n'en n'avons pas besoin ! Restons modestes et discrets et satisfaisons-nous de ce que nous faisons dans nos cités. Il y a d'autres choses à faire avec nos sous ! »
- L'absence d'ambition dans la programmation des événements, et la faiblesse de l'accompagnement en matière logistique ou commerciale.
- L'importance de Dijon qui lui permettrait de revendiquer l'essentiel des crédits. On peut faire observer que nombreux sont les festivals qui se délocalisent ou rayonnent alentour sur plusieurs sites.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

Conseil régional	Coordination par service culturel / Concertation avec les élus locaux / Cahier des charges (DSP) pour les manifestations à fort financement régional / Subventions
Autres collectivités locales	Leurs services et leurs logistiques Cahier des charges (DSP) Subventions
Les professionnels	Programmation - contenu des manifestations

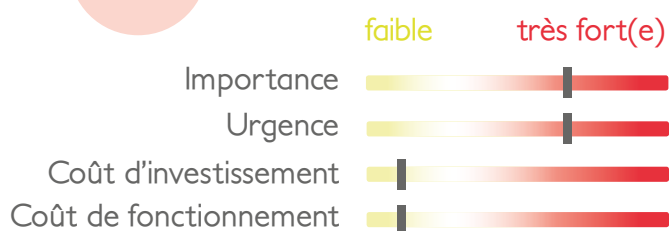
SECONDAIRES Leviers

Associations	Initiatives - Soutien – Accompagnement bénévole
Offices de tourisme	Promotion, communication
Partenaires - Sponsors	Financement

L'acteur principal reste le Conseil régional. Il se dote d'un solide et important service culturel à cette fin. Avec les autres collectivités locales, il crée les conditions de réalisation de cette politique ; élabore le cahier des charges, mais ne programme pas. La programmation doit être le fait de professionnels compétents, choisis sur critères en lien avec le cahier des charges (institutions et artistes) et agissant dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP) suivant l'évolution des compétences de la Région.

Qui dit délégation dit évaluation, qui détermine les reconductions de la DSP, donc la pérennisation des événements. Cette évaluation des événements est faite par les élus, des représentants de spectateurs, des associations d'usagers, les offices de tourisme... et bien évidemment les délégataires des missions concernées.

ÉVALUATION



Pour assurer le montage selon les critères et l'ambition affichés dans cette proposition de politique événementielle, pour assurer le rayonnement à l'étranger, il faut compter sur une subvention régionale par événement située autour de 100 000 € (soit 1 million d'euros/an valeur 2012 pour une dizaine d'événements d'ambition nationale et internationale). Non comptés les autres apports des collectivités, des sponsors, des offices de tourisme...



La Terre raconte son Histoire en Bourgogne

Pourquoi ?

LA BOURGOGNE, SOURCE DU VOCABULAIRE GÉOLOGIQUE

Peu de régions de France et d'Europe peuvent se targuer de réunir, comme la Bourgogne, autant de noms d'étages géologiques (stratotypes), de minéraux spécifiques et de périodes archéologiques reconnus et utilisés sans cesse par la communauté scientifique internationale.

L'histoire géochronologique de cette région s'étend en effet, comme celle de la méga-plaque de la Laurasia qui réunissait la plaque Nord-américaine et l'Eurasie, avant l'ouverture récente de l'océan atlantique, des temps précambriens (2,5 milliards d'années) au Paléolithique (20.000 - 6.000 B.P. before present) et Néolithique (4.000-2.000 B.P.) puis à l'âge des métaux si bien découverts et travaillés par les celtes et les gallo-romains.

Etages géologiques, noms de roches, sites préhistoriques font ainsi reconnaître toute la Bourgogne par les sciences de la Terre, l'archéologie, et, de nos jours, une discrète mais très avide économie minière...

- **Etages géologiques**, comme l'Autunien (290-260 millions d'années, M.A.), le Sinémurien (203-194 M.A.), le Sénonien (86-65 M.A.) quotidiennement utilisés par la communauté géologique internationale.
- **Noms de roches exceptionnelles**, comme l'autunite, minéral jaune vif de phosphate d'uranium reconnu dès 1852 en Autunois-Morvan, suivie de recherches personnelles par Pierre et Marie Curie, puis exploitée un siècle plus tard par le Commissariat à l'Energie Atomique (gisement d'uranium de Grury, 71, 1650 t.)
- **Sites archéologiques et étages préhistoriques** comme celui de Solutré (Solutréen : 20.000-15.000 B.P.) ou celui de Chassey (Chasséen, 3.000-1.500 B.P.)

« La Terre raconte en Bourgogne une très longue Histoire naturelle. »
Buffon

UNE TRÈS LONGUE « HISTOIRE NATURELLE »

Pendant la longue ère primaire ou paléozoïque (570-245 M.A.) la Bourgogne fut un relais de cette puissante chaîne de montagne qui se forma, sans discontinuité, des Appalaches à l'Allemagne centrale (Harz), appelée, de ce fait, la chaîne hercynienne. C'est elle qui dota la Bourgogne de son axe cristallin (Morvan, Mt Saint-Vincent, Haut Charolais, Beaujolais) et qui rattache celle-ci au « noyau arverne » des géologues, et donc au Massif central. Cette formation d'une chaîne de montagnes ou « orogénèse » a aussi doté la Bourgogne cristalline de fortes assises de schistes bitumineux (bassin d'Autun) de houille (sillon du Creusot – Blanzay - Montceau-les-Mines et puissantes réserves de la Nièvre : 250 M.T.). Cette orogénèse s'est enfin accompagnée de minéralisations, d'intrusions granitiques et de minéraux rares (fluorine : 20 % des réserves mondiales). Puis, comme toute chaîne de montagnes, elle a subi ensuite une phase d'érosion ou « pénéplanation ». Une partie de cette pénéplaine fut dans un premier temps recouverte en partie par des assises de grès au Trias (245-208 M.A.), notamment au plateau d'Antully. L'ouverture de l'océan atlantique, océan intracontinental, vers 180 M.A fut alors propice à une vaste invasion marine épi-

continentale, lors du Jurassique (208-145 M.A.). Alors la Bourgogne vit se déposer dans ces mers d'origine et de nature tropicales, d'épaisses séries marines de calcaires compacts et homogènes, aujourd'hui exploités et exportés par de grandes sociétés, et connus de nos jours sous le nom de « pierre de Bourgogne ».

Et dès le Moyen Age, bien avant cette exploitation, notre région se couvrit d'abbayes, de monastères, de basiliques, de cathédrales en pierre de Bourgogne, dont plusieurs ayant survécu aux destructions ont été classées au patrimoine mondial (Fontenay, Vézelay, La Charité-sur-Loire). Enfin, au cours de l'ère Tertiaire (65-1,65 M.A.), la Bourgogne fut affectée, comme toute la bordure orientale du Massif Central, par la vigoureuse et récente formation de la chaîne alpine. Le vieux massif hercynien pénéplané du Morvan et le Haut Charolais furent soulevés, fracturés, faillés.

Des eaux thermales, comme en Auvergne, montèrent par ces failles, à Bourbon-Lancy comme à Saint-Honoré-les Bains et permirent plus tard, et de nos jours encore, bien des cures et bien des soins...

Alors la Bourgogne devint, par ce soulèvement, le « seuil » et le « point triple hydrographique » de toute l'Europe occidentale, envoyant ses eaux par l'Arroux vers le bassin de la Loire, par l'Yonne morvandelle vers celui de la Seine, et par l'Ouche, la Saône, le Doubs et le Rhône vers la Méditerranée. Elle fut alors dispersée par cette proche orogénèse alpine, et prit son vrai visage marqué par trois effets géographiques majeurs : l'effet de seuil, l'effet de bassin, l'effet de couloir.

Mais heureusement au cours des siècles de sa riche histoire, elle fut réunie par son exceptionnel patrimoine architectural, scientifique, naturel et viticole...

Car, comme l'écrivait déjà l'un de ses fils, Buffon, la Terre raconte en Bourgogne une très longue « Histoire naturelle », valorisée par une non moins riche histoire humaine.

Comment ? Propositions

Forte de cette histoire et de ces ressources qui sont autant de curiosités susceptibles de retenir l'intérêt de plus en plus prononcé d'un large public touristique pour l'histoire en général et l'histoire de notre planète en particulier, la Bourgogne peut mettre en place une offre touristique originale très complémentaire du tourisme historique et patrimonial : le tourisme scientifique ; un tourisme curieux, un tourisme de l'inattendu ; un tourisme instructif mais ludique.

Il s'est donné pour mission première de faire connaître ces paysages naturels et ces sites exceptionnels du passé en l'élargissant aux grands sites témoins du présent de l'aventure scientifique et technique de l'humanité, qui part de ces richesses rarement concentrées ailleurs sur un même territoire et va jusqu'à offrir la possibilité de rencontrer les plus belles réalisations technologiques et industrielles de la Bourgogne, témoins de la maîtrise de l'Homme sur les éléments naturels. Cette offre touristique d'un nouveau genre se décompose en plusieurs « itinéraires ».

1. Un itinéraire géologique centré sur « l'histoire de la terre en Bourgogne »

Le propos est de faire découvrir l'histoire de la terre au travers des paysages et sites naturels bourguignons :

- **sites géomorphologiques remarquables**

Retenus par la commission du Comité national de géographie : chaos de boules de granites d'Uchon, Roche Percée, Saut de Gouloux, site de Bibracte, Thureau de la Vouivre, hêtres plessés, Rocher du Saussois, Roche de Solutré et Vergisson, gorges de la Canche, méandre abandonné de Chevroches, épigénie du Serein à Vieux-Château.

- **grottes et systèmes karstiques**

Propices à l'archéologie et à la spéléologie (grottes ornées d'Arcy-sur-Cure, Grottes de Bèze, Vingeanne, etc.

2. Un itinéraire scientifique et technique en Bourgogne

Au tourisme de « l'histoire de la terre » peut être associé intelligemment un tourisme scientifique et technique. Ce dernier ajoute en effet à la connaissance des données naturelles de la

1. Ces itinéraires n'auraient rien d'obligatoire, chacun pouvant choisir tout ou partie des sites proposés

terre, la connaissance du passé et du présent de l'aventure scientifique de la Bourgogne avec ses réalisations techniques et industrielles si riches. Dans le cadre de cet itinéraire², on visite, sur les pas d'illustres savants (Joseph Fourier, Paul Bert, Nicéphore Niepce, les grands sites comme la Verrerie au Creusot, les forges historiques de Buffon ou celles de Guérigny, mais aussi –et surtout- dans les mêmes circuits, les réalisations scientifiques et techniques les plus modernes qui témoignent de la science en train de se faire : les sites d'Areva et de Thomson au Creusot, de Valinox-Valourec à Montbard, de FPT à Bourbon-Lancy, de Michelin au Creusot, du groupe Seb à Is-sur-Tille, de Nicolas à Auxerre.....

3. Un nouveau musée des Sciences de la Terre

Ces deux itinéraires pourraient être complétés par un musée des sciences de la Terre centré sur la géologie, la géomorphologie... et faisant honneur aussi aux grands scientifiques bourguignons³ -physiciens ou naturalistes- de Mariotte à Leprince-Ringuet en passant par Buffon, Carnot et Monge.

Certes, existent en Bourgogne des musées d'histoire naturelle (Auxerre, Dijon⁴ centré sur le vivant) ou des éco-techno musées (Le Creusot, La Machine), ou des musées consacrés à des scientifiques (Buffon à Montbard, Marey à Beaune, Niepce à Chalon).

Mais il y a place pour un musée moderne centré sur les Sciences de la Terre et de la Physique. Ce musée pourrait être opportunément situé à Autun, au centre de la région, ou bien près de la gare TGV du Creusot-Montchanin, plus accessible. C'est évidemment un investissement important qui peut s'inscrire dans le programme « Exposition Universelle » ou « Capitale européenne de la culture ». Ainsi, la Bourgogne peut donner à voir autre chose que ses monuments et vignobles en valorisant ses richesses naturelles et scientifiques.

Comme le montrent le succès à Paris, de la Cité des Sciences et de la Grande Galerie de l'Evolution, il y a un public de plus en plus nombreux pour cela. Un tourisme ancré dans le territoire, mais aussi de rencontres, peut s'installer ainsi dans une recherche d'authenticité sans esprit passéiste : la compréhension des milieux naturels et de « la Terre comme elle se raconte en Bourgogne » se complète par la connaissance des sciences modernes et de ses productions d'avenir.

Passé, présent et avenir de la Bourgogne dans le même geste touristique !

*« Peu de régions de France
et d'Europe peuvent se
 targuer de réunir, comme
la Bourgogne, autant de
noms d'étages géologiques
(stratotypes), de minéraux
spécifiques et de périodes
archéologiques reconnus et
utilisés sans cesse par la
communauté scientifique
internationale. »*

2. Cet itinéraire serait bâti avec le concours des organismes suivants : Conservatoire des Sites naturels de Bourgogne, la Société d'Histoire naturelle d'Autun et son musée, la Société des Sciences naturelles de Bourgogne, l'association « Bourgogne Nature », le Parc Naturel régional du Morvan, les musées de Bourgogne, les éco-musées du Creusot, les Forges de Buffon, le CCSTI de Bourgogne, les groupements d'entreprises industrielles, notamment de la métallurgie, du nucléaire et de l'agro-alimentaire...

3. Voir le site : <http://sciences-physiques.ac-dijon.fr/amp2005/Scientifiques/ScientifiquesBourguignons.htm>

4. En cours de modernisation. Réouverture en juin 2013

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Ces initiatives touristiques génèrent des besoins d'emplois qualifiés : guides, médiateurs entreprises-office de tourisme, organisateurs/coordonateurs de circuits... personnels compétents dans ces domaines (formation scientifique) et polyglottes.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Il s'agit dans ce programme de « montrer » et « d'expliquer » pour donner à connaître et à comprendre ce qui a fait l'histoire de notre planète d'une part, et ce qui révèle les progrès de l'intelligence humaine au travers des avancées de la science et des techniques avec la contribution particulière de la Bourgogne à cette aventure, d'autre part.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Ce programme touristique est en particulier destiné à valoriser la qualité de l'environnement et du cadre bourguignon, et donner envie de s'y installer ! L'exemple d'une industrie installée en milieu rural est à regarder de près.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L'enjeu ici, par une bonne politique de communication et d'information, est de parvenir à ce que tous les Bourguignons soient autant d'ambassadeurs des richesses qui les environnent. Réaliser l'adhésion et le ralliement des habitants à ces projets de mise en valeur et au-delà créer une aspiration régionale moderne d'unité culturelle autour de ce patrimoine, qui seraient porter comme une marque distinctive de la fierté d'être bourguignon.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Tenir d'un même mouvement créateur les initiatives valorisant l'héritage de l'histoire de la Terre et les initiatives valorisant le progrès scientifique et technique.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Tous les territoires sont concernés et en particulier ceux qui, jusqu'ici, étaient considérés comme « les moins touristiques » comme les vallées industrielles de la région ou les grands espaces naturels réputés difficiles au tourisme international (Dombes, Morvan...).



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Bourgogne Tourisme (CRT)
Les offices départementaux (CDT)
Les « hubs touristiques »
Les associations ad hoc
Les voyagistes (tour-operators)

Leviers

Montage des projets
Promotion, communication

Produits bâtis autour des itinéraires proposés

Pour les itinéraires, Bourgogne Tourisme peut être chef de file.
Pour le Musée, il faut créer un projet structuré.

SECONDAIRES

Les Sites touristiques
Hôteliers
Transporteurs

LA COHÉSION SOCIALE

La cohésion sociale procède ici du sentiment -existant ou non- de vivre dans une région qui a les moyens de faire face à son avenir et qui se donne sans hésitation les moyens de se valoriser au-delà des frontières du territoire, y compris à l'international.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Tout ce programme en relève. Mais l'attractivité n'est pas donnée, elle se mérite.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Face au danger d'éclatement politique et économique de la région, l'objectif de cette action touristique est précisément de prouver que la Région dispose de nombreux atouts pour construire au minimum une identité d'intérêts partagés.



Les conditions de réussite

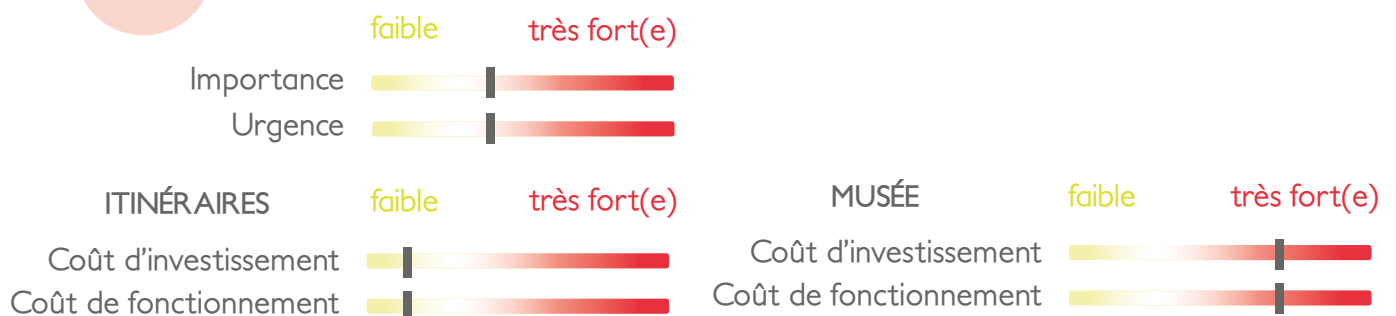
- La conviction des Bourguignons : ou les Bourguignons croient en son potentiel touristique ou ils n'y croient pas ! Ou ils se dotent des moyens pour le réaliser, ou ils « bricolent » autour ! Les premiers à convaincre sont donc aussi les premiers intéressés.

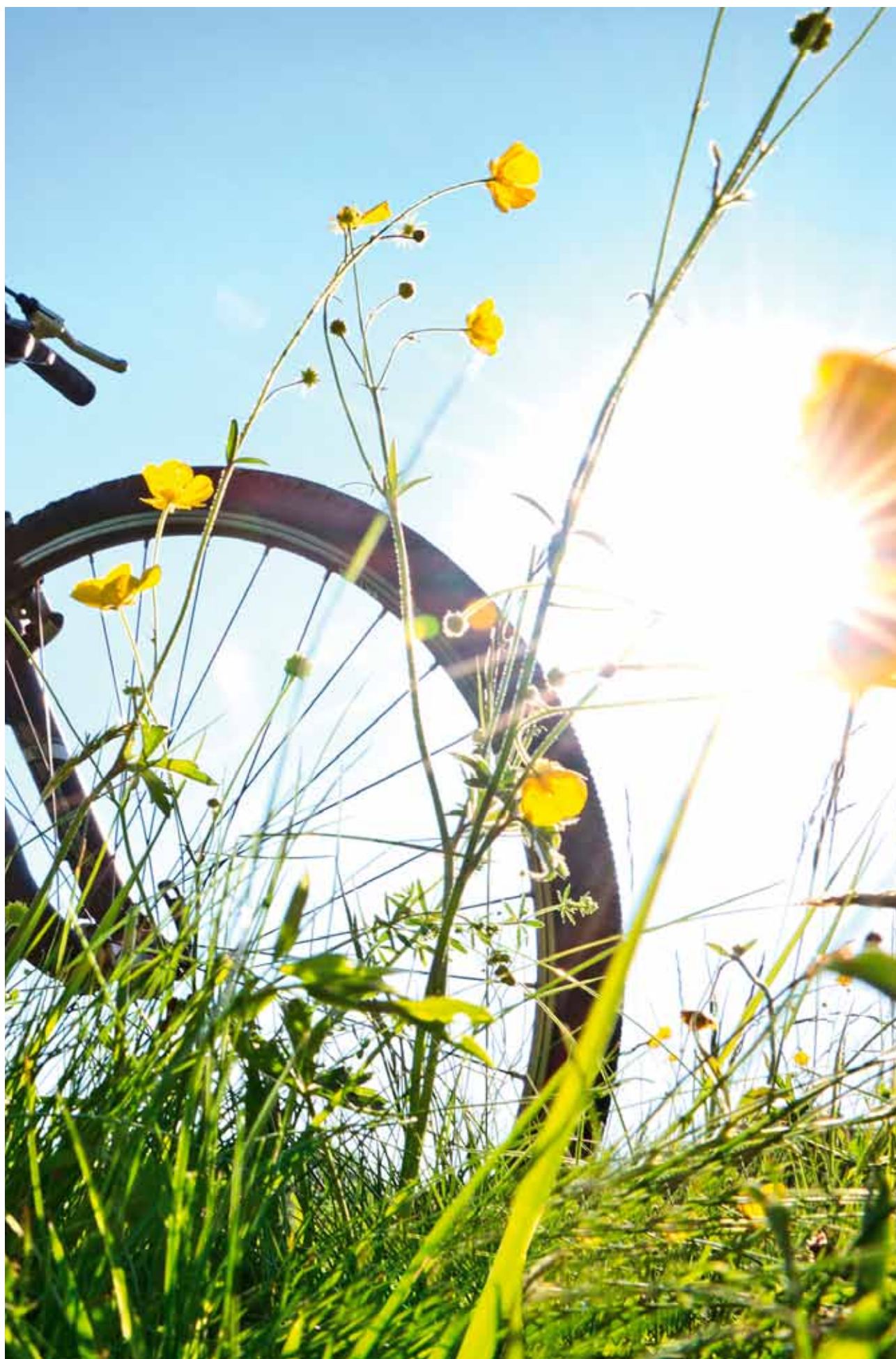


Les freins et risques

- Les rivalités entre sites qui empêcheraient la fédération autour des itinéraires proposés.
- La crainte de la concurrence dans le cas du nouveau musée.

ÉVALUATION





Développer le tourisme de nature et les loisirs sportifs

Pourquoi ?

Les grandes villes et les mégalofoles constitueront en 2030, pour plus de la moitié des habitants de la planète le cadre de vie de référence. Cette évolution, quasi irréversible, vers les modes de vie urbains donne une chance supplémentaire à la Bourgogne qui pourra répondre aux besoins de détente, de loisirs de plein air, de nature, qui sont déjà la contrepartie de la « vie en ville ». Une politique touristique qui n'exploiterait pas les avantages de la Bourgogne dans ces domaines passerait à côté de l'essentiel.

Il y aura demain une clientèle nationale et internationale croissante à la recherche d'activités physiques et sportives de pleine nature, pour la découverte et la contemplation de paysages à la diversité exceptionnelle. Les sports et les activités de nature ont une terre de prédilection, la Bourgogne ! Un vaste territoire peu peuplé constitué de domaines privilégiés pour une pratique de randonnées (pédestres, cyclistes, équestres), pour une pratique nautique sur ses nombreuses étendues d'eau (lacs, rivières, canaux) mais aussi une pratique aérienne.

Les touristes sont attirés en premier lieu dans notre région par le nom chargé d'histoire de la Bourgogne, sa gastronomie, ses monuments, ses châteaux ou encore ses fameux sites. Force est cependant de constater que les offres en matière d'activités de nature -sportives ou non- sont aujourd'hui soit peu connues, soit incomplètes, soit inexistantes ; par ailleurs les capacités d'hébergement nécessaires à un séjour sont, quant à elles, vétustes ou absentes¹.

1. cf. le rapport du CESER « Les sports de nature en Bourgogne : un potentiel à valoriser » janvier 2011.

Comment ? Propositions

Nos propositions s'articulent au tour de deux axes :

1. Une offre touristique fondée sur les paysages exceptionnels de la Bourgogne.

Il s'agit de favoriser la découverte d'un tourisme multidimensionnel :

• **Tourisme forestier**

On sait que la forêt (cinquième de France) couvre le tiers de la Bourgogne, que le chêne y est dominant. Il s'agit d'y développer, d'ici 2030, les parcours de « grande randonnée » permettant ainsi au randonneur d'apprécier sa composition, ses essences, l'état de son exploitation ; d'y découvrir des « arbres remarquables », les différents biotopes forestiers et la vie animale spécifique ; de rencontrer les activités qui s'y déploient : le sciage, le débardage, et parfois la chasse au « grand gibier ». Cela suppose un balisage précis, quelques équipements adaptés (pique-nique, poubelles, abris) et une signalétique indiquant les curiosités et hébergements proches.

• **Tourisme bocager**

Souvent associé au précédent et fondé sur le rapport aux prairies, à l'état des haies et des chemins vicinaux, aux prairies « para-tourbeuses » mises en valeur par des sites explicatifs en Morvan, en Puisaye, en Charollais... Ce tourisme doit s'accompagner d'initiatives du type séjours à la ferme, camping à la ferme, stages d'initiation, etc.

• **Tourisme de rivières (dans une région deuxième réservoir de France), de chemins de halage, de canaux**

Valorisés et réservés aux parcours cyclistes (canal du Nivernais, échelles d'écluses de Sardy-lès-

Epiry, canal de Bourgogne, pont-canal du Centre à Digoïn, site de Rogny les Sept Ecluses, canal latéral à la Loire) mais tout autant au canoë, au rafting, à la croisière...

- Tourisme de sites, de paysages et de panoramas
Chaos de boules de granites d'Uchon, Roche Percée, Saut de Gouloux, site de Bibracte, Thureau de la Vouivre, hêtres plessés, Rocher du Saussois, Roche de Solutré et Vergisson, gorges de la Canche, méandre abandonné de Chevroches, épigénie du Serein à Vieux-Château.

Autant de lieux à identifier, répertorier, baliser pour les visiter.

- Tourisme géologique

Propice à l'archéologie et à la spéléologie (grottes ornées d'Arcy sur Cure, Grottes de Bèze, Vingeanne...).

2. Une offre touristique fondée sur les activités sportives et physiques de pleine nature

Pour la randonnée, le cyclotourisme, le VTT, l'escalade, la randonnée équestre, le canoë-kayak, le nautisme, la voile, l'accro-branche, la spéléo ou toute autre activité de plein air, il conviendrait de définir un modèle de site « sport de nature » répondant à un cahier des charges dans lequel il serait mentionné les conditions nécessaires à une labellisation (activités sportives proposées, capacité d'accueil, animations culturelles etc.).

Le site ainsi labellisé prendrait l'appellation « SPOT SPORTS DE NATURE ».

Qu'est-ce qu'un spot de nature?

C'est un site sur lequel existe un minimum de quatre à cinq activités sportives de nature, réparties sur une aire de 3 à 4 km², avec des activités ouvertes à l'ensemble des touristes. Ce site est positionné sur une ou plusieurs communes, offrant une capacité d'hébergement suffisante pour accueillir un large public, disposant d'un patrimoine culturel d'intérêt indéniable, comportant un patrimoine naturel à fort potentiel, organisant des festivités locales attractives.

La labellisation de 20 à 25 de ces SPOT SPORTS DE NATURE sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne peut être valablement envisagée dans la décennie.



LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Cette politique ne peut se concevoir sans l'apport de professionnels de la nature et du sport, correctement formés, parlant au moins une langue étrangère. A cette condition, le développement des activités sportives et de nature sera générateur d'emplois (animateurs).

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Les communes, candidates au label SPOT SPORTS DE NATURE, aménageront leur territoire pour l'accueil du public.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Le projet SPOT SPORTS DE NATURE ne cherche pas qu'à promouvoir les activités sportives, mais aussi les activités touristiques.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

La labellisation des sites concerne l'ensemble du territoire.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Un touriste satisfait par son séjour en Bourgogne est un touriste qui invite ses connaissances à venir faire le même séjour.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Le label étendu à l'ensemble de la Bourgogne valorise tout le territoire pour les activités sportives de nature.



Les conditions de réussite

- L'implication et la mobilisation des ressources locales, des acteurs socio-professionnels (mouvement sportif, acteurs du tourisme) autour des associations et des collectivités et leurs élus.
- Une bonne concertation entre tous ces partenaires.
- Le renforcement du réseau international de la Bourgogne, notamment dans les pays européens du nord plus sensibles que d'autres aux activités de pleine nature.
- Une culture du partenariat est à acquérir chez ces acteurs plus souvent amenés à agir seuls de leur côté.



Les freins et risques

- La faiblesse de la culture du partenariat.
- La bonne volonté des personnes a ses limites.
- Le manque ou la non-pérennité des financements.
- Une communication insuffisante du label SPOT SPORTS DE NATURE (s'il est noyé dans d'autres labels).



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Leviers

Collectivités territoriales

Création des spots, équipement des sites à valoriser dépendant de leur territoire

Comité régional olympique et sportif

Image positive du sport et formation de l'encadrement

Comité régional du tourisme

Coordination régionale de l'ensemble des projets et communication

SECONDAIRES

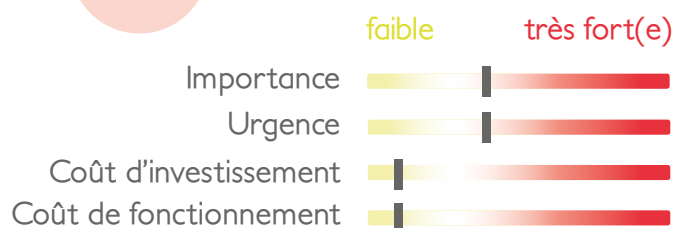
Leviers

Offices de tourisme

Apport de communication



ÉVALUATION





Miser sur l'œnotourisme en Bourgogne

Pourquoi ?

L'ŒNOTOURISME : UN TOURISME D'EXCELLENCE

Le tourisme vitivinicole, encore appelé œnotourisme, est l'ensemble des prestations offertes aux touristes séjournant dans des régions viticoles : visites de cave, dégustations, gastronomie, hébergement et activités annexes liées au vin et à la découverte des appellations de Bourgogne. Comme l'a souligné le Président du Conseil supérieur de l'œnotourisme : « si ce terme, lancé il y a quelques années, est désormais entré dans le langage des milieux spécialisés, il reste à imposer dans la communication et le langage courant ». Au terme de nombreuses études¹ qui ont été faites au plan régional, national et européen, il est maintenant établi que l'œnotourisme répond à une demande sociétale pour des produits de qualité associés à des cadres de vie agréables, des activités de loisirs ou des événements culturels et qu'il constitue l'un des secteurs de l'économie parmi les plus porteurs.

LA BOURGOGNE A DES ATOUTS CERTAINS...

Tous les ingrédients sont réunis pour la réussite de l'œnotourisme : des terroirs spécifiques, la vigne, les hommes, leur histoire (les chanoines, les moines) et le fruit de leur travail, renommée, patrimoine, des crus qui font rêver, la tradition de bonne chère et du bien vivre ensemble, renommée, patrimoine, des crus qui font rêver, des plaisirs partagés entre amis...

Cette véritable culture est présente, avec des variations, tant dans la Côte bourguignonne et ses Climats (candidats au patrimoine mondial de l'UNESCO) que dans le Mâconnais, le Beaujolais, l'Auxerrois (Chablis) ou la région de Pouilly-sur-

Loire qui bénéficie par ailleurs de la proximité du Sancerrois.

La Bourgogne a, par ailleurs, une situation géographique proche de Paris et la Suisse, un axe nord-sud permettant de bonnes liaisons routières et ferroviaires avec l'Europe du Nord mais doit se doter d'un grand aéroport régional ou interrégional à vocation internationale permettant d'organiser des liaisons directes ou indirectes avec certains pays, ou à défaut par l'intermédiaire de hubs, afin de faciliter la venue de touristes étrangers.

... MAIS SON OFFRE EST TROP DISSÉMINÉE

L'offre bourguignonne en matière d'œnotourisme est aujourd'hui très dispersée et inégale suivant les territoires en raison de la diversité des acteurs et de la faiblesse de leur coordination.

Afin de mieux valoriser ses potentialités, la Bourgogne doit repenser et réorganiser son offre, l'adapter aux différents segments de clientèles identifiés, associer d'autres produits de son offre touristique globale.

Il s'agit de construire une stratégie globale en mobilisant les élus et l'ensemble des acteurs concernés.

« si le terme œnotourisme
lancé il y a quelques années, est
désormais entré dans le langage
des milieux spécialisés, il reste à
imposer dans la communication
et le langage courant ».

1. En particulier : rapports Dubrule, d'Atout France, de Côte d'Or Tourisme et quelques autres auxquels ont participé des chercheurs et des sociologues.

Comment ? Propositions

Nous proposons **trois orientations** pour développer l'œnotourisme en Bourgogne.

1. Construire une culture partagée par tous les acteurs pour valoriser le patrimoine vitivinicole et former les acteurs qui seront chargés d'animer l'œnotourisme bourguignon

- **Un corpus de connaissance commun et des référentiels de métiers**

Cette culture commune doit être élaborée à partir d'un corpus de connaissances commun associant toutes les compétences et tous les territoires et portant sur les terroirs, les produits, le patrimoine, l'accueil, la gastronomie.

Ce corpus commun doit être complété par des référentiels métiers (existants ou à créer) pour les différents niveaux de formations diplômantes dispensées en formation initiale ou continue et à la carte pour tenir compte de l'activité saisonnière des acteurs de la viticulture.

- **Une association vin-gastronomie dans des événements et dans les équipements**

Il est par ailleurs indispensable de créer un événement annuel fédérateur autour de la vigne et du vin, associé à un événement annuel d'envergure internationale autour de la gastronomie.

Il faut aussi, dans le même esprit, associer une Cité du Vin à Beaune avec la Cité de la Gastronomie à Dijon, et développer le label national Vignobles et Découvertes sur l'ensemble des quatre départements.

2. Améliorer la lisibilité de l'offre et mettre en réseau l'œnotourisme avec les autres composantes du tourisme bourguignon

- **Des produits adaptés aux différents segments**

Pour une meilleure lisibilité, l'offre doit être construite par segments de clientèles et en fonction de « profils » comme les « amateurs de paysage », les « amateurs de châteaux », ou encore les amateurs de vin classés comme « épicuriens », « classiques », « explorateurs » ou « experts », etc. Cette offre doit également séduire un public féminin, de plus en plus intéressé par l'œnotourisme. Elle doit aussi être adaptée aux séjours en famille et répondre aux attentes de touristes étrangers qui peuvent varier suivant les pays concernés.

- **Des forfaits faciles à vendre et à acheter**

Cette offre doit enfin être formatée sur la base de forfaits « tout compris » pour des séjours de 2 jours minimum à 5 jours ou plus, pour être mise directement sur le marché par internet ou par l'intermédiaire de tours opérateurs français et étrangers ou encore par des réseaux de distribution existants ou à concevoir suivant les publics-ciblés.

- **Une offre sur tout le territoire**

Pour rapprocher les acteurs de la filière viticole et touristique nous proposons de concevoir une offre par bassins viticoles de taille à définir afin de s'intégrer dans les hubs touristiques proposés, par ailleurs, pour mailler l'ensemble du territoire bourguignon.

Cette démarche doit laisser une liberté d'initiatives locales, mais dans le cadre d'un cahier des charges établi de façon partagée sous la responsabilité d'un chef de projet territorial.

3. Associer acteurs publics et privés pour un projet touristique en Bourgogne

S'agissant d'un projet de développement économique, celui-ci doit être porté dans une structure ad hoc par les collectivités et le monde économique de la Bourgogne dans le cadre d'un maillage territorial organisé autour de hubs pour répondre à la diversité des offres et des territoires. Les structures régionales et territoriales doivent en élaborer le projet en s'associant avec des consultants ayant une compétence reconnue au niveau national et international dans ce domaine. Le secteur privé doit intervenir très en amont de l'élaboration du projet pour évaluer les besoins en investissements, proposer des moyens de communication appropriés et mettre en place des systèmes d'accueil ; ceci en collaboration avec des tours opérateurs français et étrangers qui assureront les opérations de marketing, communication et commercialisation contractualisées avec la région et les structures de gouvernance des hubs touristiques.

Il s'agit d'un travail de longue haleine qui, pour réussir, nécessite de la volonté dans la durée, des moyens, des compétences particulières et du professionnalisme.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Projet créateur d'emploi dans l'hébergement, la restauration et pour de nouveaux métiers.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Nécessite des compétences de bon niveau dans différents domaines et la capacité à travailler en réseau, et à convaincre pour l'élaboration du projet. Des métiers nouveaux à créer dans le domaine de l'œnotourisme avec la mise en place des formations correspondantes.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

La valorisation de l'environnement, des paysages et de l'urbanisme viticole participe fortement à l'œnotourisme. Il s'agit notamment de l'urbanisme des villages vignerons, de la qualité des abords (entrées de villes et zones artisanales périphériques) et des routes du vin.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Toutes les catégories de population sont concernées pour participer et se mobiliser pour l'élaboration de ce projet, mais aussi pour accueillir les touristes.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

C'est précisément l'un des objectifs de ce projet.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Le maillage proposé concourt précisément à mieux répartir l'activité sur l'ensemble du territoire, en intégrant par exemple dans cette dynamique de promotion régionale les vins du Nivernais, classés comme Vins de Loire.

LA COHÉSION SOCIALE

L'œnotourisme crée la convivialité.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Toutes les actions sont de nature à développer le tourisme (mais pas seulement) et participent à améliorer l'attractivité de la Bourgogne.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Son vignoble est l'élément qui identifie déjà la Bourgogne et la région mais insuffisamment aujourd'hui pour en faire une des grandes destinations mondiales.

La mise en réseau de l'œnotourisme avec d'autres activités touristiques renforcera la notoriété de la filière viticole et de la Bourgogne toute entière.



Les conditions de réussite

- La mobilisation de tous les acteurs de la filière autour de ce projet qui constitue un changement d'habitudes et de culture (le tourisme n'est pas forcément perçu par tous comme nécessaire pour assurer les objectifs de vente...).



Les freins et risques

- La difficulté de construire et de proposer une offre nouvelle et lisible laissant une liberté d'initiatives suivant les territoires et tenant compte de l'existant.
- Le temps nécessaire pour se décider à lancer ce projet ; ce qui ne fera qu'accroître le retard de la Bourgogne par rapport aux autres régions françaises ou européennes : Bordelais, Toscane, Portugal...



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Conseil régional

Comité régional du tourisme

Filière vitivinicole (BIVB Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne)

Comités départementaux du tourisme

Leviers

Porteur du projet

Direction du projet

Associé à la direction du projet

Soutien à la direction du projet

SECONDAIRES

Chambres consulaires

Secteur privé

Offices de tourisme

Leviers

Mobilisation des acteurs

Marketing, promotion et commercialisation de l'offre
Promotion, communication



ÉVALuation

faible

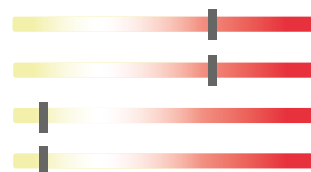
très fort(e)

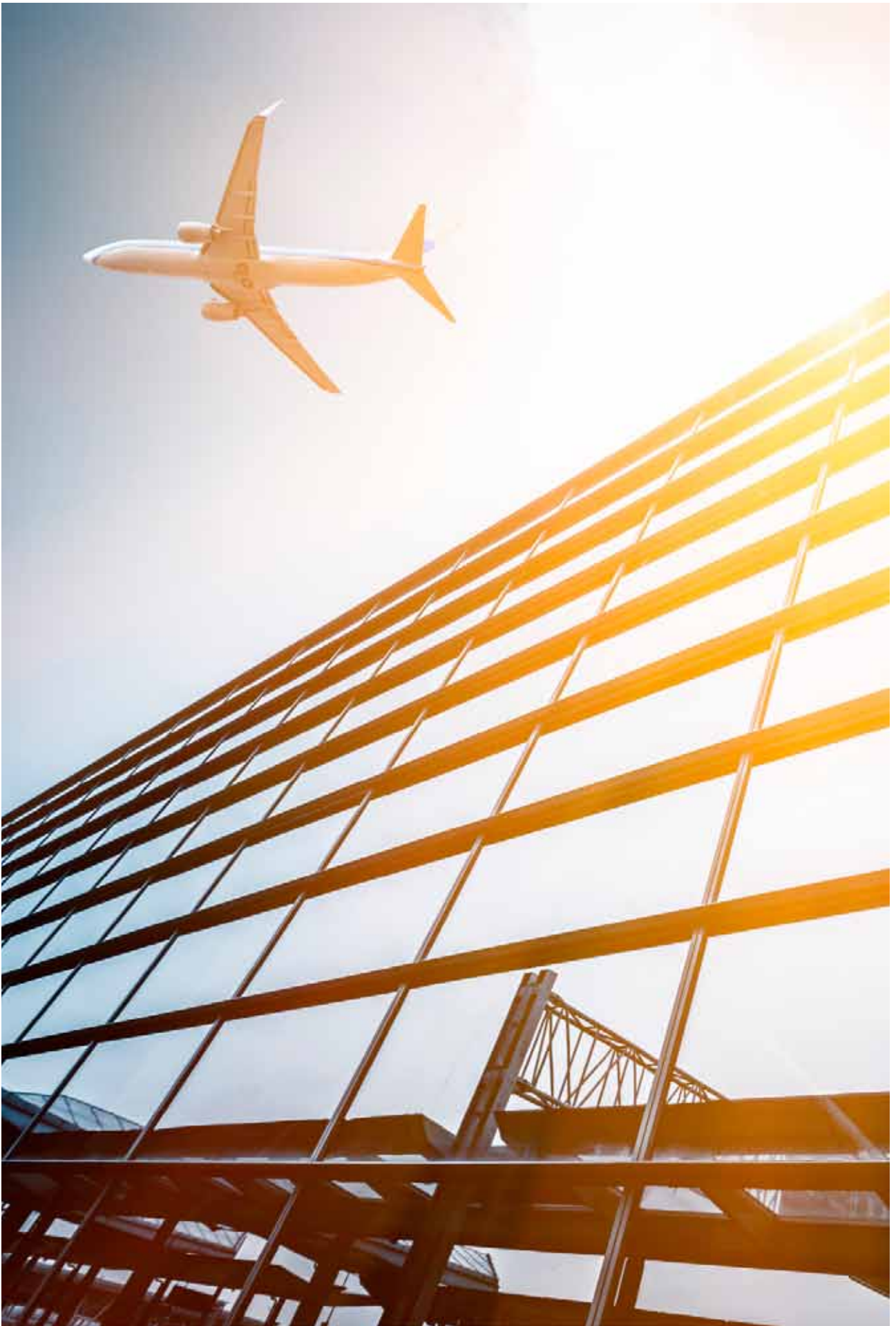
Importance

Urgence

Coût d'investissement

Coût de fonctionnement





Ouvrir une porte aérienne à Dole-Tavaux pour la Bourgogne

Pourquoi ?

UN TOURISME TOUJOURS PLUS MONDIALISÉ

En 2030, le monde sera plus que jamais multipolaire. Et d'ici là, les échanges et le nombre de voyageurs -pour le tourisme ou les affaires- vont augmenter considérablement et se différencier.

En effet, la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Indonésie, l'Océanie et même certains pays d'Afrique vont bénéficier d'un essor économique et social incomparable dans les deux décennies à venir. Ce sont les nouvelles puissances économiques émergentes auxquelles il faut ajouter la Russie. Dans ces pays, des classes moyennes de plus en plus nombreuses vont apparaître ; de plus en plus instruites, avides de produire mais aussi de connaître, de visiter le monde.

C'est pourquoi le volume des voyages va exploser ; cela en dépit des progrès des télécommunications qui stimulent les échanges physiques davantage qu'elles ne les supplantent. L'avion restera, en 2030, le premier moyen de transport à l'échelle intercontinentale ou intracontinentale, les progrès technologiques permettant de limiter son impact sur l'environnement, en tout cas de le rendre plus acceptable. Et la « vieille Europe », dont la France, va devenir plus réceptrice qu'émettrice en matière de voyages, car si son développement est ralenti, elle peut encore se prévaloir d'être un continent d'accueil touristique de premier plan.

LA NÉCESSITÉ D'UN ACCÈS AÉRIEN PROPRE

Si la Bourgogne veut tirer son épingle du jeu dans le marché mondial du tourisme et devenir une Grande Destination Mondiale, il lui faut une « porte d'entrée aérienne ».

Certes les TGV qui, d'ici 2030, vont encore se développer, même si c'est à moindre rythme, seront en mesure d'acheminer directement la plupart des touristes français ou européens venant d'Allemagne, de Suisse ou d'Italie.

Certes les autres, acheminés par avion vers Paris, Lyon ou Bâle-Mulhouse pourront ensuite gagner la Bourgogne en train ou en voiture.

Mais même en 2030, nous n'avons pas la garantie de liaisons rapides et confortables par TGV avec les aéroports de CDG ou de l'Europort de Bâle-Mulhouse ou de Lyon Saint-Exupéry¹. Et, compte tenu de la concentration continue des compagnies et des aéroports, il est probable qu'à cet horizon, CDG sera encore, parmi ces aéroports, le seul hub accueillant des longs-courriers.

Comment ? Propositions

Si la Bourgogne ambitionne de devenir une grande destination mondiale, il lui faut pouvoir accueillir « l'étranger » au plus près des hauts lieux du tourisme. **La Bourgogne doit, dans ce contexte, être desservie et irriguée par un aéroport international** pouvant accueillir des avions court et moyen courrier de/vers la France, l'Europe et le bassin méditerranéen.

Il ne faut pas compter sur les longs-courriers, mais sur des correspondances acheminant leur trafic de/vers les hubs. Dans le contexte actuel, il ne faut pas penser à un nouvel aéroport (cf. N-D des Landes) mais plutôt utiliser une infrastructure existante.

1. Aujourd'hui, il n'existe pas de liaison TGV directe entre CDG et Dijon comme c'est le cas pour Lille, Rennes, Nantes, Bordeaux, Lyon, etc. ; pas davantage avec Bâle-Mulhouse ou Lyon Saint-Exupéry.

Pour la Bourgogne et sa capitale Dijon, le choix est simple : Dijon-Longvic ou Dole-Tavaux.

L'AÉROPORT DE DIJON-BOURGOGNE (LONGVIC) ?

Il est proche de la ville de Dijon (7 km et 20 mn du centre-ville) ce qui est un atout en termes de flux d'usagers possible mais en même temps un handicap au regard des nuisances pour les nombreux riverains situés dans son périmètre. Il est entravé dans son développement par le triangle formé par les autoroutes, A 39, A 311, A 31, qui en assurent un très bon accès...

Il a la particularité d'être une base militaire (BA 102) très importante dans le système de défense aérien français dont la pérennité semble acquise pour de très nombreuses années.

Mais c'est un aéroport mixte, doté de deux pistes dont une de 2 400 m x 45 m, d'une aérogare de 850 m² pouvant accueillir 150 000 passagers.

Dans le cadre de la décentralisation, la Région Bourgogne est devenue, le 1^{er} juin 2013, « autorité concédante » de l'aéroport de Dijon Bourgogne, pour sa zone civile. Il lui reviendra de choisir un exploitant en lieu et place de la CCI. L'aéroport est soutenu financièrement par le Conseil régional de Bourgogne, la Communauté d'agglomération dijonnaise, le Conseil général de la Côte-d'Or qui portent le projet « Renaissance » de l'aéroport.

L'activité civile ou commerciale est peu développée puisque seules deux lignes régulières (Dijon/Bordeaux et Dijon/Toulouse) sont exploitées (compagnie Eastern Airways), auxquelles s'ajoutent une saisonnière (Dijon/Figari) et des vols vacances ou charters ponctuels vers de/vers des destinations européennes ou méditerranéennes.

Le trafic de Dijon-Longvic a été de 42 000 passagers en 2012 (dont 29 % internationaux).

L'AÉROPORT DE DOLE-JURA (TAVAU) ?

Il est situé dans le Jura, à proximité de Dole (9 km et 10 mn), et est donc plus loin de Dijon (52 km et 42 mn du centre-ville). Cet aéroport civil est situé près de la sortie 6 de l'autoroute A39, quasiment à équidistance de Dijon, Beaune et Besançon.

Il est doté de deux pistes dont une de 2 600 m x 45 m, d'une aérogare de 750 m² pouvant accueillir 60 000 passagers. Il appartient au département du Jura et est géré par la société d'exploitation de l'aéroport Dole-Jura composée de Kéolis (à 51 %) et de la CCI (49 %). L'activité civile ou commerciale est essentiellement liée à la compagnie Ryanair qui propose des vols de/vers

Londres, Porto, Marrakech, auxquels s'ajoutent des vols vacances vers Nice et la Tunisie effectués par d'autres compagnies. Dans l'ensemble c'est une activité saisonnière (de mars à octobre). Son trafic a connu une vive croissance en 2012 (34 500 passagers ; 10 fois le trafic de 2011 ; trafic à 80 % international) par suite de l'arrivée de Ryanair.

UNE PRÉFÉRENCE JUSTIFIÉE

Plusieurs éléments justifient une préférence pour Dole-Tavaux, bien que Dijon et la Bourgogne aient été tentées par le choix de Longvic. La solution Dole-Tavaux est plus prospective dans le sens d'une métropole Dijon Besançon et d'un rapprochement Bourgogne/Franche-Comté et compte tenu de l'environnement. Cet aéroport civil n'est pas dépendant d'une base militaire qui aura toujours la priorité sur le trafic et l'utilisation des pistes. Le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale consacre d'ailleurs Longvic comme base de défense. Dole-Tavaux est moins enclavé et moins proche des agglomérations que Dijon-Longvic, son extension est donc plus facile dans le futur. Il est situé juste à la limite géographique des deux régions Bourgogne et Franche-Comté, ce qui permet un très bon « drainage » des flux d'usagers. Les activités industrielles et économiques majeures de ces deux régions sont pratiquement côte à côte, ce qui est une garantie d'utilisation pour un aéroport international utile aux deux régions.

DES CONDITIONS À REMPLIR

Au-delà du choix de l'aéroport, de nombreuses conditions sont à remplir pour le développer et le pérenniser :

- La coopération de la région Franche-Comté et du département du Jura
- La concentration du trafic civil des deux aéroports existants sur un seul aéroport
- L'assurance que son extension est possible et non menacée
- Le partenariat avec des compagnies aériennes stables²

2. On sait que les Compagnies low-cost, telles que Ryanair, vont au plus offrant et peuvent déménager du jour au lendemain. Ce fut le cas à Marseille et Strasbourg.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Favorise le développement du tourisme et également du tourisme d'affaire, ainsi que la création de nombreux services inhérents au fonctionnement d'un aéroport de cette classe.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

La nature des emplois créés dépendra en grande partie de l'implantation d'entreprises à haute technologie, et cela en lien direct avec les universités de Dijon et de Besançon, liées par un PRES.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Dole-Tavaux permet une réorganisation avec peu d'impact sur l'environnement, et moins d'impact sur les nuisances sonores pour les populations. Ces territoires, situés entre la Bourgogne et la Franche-Comté, seront désenclavés.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L'activité de cet aéroport va forcément amener un brassage de populations, de conditions sociales différentes, qui produiront une cohérence sociale équilibrée.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Pas d'activité touristique à l'échelle internationale sans cette entrée. Le positionnement de cet aéroport, à la frontière de deux régions, avec la Bourgogne et son image très forte liée à l'économie du vin associée à la Franche-Comté et sa proximité de la Suisse, va fédérer des activités complémentaires.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Cet aéroport sera un trait d'union entre deux grandes régions. Il nécessitera un réseau pour irriguer son activité avec des cadencements adaptés pour la SNCF, complétés par des navettes routières pouvant desservir facilement des villes dans un rayon de 100 km.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Cet aéroport, en équilibre sur ces deux régions, deviendra un poids d'appui très important, facile d'accès, de toutes les villes d'Europe au cœur de la Bourgogne.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

L'accès direct au cœur du territoire bourguignon et de la région Franche-Comté rendant leur accès plus facile rebondira sur une image forte pour ces deux régions.



Les conditions de réussite

- L'entente inter-régionale, avec une volonté de développement raisonnée.
- La volonté politique orientée dans un but de développement économique de ces territoires mitoyens.



Les freins et risques

- L'hostilité du lobby anti-aérien.
- La rivalité Bourgogne/Franche-Comté qui doit disparaître dans l'intérêt des populations.
- La non rentabilité des lignes amenant des demandes de subventions croissantes.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Conseil régional de Bourgogne et de Franche-Comté

Etat

Leviers

Financement des investissements dans le cadre du Schéma régional des infrastructures de transport

Orientation politique volontariste du Schéma national des infrastructures de transport

SECONDAIRES

Département du Jura et collectivités territoriales

CRT et tours opérateurs

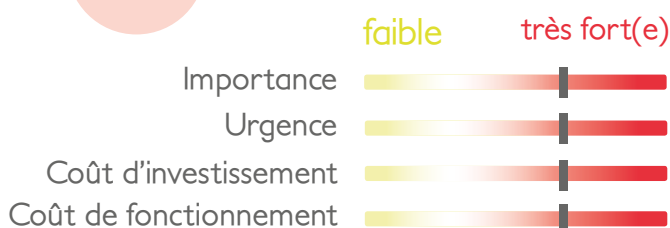
Leviers

Accompagnement politique dans le cadre du SCOT

Communication sur les programmes touristiques internationaux



ÉVALuation



MERCI AUX AUDITIONNÉS

Emmanuel BOUET, directeur de l'Union sociale pour l'habitat de Bourgogne
Claude CENSIER, correspondant académique EDD - RECTORAT - Dijon
Docteur André CHASSORT, maire adjoint délégué à la communication et à la santé, vice-président de la Communauté de communes du pays clayettois – La Clayette (71)

Didier CHATEAU, directeur régional de l'ADEME Bourgogne

Gilles DURAND, directeur Développement des territoires - CCI de Côte-d'Or

Isabelle GAMBU, animatrice Industrie - CCI de Côte-d'Or

Alain GISLOT, président de l'ARCADE, président de la Commission Culture - Conseil de développement du Pays Auxois-Morvan

Nicolas GROSSET, président de l'association PRODEC à Dijon

Frédéric HUET, professeur, doyen de la Faculté de médecine - Université de Bourgogne

Elise MAILLOT, vice-présidente Développement Jeunes citoyens entrepreneurs de Beaune - Jeune chambre économique de Dijon

Patrick MOLINOZ, maire de Venarey-Lès-Laumes (21)

Sophie OLLIER-DAUMAS, directrice du Comité régional du tourisme de Bourgogne

André QUINCY, président de l'Union sociale pour l'Habitat de Bourgogne

Patrice RAYMOND, maître de conférences en Droit public - Université de Bourgogne

Brigitte SABARD, personnalité qualifiée – CESER Bourgogne

Delphine STILL, directrice générale de la CCI de Côte-d'Or

Bernard VERSET, Mission Prospective et Ingénierie territoriale - Direction départementale des territoires de Côte d'Or

Bernard VIRELY, président du Conseil de développement du Pays de l'Auxois-Morvan Côte-d'Or

La région joue la carte de la « marque Bourgogne ». Elle mise sur la notoriété mondiale de son image et investit ses efforts dans les domaines où elle excelle naturellement. Son cadre de vie modelé par une histoire ancestrale et prestigieuse, des paysages naturels de grande diversité et d'incontestable beauté, un art de vivre forgé au cours des siècles dans ses villes et ses campagnes. Elle tourne à son avantage le vieillissement de sa population et exploite au mieux ses capacités d'accueil. Elle renforce non seulement son attractivité touristique, mais aussi son attractivité résidentielle et génère ainsi de nouvelles dynamiques démographiques et économiques durables. Une véritable économie résidentielle prend forme. Pour parvenir à concrétiser ses ambitions, la Bourgogne s'appuie sur sa population et sur ses acteurs, qu'elle réussit à fédérer en les mobilisant autour d'un projet emblématique de très grande envergure.